Armoire A
tablette 2

OEUVRES

POSTHUMES

DU DUC DE NIVERNOIS.

TROISIEME PARTIE,

CONTENANT SES LETTRES FAMILIERES,
RELATIVES A SON AMBASSADE A LONDRES,

RECUEILLIES ET PUBLIÉES
PAR N. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU.)

M2696F

OEUVRES

POSTHUMES

DU DUC DE NIVERNOIS,

PUBLIÉES

PAR N. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU.)

TOME SECOND,

CONTENANT, 1° SES LETTRES FAMILIERES,
2° SON THÉATRE DE SOCIÉTÉ.

Neque,
Si chartæ sileant quod bene feceris,
Mercedem tuleris.

HORAT. l. IV, od. 8.

[Vol. 3]

370531
23.8.39

A PARIS,

CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE DES GRANDS AUGUSTINS, n° 9.

MDCCCVII.

PQ
2015
N4
1807
t.11. 3

LETTRES

FAMILIERES

DU DUC DE NIVERNOIS.

PREMIERE LETTRE

Du duc de Nivernois, au comte de Choiseul.

A Douvres, le 11 septembre 1762,
à dix heures du matin.

Mon cher et très cher ami, je suis parti de Calais à trois heures cinq minutes selon ma montre, et je suis arrivé ici à huit heures et demie. Je n'ai point été incommodé de la mer, mais bien de mon rhume qui est fort augmenté depuis quelques jours, et auquel le froid qu'il faisait à la mer, cette nuit, n'a pas fait de bien. Malgré cela je me sens du courage pour vous seconder et servir jusqu'à la fin de l'hiver; et j'espere que ma chétive santé ne se détraquera pas jusqu'au point de m'en rendre incapable. Vous serez bien aise d'apprendre que du moins ma traversée a été heureuse et sans souffrance.

Je connais trop votre cœur pour en douter: vous connaissez aussi le mien; ainsi tout est dit, et je finis en vous embrassant avec toute la tendresse dont je suis capable. Vous savez que ce n'est pas peu dire à votre égard.

Ce billet vous sera remis par M. le duc de Bedford, qui a bien voulu me prêter un de ses messagers pour m'accompagner à Douvres, et porter ensuite à Paris, à ma famille, la nouvelle de mon débarquement. Le courier partira d'ici dans trois heures avec la marée. Le vent permet également d'aller et de venir depuis hier au soir. Je trouve aussi ici à mes ordres un carrosse à six chevaux de M. le duc de Bedford, pour me mener à Cantorbéry. J'ai l'honneur de lui écrire pour lui marquer ma sincere reconnaissance de toutes ses politesses, et je suis bien sûr que vous lui en marquerez aussi la vôtre. Je vous enverrai un courier de Londres, dès que j'aurai quelque chose à vous dire. En attendant je fais écrire un détail sur la Havane, sous la dictée d'un homme qui prétend en arriver. Je n'ai aucun *criterium* pour juger du plus ou moins de certitude de ce détail, mais je crois devoir toujours vous l'envoyer pour ce qu'il vaut.

DEUXIEME LETTRE

Du même au même.

De Londres, le 15 septembre 1762.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami, et je vous dirai ici avec l'effusion de cœur qui nous convient, que je suis singulièrement satisfait de deux choses qui rentrent l'une dans l'autre, et qui doivent vous faire plaisir; c'est la maniere dont on y pense sur votre compte et sur celui de votre cousin, et c'est la maniere dont on me témoigne penser sur moi-même. Notre liaison et notre caractere paraissent ici des garants non équivoques de la bonne foi de notre négociation. Vous pouvez compter que les Choiseuls sont ici dans la plus haute estime, et la négociation de l'année passée (1) y fait à votre cousin un honneur infini. Je ne sais s'il est informé à quel point son mémoire imprimé a réussi en Angleterre, et je vous prie de l'assurer qu'il n'y a pas la moindre flagornerie dans ce que je vous en dis.

(1) M. de Bussi avait été envoyé à Londres, en 1761; mais il n'avait pas réussi.

Quant au ministere d'ici, je vous dirai que M. d'Egremont a les manieres ministérielles les plus satisfaisantes qu'on puisse desirer, et qu'il témoigne les meilleures intentions avec la meilleure tournure possible, quoiqu'il s'exprime avec quelque difficulté, et que sa conversation ne soit pas aussi facile que ses lettres. M. Bute paraît avoir plus d'intention que de tournure; il a tout l'air d'avoir du courage dans l'esprit, de l'élévation dans l'ame et de la droiture dans le cœur. Je lui trouve de la noblesse et non pas de la fierté dans le maintien; et à l'égard des lumieres je suis porté à n'être pas de l'avis de ceux qui ne lui en accordent que de médiocres: il parle peu, mais il écoute bien; il répond *ad rem* avec précision; et il me semble donner à chaque chose le degré de poids qu'elle mérite. J'ai cherché à le faire causer sur différents sujets, et il me semble qu'il a l'esprit fort orné, sur-tout en connaissances historiques, et la tête fort bien rangée. Au reste, je me préviens peut-être en sa faveur parcequ'il me témoigne une estime singuliere, et je vous avoue que je me sens du penchant à l'aimer. Cependant je l'observe avec la plus grande attention, et je ne crois pas qu'il y ait de prévention dans ce que je vous en dis.

Vous conclurez sans doute de tous les détails de ma dépêche séparée, que nous sommes dans un détroit bien orageux, et qu'il est nécessaire d'en être dehors avant la fin du mois prochain, car on ne croit pas ici pouvoir proroger le parlement; la faction opposée au ministere est trop violente, trop animée et trop puissante pour qu'on ose tenter une prorogation. Vous pouvez être certain, mon cher ami, que ces notices sont exactes et sûres.

Je vous prie de témoigner au bailli **, combien je suis touché des manieres et procédés du comte de ** à mon égard. Il sera content de moi de son côté, je vous en assure, et cependant je ne dois pas vous cacher qu'ici sa réputation n'est pas entièrement exempte de quelque soupçon du côté de la sûreté. Je ne crois pas que cela soit fondé; mais quand cela le serait, assurez-vous qu'en lui montrant toute la confiance et reconnaissance que nous lui devons, je saurai ne rien faire ni dire qui puisse en aucun cas vous compromettre, ni moi non plus, ni votre cousin.

Je n'ai rien à ajouter aux notions que vous avez sur le Prince de S.-Severino; c'est bien celui que j'ai connu à Rome, et il n'est pas changé.

Je voudrais bien écrire par ce courier-ci un petit mot à madame de ***, mais je doute que cela me soit possible. Je suis assommé de devoirs à remplir. A Londres, il y a une chose insupportable, c'est qu'on ne peut refuser sa porte à personne, et comme tout ce qu'il y a ici de seigneurs s'empresse à venir chez moi, je ne puis travailler qu'en prenant sur mon sommeil ; c'est ce que je fais jusqu'à présent, et ma santé ne s'en trouve pas mieux ; je ne vous parlerai pas d'elle, n'ayant rien de bon à vous en dire ; mais tant qu'elle ne m'empêchera pas de travailler, je ne m'en plaindrai pas. Je vous supplie de suppléer à mon silence, s'il arrive que je ne puisse pas écrire à madame de ***.

J'ai bien de l'impatience d'avoir de vos nouvelles, et de savoir au juste comment il faut vous adresser désormais mes lettres. Toutes mes réflexions me conduisent à desirer de la célérité en tout.

Adieu, mon bon cher ami, je m'en vais à l'audience du roi, et puis dîner à quatre heures bien sonnées chez M. Egremont. Je vous en rendrai compte (c'est-à-dire de l'audience) dans une dépêche séparée, et j'écrirai aussi au roi ; et puis je ferai partir demain mon

courier en sortant de l'audience de la reine, parceque je crois qu'il ne serait pas honnête de le faire partir auparavant; mais peut-être ne pourrai-je rendre compte ni au roi ni à vous de ladite audience de la reine, parce-qu'elle ne finira qu'à l'heure tardive du dîner, et que je dîne demain chez le ministre de Danemarck. Vous savez fort bien que les grands repas sont une partie de la politique.

Je vous ferai quelque jour à mon loisir une belle dépeche sur mes arrangements matériels ici. Je n'y vois encore qu'une chose, c'est qu'une maison à louer dans Londres est une chose introuvable, et que si on la trouve jamais ce sera à un prix extravagant, comme qui dirait une vingtaine de mille francs, en y comptant les meubles, à la vérité, c'est-à-dire qu'il n'y aurait point de meubles à y mettre.

Adieu encore une fois, mon très cher ami, portez-vous bien, aimez-moi bien, et concluez le plutôt qu'il vous sera possible.

Devinez combien on m'a fait payer à Cantorbéry pour une nuit que j'y ai passée moi septieme! Quarante-trois guinées, mon cher ami, ni plus, ni moins. Il est vrai que cela fait la nouvelle de Londres, que tout le monde en est révolté et même honteux, de sorte que

ce pauvre diable de fripon d'aubergiste pourrait bien être houspillé.

Le jeudi 16.

Je viens de vous récrire un petit subrécot de dépêches, que vous trouverez passablement longues; la plume me tombe des mains, d'autant que je n'ai pas fermé l'œil, et que j'ai eu la colique toute la nuit. Adieu, mon cher ami, je n'aurai de regret à rien si je vous suis utile; et vous pouvez compter que je vous transmets un tableau juste et exact. Ainsi si vous voulez la paix, assurez-vous qu'il n'y a pas un moment à perdre, qu'il n'est plus temps de négocier avec cette cour ci, qu'elle est sans moyens de faire aucun changement aux conditions, à moins que ce ne fût en mieux pour elle; que si leur entreprise de la Havane réussissait, l'Espagne serait perdue, qu'on le sait très bien ici, et qu'on en a grande envie; enfin que tout retardement portera des coups mortels à votre besogne pacifique.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec bien peu de force, mais avec toute la tendresse de mon cœur.

TROISIEME LETTRE

Du même au même.

A Londres, le 16 septembre 1762.

Hier, avant que j'allasse à l'audience du roi, M. Bute vint chez moi, et me parla avec toutes les marques possibles de confiance sur la situation présente des affaires et des esprits dans ce pays-ci, d'où il conclut deux choses, la nécessité de signer promptement, et l'impossibilité d'aucune condescendance de ce côté-ci sur le sixieme article (relatif au Mississipi). Le ministere anglais regarde cet article comme son bouclier vis-à vis du parlement prochain; et en effet, dans la foule d'écrits scandaleux contre la paix et ceux qui la font, dont Londres est inondé, et où presque tous nos articles sont déchirés, celui-là seul est passé sous silence. On pourrait croire que c'est qu'il est ignoré; mais vous pouvez compter qu'il est su de beaucoup de gens, et spécialement des chefs du parti factieux: ainsi il est juste de croire que ce qui fait qu'on n'en parle pas, c'est qu'on sait que cet article plaira à la na-

tion et fera honneur au ministere. C'est même peut-être aussi cette considération qui a porté le ministere et ses amis à ne pas faire un secret impénétrable de cet article, quoiqu'à vrai dire la constitution de ce pays-ci suffise pour expliquer comment on n'y peut faire mystere de rien. Je répondis à M. Bute, qu'à l'égard de la célérité qu'il souhaitait dans la conclusion, il pouvait s'assurer que personne ne la desirait plus que M. de Choiseul et moi, et qu'à l'égard de la discussion du sixieme article, je n'avais nulle envie de m'en mêler, n'étant grace à Dieu chargé que des affaires et des intérêts de la France, qui n'a nulle envie ni nul intérêt de revenir personnellement sur cet article; qu'il pouvait se souvenir que quand il m'en avait parlé dans la conversation, où nous avions passé tous les objets en revue, je n'avais débattu le pour et le contre de celui-là que pour le mettre bien au fait des épines qui peuvent s'y rencontrer de la part de l'Espagne, de l'importance qu'elle y attache, aussi bien que du peu d'importance dont il est en soi pour la France et pour l'Angleterre, et enfin pour le mettre en état d'aviser à quelque expédient là-dessus, dans la seule vue d'opérer cette célérité desirée à

Versailles, et nécessaire à Londres; qu'ainsi c'était à M. le duc de Bedfort à discuter ce point avec M. le duc de Choiseul, et avec M. Grimaldi, par la direction du duc de Choiseul, dont il ferait bien de ne pas s'écarter un moment. Il convint que j'avais raison, me dit qu'en écrivant aujourd'hui au duc de Bedfort, on lui parlerait en conformité de mes conseils, et il me quitta après m'avoir fait un tableau frappant, mais non exagéré, de la persécution qu'il éprouve et qu'il attend. Je lui offris de charger mon courier de ses dépêches, et je crois qu'on me les enverra.

L'audience du roi d'Angleterre se passa dans le cabinet, et j'y fus conduit et présenté selon l'usage par le ministre de mon département, M. Egremont, qui y resta présent. S. M. B. me fit l'accueil le plus flatteur, me dit les choses les plus obligeantes pour vous M. le comte, pour M. le duc de Choiseul, et pour moi; et quant à la personne du roi, notre maître, il m'en parla réellement avec épanouissement et effusion de cœur, au point que je trouve quelque chose de singulier au desir vif qu'il me montra, non seulement que les deux cours se remissent en bonne intelligence, ce qu'il regarde comme fait, mais qu'elles formassent

une étroite et sincere et durable union de système et de confiance. Le ministere d'ici m'a déja parlé plusieurs fois sur ce même ton, et si le duc de Bedfort vous parle de même, il y a certainement quelque chose là-dessous, et je chercherai à l'approfondir. L'audience fut assez longue, et au bout d'un quart-d'heure le roi d'Angleterre me parla de nos préliminaires, au grand étonnement de M. Egremont, que je ne manquai pas d'observer. Il me dit que sur ma réputation de franchise et de probité dont un grand nombre de ses sujets lui avait rendu comte, il croyait me pouvoir parler comme à un ami et comme à ses propres ministres; qu'il desirait ardemment la paix depuis qu'il est sur le trône; qu'il avait fait à l'égard des conditions tout ce qu'il pouvait faire, qu'il n'avait pas la liberté d'y rien changer d'essentiel; qu'il avait besoin d'une grande célérité, parcequ'en ouvrant son parlement, il était obligé d'y annoncer positivement ou la paix ou la guerre; qu'il voyait avec la plus grande joie, que, de la part de ma cour, je ne formais aucune difficulté; et que si quelque autre cour plus éloignée voulait y mettre des entraves, il espérait que le roi empêcherait un retardement qui ferait tout manquer; que

je connaissais assez la constitution de son pays pour savoir qu'il me disait vrai, et qu'il me priait de rendre compte au roi de ses intentions et des circonstances où il se trouve. Il prononça tout cela avec quelque embarras, mais avec candeur et avec l'air d'être pénétré de ce qu'il disait. Je m'apperçus même qu'en me parlant de la constitution de son pays et de la gêne qu'on apporte à ses opérations, son embarras augmenta; il rougit, et me parut avoir un sentiment intérieur de pique. Il est inutile que je vous rende ce que je répondis sur tout cela à S. M. B., c'était en extrait ce que je dis à son ministère; je m'appliquai seulement à lui faire bien entendre que je venais, non pas pour négocier mais pour m'entendre avec ses ministres; que j'étais chargé non pas des affaires d'Espagne, mais de celles de France, dans lesquelles il n'y a plus à régler que de très petits détails; que je pouvais l'assurer que le roi mon maître correspondait parfaitement à tous ses sentiments et à tous ses principes; qu'il desirait sincèrement la plus grande célérité, et que je ne manquerais pas de lui rendre compte des motifs que S. M. B. avait de la juger nécessaire. J'entremêlai tout cela des éloges de son ministere

actuel, ce qui me parut faire grand plaisir à M. Egremont, qui me semble plus attaché à sa place que les seigneurs anglais ne le sont ordinairement; et je l'assurai que M. de Bedfort trouverait dans nos ministres une entiere correspondance de sentiments, de principes, et de procédés. C'est alors qu'il me fit le portrait le plus flatteur, et en vérité le plus ressemblant, de vous et de M. le duc de Choiseul. J'en épargnerai le détail à votre modestie, mais pourtant il est bon que vous sachiez que S. M. B. sait et sent très bien ce que vous valez l'un et l'autre; il me dit qu'il était enchanté de la noblesse et de la droiture que vous avez mises dans la négociation, que vous étiez tous les deux de vrais seigneurs, et que de grands rois devaient être servis de cette façon-là; il ajouta à cela des expressions très obligéantes pour ses ministres actuels, d'autres pour moi, et l'audience finit par de nouvelles expressions du desir qu'il a d'être cordialement et indissolublement uni avec le roi.

J'allai dîner chez M. Egremont, et après le dîner, il me dit que le roi son maître l'avait chargé de me témoigner de nouveau et la satisfaction qu'il a de ma personne, et le desir qu'il a de la paix, et la nécessité qu'elle soit

conclue avec la plus grande promptitude, vu les circonstances gênantes et inquiétantes où on est ici; de sorte qu'il me répéta en beaucoup de paroles à-peu-près le même détail que m'avait fait le matin M. Bute avec plus de précision et de simplicité. Il y ajouta, après des tours et des préambules infinis, qu'il lui venait une idée par rapport à l'article 6, et ce serait, me dit-il, que la France, au lieu de la cession qui y est accordée, fit à l'Angleterre la cession de quelqu'autre objet, et qu'en même temps par un article secret, on conviendrait que cette nouvelle cession de notre part nous serait restituée lorsqu'avec le consentement de l'Espagne nous serions en état d'exécuter l'article 6 tel qu'il se comporte aujourd'hui. Je lui témoignai être bien aise de cette ouverture parcequ'elle était une nouvelle preuve du desir qu'il a de la prompte conclusion; mais je lui dis que la négociation de cet objet ne me regardait pas, et je me contentai de lui demander, comme ami et pour le bien commun des deux cours qui consiste dans un parfait concert de confiance, quel serait cet objet dont il envisageait la cession de notre part comme possible, lui faisant observer que dans cette négociation nous nous étions bornés à demander la resti-

tution de ce qui est essentiellement nécessaire à notre existence, et qu'ainsi je ne voyais en aucune partie du monde aucun objet que nous puissions paraître sacrifier qu'à notre honte et à notre ruine; enfin que les articles secrets d'un traité n'étant point passés ici en parlement, je ne voyais pas comment l'exécution de celui-là, supposé qu'on en convint, pourroit être assurée ici, attendu les entraves où la constitution et les circonstances mettent S. M. Britannique et son ministere; que cependant je recevais avec grand plaisir cette ouverture de sa part, et que j'en rendrais compte à ma cour aujourd'hui, non pas comme négociateur de la chose, mais seulement comme relateur et porteur de parole, et que c'était à lui de mettre M. le duc de Bedfort en état de proposer et de discuter cet expédient à Versailles, qui est le seul théâtre où cela puisse se mettre en négociation. Alors, avec beaucoup de circonlocutions, il me dit qu'il n'était pas d'avis que je fisse usage de cette idée, qu'elle ne valait rien, et d'autant plus qu'après qu'on serait convenu d'un pareil expédient, consistant en une rétrocession secrette, il pourrait arriver que de ce côté-ci on n'aurait pas le pouvoir de tenir parole. Je vis fort bien que cet objet

dont il voudrait la cession apparente, ce serait Sainte-Lucie; mais je ne lui laissai pas l'occasion de me l'articuler, et je lui en ôtai le moyen en lui disant qu'il savait que le peu de restitutions que nous avons exigées ont été dès le premier moment des conditions *sine quâ non*, même à l'égard de Sainte-Lucie la moins importante, mais pourtant sans laquelle notre ministere n'aurait pu suivre un instant la négociation. Après cela il me fit une confidence qui me surprit, et que le duc de Bedfort n'aura sûrement pas tardé à vous faire, si elle est vraie, comme je ne me permets pas d'en douter; c'est que la Havane n'est pas le seul coup qui se frappe actuellement sur l'Espagne, et que depuis ce printemps les Anglais sont allés attaquer les Manilles. M. Egremont me dit que sachant au juste le grand profit qu'il y a à y faire, et le peu de défense qu'on y trouvera, il a conçu l'idée de cette entreprise, et en a chargé un très bon officier de marine son parent et son ami. Il passa de là à me faire envisager la conquête de la Floride, et peut-être du Mexique, comme immanquables pour l'année prochaine; il me témoigna beaucoup d'humeur à l'égard de l'Espagne, sur laquelle je vois qu'on est ici et fort aigri et fort persuadé qu'il y a beau-

coup à gagner. Enfin la conversation finit par un nouveau détail qu'il me fit de la persécution qu'éprouvent et que craignent les ministres de S. M. Britannique. Il y mit beaucoup d'étalage, prononçant plus d'une fois les mots de proscription et d'échafaud; mais cependant il me paraît moins profondément affecté là-dessus que M. Bute, et je crois qu'il a raison, parcequ'il ne court pas autant de risque à beaucoup près.

Depuis cette conversation avec M. Egremont j'aurais souhaité voir M. Bute; mais je n'ai pu le rencontrer chez lui ni ailleurs, et je n'ai pas voulu lui demander un rendez-vous, pour éviter l'air de négocier sur cet article VI, que j'ai déclaré ne devoir pas être discuté par moi, et sur lequel j'ai dit dès le premier moment que je ne parlerais jamais que comme ami commun et pour ainsi dire comme médiateur.

Si M. Egremont fait passer son paquet au duc de Bedfort par mon courier, je vous supplie de le lui envoyer dans la minute par un exprès afin qu'il ne conçoive aucun ombrage.

Il est plus que temps de finir ce long supplément de dépêche, et en la résumant, ainsi que celle qui l'accompagne, je suis frappé d'une

grande vérité qui doit, je crois, nous servir de boussole; c'est que si nous croyons devoir ne pas manquer la paix, il faut que les préliminaires soient signés d'ici à quinze jours, et d'ici à huit s'il est possible, afin d'être ratifiés avant la fin d'octobre. Soyez sûr que voilà le vrai point de vue de la chose, et comptez que chaque jour de retardement accroît et multiplie dans une progression effrayante le crédit, la force, et les moyens du parti opposé à la paix et au ministere. Je voudrais bien qu'il y eût ici un ministre d'Espagne, et qu'il n'eût, comme moi, d'autre intérêt que celui de voir les choses telles qu'elles sont.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint deux extraits de quelques pieces qui m'ont paru mériter votre attention (1).

(1) Ces pieces annonçaient assez évidemment les moyens employés par des ministres étrangers, pour animer encore la turbulence des partis, et décrier d'avance tous les projets tendants à réconcilier pour lors la France et l'Angleterre.

QUATRIEME LETTRE

Du méme au méme.

Londres, le 20 septembre 1762.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami, et je ne fais que cela aujourd'hui; je suis excédé, et ma machine est bien faible pour soutenir l'excellent accueil et traitement qu'on fait ici à ma chétive personne. Si je ne me levais pas à cinq heures du matin tous les jours, je ne pourrais pas suffire au travail que j'ai à faire pour vous bien servir. J'en commencerai aujourd'hui un qui certainement vous sera utile, et que je vous enverrai par mon premier courier, ce sera un tableau des partis qui divisent ou plutôt déchirent dans ce moment ce pays-ci, considérés dans leur action et réaction les uns sur les autres, et considérés dans leur systême à l'égard des affaires étrangeres. On ne sauroit avoir une idée de cela sans le voir de ses yeux, et, heureusement pour moi, les manœuvres qui en résultent sont si extrêmes, et si éclatantes, et si multipliées chaque jour,

que cela ne saurait échapper à quelqu'un qui regarde avec beaucoup d'attention. Il faudrait plus de temps dans une moindre crise, mais elle y est portée à un point vraiment excessif.

Adieu, mon très cher ami, je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur. Je me ménage tant que je puis, et ce n'est pas jusqu'à présent avec un succès bien brillant, mais tant que je puis travailler pour vous je trouve que je me porte bien.

CINQUIEME LETTRE.

Du même au même.

A Londres le 24 septembre 1762.

MONSIEUR,

Comme par la constitution de ce pays-ci l'état respectif des partis est la seule boussole qui puisse nous guider dans la négociation présente, quant au fond et quant à la forme, je vais dans cette lettre avoir l'honneur de vous transmettre toutes les connaissances locales que j'ai prises avec autant de soin que de

diligence des intérêts, des vues, des forces, desdits partis; et j'ose me persuader que ce détail pourra vous servir utilement pour apprécier au juste les discours du plénipotentiaire anglais qui doivent, si je ne me trompe pas, servir de preuve à mes observations, comme mes observations leur serviront de clef et d'éclaircissement. Le temps est si précieux, que j'ai cru ne pouvoir pas me trop hâter dans ce travail; mais la crise violente et l'excès de fermentation qu'il a y ici m'ont heureusement fourni des moyens de prompte instruction qui, dans un temps plus tranquille, auraient demandé de plus longues recherches. Je vais entrer en matiere en vous demandant votre indulgence pour ce détail à raison de la vîtesse avec laquelle je vais l'écrire.

Le parti du roi (je suis obligé d'employer ce langage quelque mal sonnant qu'il soit pour un Français) le parti du roi n'est guere composé dans son intégrité que du roi et de M. Bute, en y joignant presque pour la totalité le duc de Bedford. Il s'en faut bien que les seigneurs du conseil entrent dans toutes ses vues, et même les ministres qui servent ce parti (M. le comte d'Egremont et M. Greenville) ne suivent les mêmes idées qu'avec une espece de faiblesse.

Ce parti veut la paix, et il en a besoin, parcequ'il ne peut se soutenir que par la paix, et parceque le jeune roi a un vrai besoin de la paix pour se mettre au-dessus ou du moins au niveau des factions qui le contrarient; mais jusqu'à ce que la paix soit faite ces mêmes factions gênent toutes ses opérations, et il ne suit son système de pacification qu'avec beaucoup d'entraves.

Le parti opposé au ministere est composé de chefs dont les uns veulent la continuation de la guerre, les autres, naturellement amateurs de la paix, s'élevent contre, parcequ'elle est l'ouvrage de M. Bute. Les uns et les autres travaillent contre la paix de deux manieres, en se déchaînant contre celui qui la fait, et en exigeant des conditions plus hautes et rigoureuses que le ministere ne les exigerait. A la tête du parti qui crie contre la paix et qui veut la guerre, est M. Pitt, qu'il faut toujours regarder comme l'idole du peuple et d'une partie du parlement. A la tête du parti qui n'aime pas la guerre, et qui travaille pourtant contre la paix, est le duc de Newcastle, qui passe pour regretter sa place, et qui n'y peut revenir que par le bouleversement du ministere. Il y a un troisieme parti qui tient des deux autres, et

qui a pour chef M. le duc de Cumberland. Ce prince est mécontent et souhaite la guerre, mais il n'entre pas dans toutes les manœuvres violentes du parti de M. Pitt, et pour la conduite il se rapproche du parti du duc de Newcastle. Enfin il y a le parti prussien qui sert tous les autres, en ce qu'il intrigue vivement contre le ministère, et qui se sert de tous les autres, en ce que les intérêts du roi de Prusse sont également et hautement protégés par eux.

M. Pitt est livré à M. Temple son beau-frere, qui passe pour l'esprit le plus turbulent, le plus factieux, et le plus hardi et violent de toute l'Angleterre. Les forces de ce parti consistent dans les richesses de M. Temple, qui les prodigue pour cet objet, et dans le crédit que l'éloquence, les intrigues, et les talents ont acquis à M. Pitt dans l'opinion publique. Ces moyens sont employés avec autant d'adresse que de chaleur, et ce parti dispose par lui-même du peuple immense d'agioteurs et d'armateurs dont la ville de Londres est remplie, et desquels dépend en grande partie l'état *apparent* du crédit public.

Le duc de Newcastle, soutenu de M. Mansfield, de M. Hardowick, du duc de Devonshire,

et à ce qu'on croit de M. Hallifax, a pour aliment de son parti ses richesses immenses, et pour moyens les voix dont il dispose dans le parlement, les créatures qu'il s'est faites par la multitude des graces qu'il a répandues pendant sa longue administration, et la facilité qu'on lui connaît à les répandre en faveur de quiconque flatte sa vanité; ce parti, qui va quelquefois plus loin que son chef apparent ne le pense, se sert pour travailler contre le ministere actuel du même ordre de personnes qu'emploie le parti de M. Pitt.

M. le duc de Cumberland, soutenu de M. Fox qui le dirige, a derriere lui tout le militaire qui souhaite la continuation de la guerre, bien que personne n'ait envie de servir en Allemagne. Ses moyens sont sa naissance, qui lui donne le droit de parler fort haut, et qui semble promettre une forte protection à ses adhérents; ses richesses, dont malgré son goût pour elles il ne laisse pas de faire usage pour s'assurer des créatures, et son caractere violent qui annonce et assure une conformité de vues de sa part à tous les factieux. Telle est la situation matérielle des partis qui agitent aujourd'hui ce pays-ci, et qui favorisent ou gênent notre négociation. Après les avoir considérés

en eux-mêmes, je vais les considérer dans leur système intérieur et dans leur système à l'égard des puissances étrangeres.

Le parti du ministere et du roi souhaite ardemment la paix pour trois raisons : 1° Pour triompher de ses ennemis, s'affermir en place, et y rester s'il est possible ; 2° Pour donner le temps au jeune roi d'éteindre les factions, de décréditer les factieux, et d'établir son autorité sur un pied compétent ; 3° Pour n'être pas forcé à céder honteusement la partie par le total *apparent* discrédit des fonds publics, et le total manque *apparent* de ressources et de moyens sous son administration. En partant de là ils veulent la paix, parcequ'ils ne peuvent être les plus forts au parlement prochain, que dans le cas d'une paix décidée qui les mette en état de ne produire qu'un état de subsides pour la paix, et ils la veulent prompte parceque l'annonce de la paix ou de la guerre de la part du roi, accompagnée de la part de son ministere de la production d'un état de dépense corelatif, sont les premieres démarches à faire à l'ouverture du parlement, et même que ces démarches doivent nécessairement être précédées d'un concert antérieur avec beaucoup de personnes éloignées. Le roi et son ministere

veulent donc la paix, et la veulent prompte. En résultat de ce sentiment ils ont de l'aversion pour tout ce qui peut l'éloigner. C'est ce qui fait qu'ils sont fort indifférents sur la guerre d'Allemagne et même sur celle de Portugal, et d'ailleurs ils sont fort mécontents du roi de Prusse, qu'ils abandonneraient volontiers tout-à-fait s'ils n'étaient retenus par la crainte des différents partis de l'opposition, lesquels se réunissent tous à protéger hautement ce prince. Le système du roi et de son ministere est de prendre désormais les moindres liaisons possibles en Allemagne, et de n'y distribuer aucun argent, et en conséquence ils ont besoin non seulement de la paix avec nous, mais d'une longue paix et d'un concert de système entre eux et nous, d'autant qu'ils sentent que la durée de leur ministere est et sera liée nécessairement à celle de leur système. Voilà la clef du desir ardent que témoigne le roi et M. Bute, non seulement d'une réconciliation, mais d'une union de principes avec la France. Tous deux veulent se donner les moyens et le temps de rendre ici l'autorité respectable, du moins jusqu'à un certain point. Il semblerait qu'en conséquence ils devraient se rendre très faciles sur les conditions de la paix, et je crois que

dans le fonds de leur ame ils voudraient bien le pouvoir, mais je crois sincèrement qu'ils ont les mains liées à cet égard par la compression et réaction du parti de l'opposition.

A l'égard de l'Espagne ils souhaitent aussi la fin de la guerre, mais leur cœur n'est pas disposé de même qu'à l'égard de la France. Ils sont révoltés des hauteurs qu'ils attribuent à la cour d'Espagne, et aigris par la conduite d'intrigue et de malice qu'ils attribuent à quelques ministres espagnols. En même temps ils ne s'éloignent pas de partager le sentiment presque général de la nation anglaise par rapport à l'Espagne. Ce sentiment est composé d'une grande avidité de faire des profits immenses par prises de vaisseaux, conquêtes, et pillages dans les Indes espagnoles, et d'une ferme persuasion que dans l'état où sont les forces de l'Angleterre, le succès de ces desseins est infaillible et prochain, quand même la Havane manquerait cette année. Ils ne se soucient point du tout de ce qui arrivera en Portugal; ils ne regardent que la perspective du Mexique : et d'ailleurs on croit ici que quand le Portugal redeviendrait province d'Espagne, le commerce avec cette province ne saurait échapper à l'Angleterre, vu la nature

des productions et des besoins du Portugal, et peut-être, vu l'état actuel du pays, il y a beaucoup de vrai dans cette spéculation.

De ces préjugés à l'égard de l'Espagne, dans lesquels le ministere se rapproche des préjugés publics, résulte l'inflexibilité où il croit devoir être par rapport à notre sixieme article; ils le regardent comme le point justificatif de leur conduite, comme le point qui honorera leur ouvrage, qui les réconciliera avec le public, et qui les mettra au-dessus de la critique de leurs ennemis. Il résulte encore de là, que si la Havane est prise avant la signature des préliminaires, ce ministere-ci enflera ses demandes vis-à-vis de l'Espagne. Ils exigeront pour le moins la conservation de leurs établissements d'Honduras, et ne se borneront même à cela que par la vue et l'appât de la prompte conclusion et réconciliation avec la France.

A l'égard de l'Allemagne, comme toutes les liaisons y sont onéreuses pour un systême d'économie, et dangereuses pour un systême de tranquillité, ils témoignent n'en vouloir former aucune, et marquent la plus grande apathie là-dessus. J'aurais cru qu'en partant de là, ils auraient été plus faciles qu'ils ne sont sur l'article de l'évacuation des territoires

prussiens en Westphalie, d'autant plus qu'ils sont piqués et aigris par les hauteurs de S. M. prussienne, et par les intrigues de ses ministres; mais ils sont retenus par ces intrigues même qui ont lié la cause du roi de Prusse à celle du parti de l'opposition; et comme la clause du traité de Westminster, en 1756, qui porte l'engagement de s'opposer à l'introduction de toutes troupes étrangeres, passe ici pour devoir être éternellement subsistante, ils craindraient de donner trop de prise sur leur ouvrage, s'ils consentaient à l'expédient des garnisons mi-parties qu'on peut présenter malignement comme attentatoire à cette clause. Pour ce qui regarde la cour de Vienne, on témoigne ici une espece d'aversion pour elle, et on l'accuse d'une ingratitude révoltante pour ce pays-ci, qui l'a, dit-on, sauvée de sa ruine totale dans la derniere guerre. Je trouve tant de chaleur dans ce qu'on m'a dit plus d'une fois là-dessus, que j'y soupçonne ou de l'humeur ou de l'affectation. L'humeur ne saurait être la base d'un système durable, et l'affectation vaudrait encore moins. Je serai très vigilant pendant mon séjour ici à l'égard de cet objet.

Quant au roi de Pologne, le ministere serait

très porté à lui faire accorder une indemnité, mais il est très embarrassé à trouver sur qui la prendre, le roi de Prusse ayant formellement déclaré qu'il ne veut pas perdre un pouce de terre, et le parti de l'opposition servant de bouclier ici à ce prince, et de véhicule à toutes ses idées. Ainsi, à cet égard que j'ai fort à cœur, comme je le dois, et dont j'ai déja parlé plus d'une fois, je crains que le ministere ne craigne de se compromettre, et ne se laisse entraîner au torrent, selon la maxime commune et souvent vraie, qu'il faut céder quelque chose à ses ennemis.

Si la paix se fait, et que le ministere actuel subsiste, je suis dans l'opinion que cette cour-ci prendra un système d'indifférence à l'égard de tous les princes d'Allemagne; si la paix ne se fait pas, et que par hasard le ministere actuel ou du moins ses principes ne soient pas bouleversés, je crois que dans la continuation de la guerre cette cour-ci suivra encore un système d'indifférence pour l'Allemagne, qu'elle en retirera en totalité son argent, et qu'elle en retirera aussi ou en totalité ou en grande partie ses troupes pour se concentrer dans la guerre et les entreprises contre l'Espagne, en Amérique et en Europe.

Voilà le tableau des intérêts, des vues et des intentions à tous égards du ministere actuel d'Angleterre, et de ce qu'on appelle le parti du roi ; je vais à présent vous offrir celui des intérêts et des desseins du parti de l'opposition.

Les chefs de ce parti ne se divisent que dans quelques détails et nuances d'intention, mais se réunissent dans un centre commun d'intérêt et de vues, c'est-à-dire dans le besoin et dans le projet de renverser le ministere. M. Pitt, avec lequel il faut toujours sous-entendre M. Temple, veut la guerre pour détruire le ministere qui fait la paix ; il veut la guerre pour qu'on soit obligé de recourir à ses talents qui sont consacrés dans l'opinion publique; et il veut la guerre longue parcequ'il veut dominer long-temps, et qu'il regarde sa domination comme dépendante de la durée de la guerre. Il sait fort bien que le cœur du roi étant tout-à-fait contre lui, il ne saurait jamais être mis ni conservé à la tête des affaires, que forcément et par la nécessité des circonstances. Or, comme il est décidé à vouloir ou dominer ou troubler, il s'attache à tous les principes outrés qui peuvent le plus embrouiller les affaires du dehors, comme à toutes les ma-

nœuvres factieuses qui peuvent le plus aigrir les esprits au-dedans. Il établit comme base du système indispensable de l'Angleterre, la nécessité ainsi que la facilité d'écraser la France et l'Espagne, et la nécessité ainsi que la justice de soutenir et protéger vigoureusement le roi de Prusse. Il faut s'attendre à soutenir une guerre pour ainsi dire interminable, si M. Pitt revient à la tête des affaires.

Le parti de M. le duc de Newcastle est moins outré, mais il n'est pas moins dangereux, ni moins gênant pour le ministere. Ce seigneur a toujours conseillé la paix, et il ne saurait avec honneur se démentir aujourd'hui. Mais il affecte de ne vouloir qu'une paix brillante, il se rend difficultueux au conseil sur toutes les conditions qui peuvent nous convenir, il blâme et décrédite dans le public celles qui sont acceptées pour base, il étale un attachement excessif aux intérêts du roi de Prusse, et il est une des barrieres que le ministere n'ose passer dans la rédaction de l'article des évacuations d'Allemagne. Son but est de faire manquer la paix pour faire tomber le ministere; on a cherché à lui faire entendre qu'en manœuvrant de la sorte il travaillait sans le savoir pour d'autres plutôt que pour lui-même,

attendu son grand âge et le crédit de ses concurrents, c'est-à-dire de M. Pitt; mais il s'imagine que dans le cas où M. Bute serait écarté, quand bien même M. Pitt rentrerait dans l'administration, on ne pourrait pas se dispenser de lui donner à lui quelque grande place de confiance et de crédit apparent C'est tout ce qu'il souhaite et ce dont il ne peut pas se passer. S'il revenait de la sorte dans l'administration, c'est-à-dire comme une espece de fantôme et d'homme de paille, il n'aurait aucune influence et se laisserait emporter sans peine au tourbillon dominant; s'il rentrait dans le gouvernement avec influence et autorité réelles, il reprendrait probablement son goût pour la paix, mais il n'oserait certainement pas en rien témoigner d'ici à un an ou deux. L'ame de son parti est milord Mansfeldt, qui passe pour un homme de génie et d'une extrême hardiesse.

J'ai peu de chose à dire sur le parti de M. le duc de Cumberland, après avoir dit qu'il est dirigé par M. Fox, et qu'il a pour base et pour soutien l'intérêt que les troupes ont à la continuation de la guerre. Cet intérêt dérive naturellement de ce que pendant la guerre la paie des troupes qui sont en Angleterre est

beaucoup plus forte, et de ce qu'à la paix on envisage une réforme considérable. Le prince par son caractere passe pour turbulent et vindicatif. Il est piqué du rôle peu brillant qu'il joue, et il a, dit-on, une haine personnelle contre M. Bute. On croit que son parti a au moins autant de part qu'aucun autre aux horreurs vraiment scandaleuses et révoltantes dont Londres est inondé chaque jour; le roi lui a parlé sur la paix, et lui a déclaré qu'il la souhaitait. Le prince n'a pas osé n'y pas souscrire, ainsi ce n'est pas précisément contre la paix que son parti déclame; mais contre la paix telle qu'elle se traite, et contre les prévarications de ceux qui la traitent de la sorte. Au reste, M. le duc de Cumberland, en *permettant* au roi, son neveu, de faire la paix, s'est réservé de n'y consentir qu'au cas que ladite paix eût égard à toutes les satisfactions et convenances du roi de Prusse, en faveur duquel ce parti est un des plus bruyants déclamateurs.

Le parti du roi de Prusse, qui n'est rien par lui-même, est beaucoup dans ce moment-ci, parcequ'il s'est amalgamé à ceux de tous les chefs de l'opposition ouverte ou cachée. Ses ministres ont aisément profité de cette circonstance malheureuse pour nous, qui consiste en

ce que tous les partis sentent bien que le ministere qui veut la paix, et qui l'a si fort avancée, sera perdu si elle ne se conclut pas, ou si la conclusion n'est pas du goût de la nation. Aussi les ministres prussiens sont indécemment ennemis du ministere, et intriguent scandaleusement contre lui. Le roi en est vivement piqué, et je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il les chasserait de sa cour, s'il l'osait, mais il a les mains liées à cet égard par la crainte, ainsi qu'à l'égard des clauses essentielles du traité de paix. Le roi de Prusse, de concert avec le feu Czar, avait tout préparé pour culbuter M. Bute, en présentant aux premieres sessions du parlement qui va s'assembler, un mémoire violent contre lui, et où S. M. B. aurait été personnellement compromise ainsi que la princesse sa mere. On a ici les preuves de cette intrigue, et les pieces entre les mains. Le ressentiment du roi d'Angleterre en est tel qu'il doit être, mais en même temps il ose d'autant moins s'y livrer, que par cela même la cause prussienne en est devenue d'autant plus chere aux ennemis du ministere. Il est à remarquer que les trois partis de l'opposition, celui de M. Pitt, celui du duc de Newcastle, et celui de M. le duc de Cumberland, entraient

dans les mesures, j'oserai dire séditieuses, du Czar et du roi de Prusse. Je ne conçois pas quelles peuvent être les vues et les espérances de ce prince, mais il est certain que toutes ses manœuvres ici tendent à l'éloignement de la paix.

Tous ces différents partis qui se séparent en diverses nuances d'intérêts et de projets, mais en se réunissant comme à un centre commun, dans le dessein de renverser le ministere, et de donner des entraves au roi, se réunissent aussi dans les moyens qu'ils emploient pour arriver à ce but. Leur procédé à tous est de semer par des écrits séditieux et des gravures sanglantes tout ce qui peut inspirer à la nation de la défiance, de la haine, et du mépris pour le ministere, de l'éloignement, de la répugnance, de l'aversion pour l'ouvrage de la paix; du goût, de la passion, de l'enthousiasme pour la continuation de la guerre. Ces écrits sont reçus avidement par le peuple de Londres naturellement factieux, et d'ailleurs cette ville immense est en grande partie composée de gens qui ont intérêt à la continuation de la guerre. Tels sont les marins qui s'enrichissent par la course et les pirateries; les entrepreneurs et fournisseurs de tout ce qui entre dans

la composition des armements; les agioteurs, contractants, enfin toute espece de gens à porte-feuille qui prêtent leur crédit et leur argent à l'état; les officiers de terre et sur-tout ceux de mer beaucoup plus nombreux, et parmi lesquels la guerre d'Amérique est une occasion de fortunes fréquentes et éclatantes. Ces différents ordres de personnes répandent et accréditent les pamphlets qui sortent des mains du parti de l'opposition, et la populace (considérable ici et même redoutée), s'imbibe avec transport de toutes *ces mazarinades* qui renferment toujours et étalent souvent les idées chéries de liberté, de patriotisme, de grandeur du peuple anglais, aussi bien que les idées odieuses de *ministre favori*, celles de l'honneur et de l'intérêt national sacrifiés, et celles du triomphe prochain des artifices de la France et de l'orgueil de l'Espagne; à quoi se joint une peinture emphatique de la facilité prodigieuse qu'il y aurait d'élever l'Angleterre sur les ruines de l'une et de l'autre par la continuation de la guerre, ou du moins de faire une paix convenable à la supériorité de l'Angleterre, et qui fixât pour jamais cette supériorité infinie qu'un ministre étranger et prévaricateur est sur le point d'abandonner. A

l'appui de ces déclamations politiques viennent les personnalités les plus injurieuses, non seulement contre M. Bute, mais à l'égard de personnes qui devraient être sacrées pour tous les partis, et dont l'honneur est outragé chaque jour dans une foule d'écrits et de gravures atroces.

Telles sont les armes offensives dont on se sert ici contre le ministere, qui n'y saurait opposer comme en d'autres pays le bouclier de la police et de l'autorité, et qui n'a d'autre rempart que la patience, le courage, la résignation, et l'espérance de conclure la paix avant l'ouverture du parlement.

Le but du parti de l'opposition est de forcer la main au roi, et de renverser le ministere par la chûte du crédit; et voici ce qui arrivera à l'ouverture du parlement. Il faudra que le roi, dès les premieres sessions, déclare ou le parti de la paix ou le parti de la guerre: il ne sauroit laisser la chose en suspens à cause de la demande différente qu'il aura à faire dans l'un ou dans l'autre systême. En même temps, M. Bute, premier commissaire de la trésorerie, ne peut se dispenser de produire un état de dépense de guerre ou un état de dépense de paix, et c'est pour cela qu'il lui est né-

cessaire de savoir à quoi s'en tenir sur l'alternative, environ trois semaines avant l'ouverture du parlement, parcequ'il a à prévenir les gens de confiance pour la formation des fonds, et qu'en les prévenant il faut leur dire de quoi il s'agit, et à quelle concurrence la cour portera ses demandes; sur quoi il faut observer que la plupart de ces personnes sont dispersées dans les provinces, ce qui emporte du temps pour la communication et le concert nécessaires; or, si la paix n'est pas faite, et que le roi soit obligé de produire un état de guerre, il faut compter que tous les effets tomberont dans un extrême discrédit *apparent*, et que toutes les bourses se resserreront à l'excès jusqu'à un changement de ministere et de principes. J'ai lieu de soupçonner que M. Bute n'attendra pas ce moment humiliant, et qu'il le préviendrait par une retraite volontaire; aussitôt après les autres ministres qu'il a placés, ou succomberont ou ne se défendront qu'en changeant de système, et le crédit public paraîtra renaître et se relever de dessous les ruines de l'ancien ministere et de son système, en même temps que de nouveaux ministres étaleront un système et des maximes diamétralement opposées.

Voilà, monsieur le comte, le tableau que je me fais de ce pays-ci, observé dans son organisation actuelle relativement à l'ouvrage de la paix. Il me paraît qu'on en doit résumer quatre propositions que je crois autant de vérités certaines.

1° Que le ministere anglais actuel a intérêt de faire la paix.

2° Qu'il a intérêt de la faire avant l'ouverture du parlement.

3° Que le ministere sera culbuté et la paix reculée au moins d'une ou deux campagnes si les préliminaires ne sont pas signés quinze jours avant l'assemblée des chambres.

4° Que le roi et son ministere ont effectivement et malheureusement les mains liées par rapport aux articles essentiels de la paix convenue au conseil, et tels sont à ce que m'a assuré plus d'une fois M. de Viry, l'article VI et celui des évacuations d'Allemagne.

Vous devez regarder comme certain, Monsieur, que si M. Bute osait porter le roi à quelque modification sur ces deux articles, contre l'avis des seigneurs du conseil, et que la paix fut présentée au parlement sous cette forme non consentie dans tous les points essentiels par lesdits seigneurs, il le paierait peut-être

de sa tête; ainsi il ne faut pas se flatter qu'il s'y expose; et quand il le voudrait, le roi qui l'aime véritablement, et qui ne le sacrifiera jamais que dans l'espérance de le reprendre un jour, n'y consentirait pas.

Il est plus que temps de finir cette énorme lettre pour laquelle je vous demande encore votre indulgence, parceque dans la persuasion où je suis que le temps presse, je me suis pressé de la faire, et je crois qu'elle s'en ressentira. Je crois être sûr de n'y avoir rien mis que de vrai, et je serai bien heureux si elle vous fournit quelques connoissances utiles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

SIXIEME LETTRE

Du comte de Choiseul au duc de Nivernois.

Paris, ce 25 septembre 1762.

Je vous expédie ce courier très à la hâte, mon cher ami, et ne vous dirai autre chose dans cette lettre particuliere, si ce n'est que je vous aime de tout mon cœur, que je sens toutes les obligations que je vous ai, et que je suis très

fâché que vous soyez excédé de fatigue. Je vous demande en grace de vous ménager et de vous conserver. Jugez de tous mes remords, et des reproches que je me ferais si votre santé était altérée de cette commission. La mienne n'est pas bonne, je suis très abattu et affaissé. L'excès du travail, et plus encore la contradiction et la peine d'esprit prennent beaucoup sur moi. Je vois en noir sur votre négociation, et je prévois que si elle se rompt nous serons la fable de l'Europe.

Adieu, mon cher ami, je vous aime et vous embrasse bien tendrement.

SEPTIEME LETTRE

Du duc de Nivernois au comte de Choiseul.

Londres, le 26 septembre 1762.

Ne parlons pas de notre santé, mon cher ami, et n'y pensons même pas d'ici à la signature des préliminaires. Nous nous porterons mieux alors, je vous le promets. Je me regarde jusque-là comme asthmatique. Je commencerai alors à repirer, et puis après le traité définitif

je reprendrai toute mon haleine, à ce que j'espere. Je suis contrarié et impatienté de tout ce qui s'est passé à Paris, mais non effarouché ni découragé. C'est un malheur que votre expédition me soit arrivée un samedi, car ce jour-là jusqu'au lundi, M. Bute est toujours en campagne. Je ne pourrai le voir probablement que mardi, mais je vais en attendant lui faire écrire par le comte de Viry, et je lui ferai sentir par cette voie confidentielle, qu'il est nécessaire que nous travaillions ensemble papiers sur table avant qu'il envoie au duc de Bedfort des instructions qui doivent pour le bien de la chose, être le résultat de notre travail. Je verrai M. Egremont avant M. Bute, comme c'est la regle, dont il y aurait de l'inconvénient à s'écarter, et je dégrossirai avec lui, ou plutôt je parcourrai tous les objets de la besogne, mais le vrai travail sera avec l'autre; je vous expédierai votre courier en retour dès que je serai en état de former quelque pronostic, au hasard même de me tromper sur quelque point, et vous voudrez bien ne pas me prendre par mes paroles jusqu'à l'envoi d'un second courier, qui suivra de près le premier. Au reste, comptez avec certitude que j'ai et aurai vos intentions et celles de votre cousin bien pré-

sentes à l'esprit et au cœur, et que je ferai bien véritablement de mon mieux pour tirer quelque parti de ce ministere-ci. Mais comptez qu'on vous dit la vérité en vous parlant des dangers qu'on court d'être recherché, etc. pour le fait de la besogne présente. Souvenez-vous de ce qui s'est passé à la paix d'Utrecht, et soyez sûr qu'il y avait alors moins de déchaînement, de fermentation, de fanatisme, et d'audace, qu'il n'y en a aujourd'hui dans le parti de l'opposition. D'ailleurs, *le pauvre* duc que vous avez est à compatir dans sa crainte de se compromettre. Il est personnellement très haï d'un grand nombre de gens, il a très peu de partisans: il est tout-à-fait taillé pour servir de victime, et la pâture serait bonne, car il a 1200 mille livres de rente.

Sa femme doit partir mercredi. Elle a un souverain empire sur lui; elle m'a paru dans les deux ou trois conversations que j'ai eues avec elle, tout-à-fait conforme à sa réputation et à ce que vous en savez. Elle serait bien affligée et même honteuse que son voyage fût trop court, elle en a même quelque inquiétude, parcequ'elle prête l'oreille à tous les propos qu'on vient lui tenir, et dans ce pays-ci c'est un grand défaut. Je l'ai pleinement rassurée

autant qu'on peut rassurer les gens soupçonneux ; mais du moins je suis certain de lui avoir paru très sûr de mon fait. Je crois qu'il sera bon que vous et votre cousin lui fassiez entendre que je vous ai prévenus en sa faveur.

Adieu, mon cher ami, comptez que nous sortirons de cette crise, et que nous cesserons de maigrir vers le 12 ou le 15 du mois prochain.

Dites à madame de***, que je conçois bien qu'elle ait de l'impatience, mais que je ne crois pas qu'elle doive avoir d'inquiétude, et que je ne vois pas en noir. La lettre de votre cousin à Madrid, du 20 septembre, est excellente, et ne saurait manquer son effet s'il y a un grain de connaissance et de discernement des choses dans ce pays-là.

HUITIEME LETTRE

Du même au même.

Londres, le 2 octobre 1762.

Mon cher ami, je ne vous écris ce mot de lettre particuliere que pour y joindre un extrait que j'ai fait du London Chronicle d'hier,

lequel extrait je ne veux pas envoyer à M. Genest ni à vos bureaux. Une partie de cette lettre de Paris (celle qui vous regarde) est bien absurde, mais pourtant je parierais que cela est tiré des dépêches du duc de Bedfort, car vous devez savoir que le London Chronicle dépend de la secrétairerie d'état, et se fait sous ses yeux. Je ne veux pas dire que le duc de Bedfort ait mandé cela de la sorte, et je crois qu'il ne l'a ni pensé ni écrit; mais il aura mandé que vous ayant parlé d'une chose (concernant l'Espagne), vous l'avez envoyé au duc de Choiseul; qu'ayant parlé au duc de Choiseul d'une autre chose (concernant nos intérêts directs), il l'a renvoyé à vous, et que tout cela prend et consomme un temps précieux. Cela mal extrait, me paraît avoir servi de canevas à l'extrait ridicule que je vous envoie ci-joint, et que j'ai cru devoir vous envoyer.

Je vois clairement que MM. les secrétaires d'état d'ici veulent faire les patriotes en cette occasion; mais je me flatte que le duc de Bedfort ne le sera pas tant pour M. Bute, quoiqu'il témoigne sa satisfaction d'un succès si brillant et si utile que la prise de la Havane; il témoigne aussi avec candeur qu'il croit la paix encore plus utile, et qu'il la desire autant

que jamais. En effet, elle lui est nécessaire à lui personnellement, et au jeune roi son élève, qui sans cela ne saurait élargir ses chaînes, et user vraiment de sa prérogative. Il ne faut pas oublier cela, et il ne faut pas oublier non plus que la paix est manquée, selon toute humaine conjecture, si la signature des préliminaires ne précède pas la fin de ce mois.

Je me tairai sur ma santé, car ce que je vous en dirais vous ferait de la peine; ce qui me déplaît le plus, c'est que mon mal à une paupière m'est revenu, et cela n'est ni commode ni agréable. D'ailleurs, je dors fort mal, et cela me met à terre. J'ai pourtant encore de la force et du courage pour finir la besogne, et je pense toujours qu'elle finira; mais il est bien fâcheux pour l'Espagne qu'elle n'ait pas été finie plutôt.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien, et aimez-moi comme je vous aime.

Je charge ma femme d'un travail avec vous sur des maisons, meubles, etc.

Du London Chronicle, le 30 septembre. Extrait d'une lettre de Paris du 20 septembre.

Le duc de Bedfort, à son arrivée ici a reçu

toutes les marques de distinction dues à son rang. On a donné dans cette occasion toutes les preuves du zele que l'objet de sa mission inspire. Naturellement toutes les personnes de distinction sont venues lui rendre visite. Les conférences devaient commencer hier, mais elles ont été retardées par une altercation qui s'est élevée entre les ministres français, concernant la besogne respective qu'ils doivent avoir dans cette négociation. Le comte de Choiseul, comme ayant le département des affaires étrangeres, prétend qu'il lui appartient de conférer avec l'ambassadeur anglais; d'un autre côté, le duc son frere veut avoir le droit de diriger la négociation; ainsi le temps se perd en débats inutiles, et les affaires n'avancent point. Les espérances de paix ne nous paraissent pas si prochaines qu'il y aurait lieu de le croire sur les pompeux préparatifs qu'on fait à cette occasion. Le parti opposé au lord Bute en Angleterre; l'impossibilité de faire des propositions qui soient en même temps convenables à notre nation, et du goût d'une nation ennemie qui est sans cesse divisée par les factions; la crainte de proposer un traité équitable à un peuple enflé du succès de ses armées, ensuite des captures de ses flottes, et dont le commerce

invente tous les jours de nouveaux projets pour écraser le nôtre dans toutes les parties du monde; enfin les prétentions de l'Espagne, que les moindres succès rendent arrogante, tout cela doit nous faire croire que la paix n'est pas aussi prochaine que bien des gens se l'imaginent. Le marquis de Grimaldi, qui a cimenté notre alliance avec l'Espagne, veut être présent à toutes les conférences qui se font entre le duc de Bedford et nos ministres; et si cette demande lui est accordée, nous ne pouvons attendre que de la confusion et de la mésintelligence dans la négociation.

NEUVIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 4 octobre 1762.

Je n'ai rien à vous dire, mon cher ami, au par de là de ce que je vous dis dans ma dépêche, sinon que je ne crois pas avoir de ma vie été dans un trouble et chagrin pareil à celui que me donne cette diable de nouvelle de Cologne. Comment quinze jours avant la signature d'une

paix que nous faisons vous et moi, le malheureux Guerchy n'aura pu éviter un coup de fusil? J'avoue que je ne saurais supporter cette idée; je sais qu'elle ne vous sera pas moins cruelle qu'à moi, si cette malheureuse nouvelle se trouve vraie, comme je le crains. Les amis de milord Granby sont bien heureux, il ne s'est pas trouvé à l'affaire, parceque, dit-on, il avait la fievre. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, je suis tout à la fois fort échauffé et fort abattu, et j'ai un rhume abominable. Nous avions il y a trois jours ici le mois de juillet, et depuis avant-hier nous avons le mois de décembre le plus froid et le plus affreux. Il n'y a que M. Durand au monde qui soit au-dessus d'un climat bâti de la sorte. Pour le pauvre d'Eon il est dans son lit depuis trois jours; ce n'est rien de sérieux, grace à Dieu, et il ne laisse pas que de travailler avec la tête empaquetée pour une terrible fluxion, accompagnée d'un clou dont il a beaucoup souffert.

Portez-vous bien, mon cher ami, c'est une consolation dont j'ai grand besoin. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous aimerai de même tant que je vivrai.

P. S. Vous sentez-bien que je ne parle pas

à ma femme aussi naturellement qu'à vous sur ma santé, et je compte sur votre prudence à cet égard.

DIXIEME LETTRE

Du duc de Brissac, au duc de Nivernois (1).

A Brissac, ce 1er octobre 1762.

En vérité, M. le duc, ce n'est pas d'aujourd'hui que vous complétez ma joie par la distinction dont vous jouissez en notre nation, elle est bien satisfaite de voir ses intérêts en vos mains spirituelles. Vous êtes reconnu le bouquet favori de la vertu, j'en fais grand fête à mon cœur votre allié. Je prie votre santé d'être rassurante aux travaux de votre gloire si cousue d'embarras ; soyez heureux dans les prééminences que vous donne l'opinion générale. Je souhaite à de prompts préliminaires la course de mon fils vers son beau-père. La

(1) On donne cette lettre comme un échantillon du style singulier qu'employait le duc de Brissac. Cette bizarrerie n'était point affectée ; car c'était son ton naturel et sa langue chevaleresque.

sainte émanation de vous, si guirlandée de charmes, qui allument ma vétusté, m'a écrit la lettre la mieux pensée. Ma chere petite n'a que faire de douter de l'amour le plus tendre, et le mieux ordonné à mes sentiments. Vivez en bonne santé pour la paix de la mienne; on ne peut vous aimer et estimer mieux que je fais.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé le duc DE BRISSAC.

P. S. Je vous recommande M. d'Eon; mon fils m'a dit que c'était un veritable dragon à l'armée et au cabinet.

Note de M. d'Eon.

Je suis fâché que l'on n'ait pas nommé M. le duc de Brissac ambassadeur extraordinaire, j'aurais été charmé de lui être utile, et de travailler sous ses ordres, parcequ'il a toute la noblesse et la bravoure de l'ancienne chevalerie; aussi il y a long-temps que je l'aime, et le respecte pour cela; même avant que M. le duc de Cossé se fut conjoint à la sainte émanation de M. le duc de Nivernois, que je porterai toujours dans mon cœur, malgré les petites

tracasseries qu'il m'a faites par pure complaisance pour ses amis de trente ans.

ONZIEME LETTRE.

Du comte de Choiseul au duc de Nivernois.

Versailles, ce 3 octobre 1762.

Je dirais volontiers, mon cher ami, que l'Espagne n'a que ce qu'elle mérite, si son malheur n'influait pas sur nous. Cependant vous me consolez un peu en me faisant espérer que cet évènement n'empêchera pas la paix; mais je trouve que le temps est bien court d'ici à l'ouverture du parlement, sur-tout si les demandes des anglais nous obligent d'envoyer un courier à Madrid.

Il me reste une autre inquiétude, elle roule sur la bonne foi des Anglais. L'ambassadeur de Sardaigne m'a confié sous le plus grand secret, que M. de Bedford avait reçu, quelques jours après son arrivée ici, des instructions de la cour, par lesquelles on lui liait les mains, et qui lui défendaient de signer avant d'avoir envoyé un courier à Londres. On sait que, si

nous avions forcé M. de Grimaldi à signer le projet des préliminaires que je vous ai envoyé en dernier lieu, M. de Bedford n'aurait pas été autorisé à le signer. Vous sentez que cette anecdote peut donner des soupçons sur la bonne foi des ministres anglais. Le plénipotentiaire s'est choqué, et a dû s'en plaindre amèrement. En effet le procédé n'est pas bon pour lui ni pour vous, qui avez agi avec la plus grande franchise. Au reste, je ne vous confie cette particularité que pour votre direction ; il n'en faut faire aucun usage pour ne pas occasionner des tracasseries. Je crois cependant que le bailli de Solar l'aura mandé à M. de Viry, et vous pourriez suivre ce dernier pour voir s'il s'en onvrirait avec vous ; il serait intéressant de savoir quel est le motif de cet ordre. Je soupçonnerais volontiers M. Egremont d'en être l'auteur ; mais il n'aurait pas osé prendre sur lui un pareil ordre sans y être autorisé par son maître, et par le conseil.

Adieu, mon cher ami, je vous aime de toute mon ame ; vous êtes charmant ; vous faites des merveilles ; mais vous ne vous portez pas bien, et c'est un grand tort. Ma santé n'est pas meilleure, je voudrais bien vous ressembler en tout, hors sur ce point.

DOUZIEME LETTRE

Du même au même.

Fontainebleau, ce 7 octobre 1762.

Je ne suis ici que d'hier au soir, mon cher ami, et mon établissement n'est pas encore fait. Je vous dépêche ce courier très à la hâte pour vous informer de la réponse d'Espagne; elle est telle que nous aurions pu signer dès demain les préliminaires, si la Havane n'avait pas été prise, et si M. de Bedford avait des instructions définitives et modérées; car nous sommes très décidés à prendre sur nous, et à nous relâcher sur les conditions de l'Espagne. Mais vous sentirez en même temps que si l'on demande des cessions de colonies, nous ne pouvons faire de semblables stipulations sans y être formellement autorisés; c'est pourquoi il est bien important que les prétentions de l'Angleterre ne soient pas trop augmentées.

Je vous suis bien obligé de m'avoir envoyé l'extrait des papiers anglais qui nous regarde; je suis bien aise de savoir tout ce qu'on dit sur

mon compte, en bien ou en mal; c'est un service que les amis doivent rendre aux gens en place; mais ceci est une bêtise et une intention, dont il me semble que vous avez jugé très juste, et qui ne me fait rien du tout.

Je viens d'avertir votre femme par mon courier, et d'écrire que je vous en dépêchais un cet après-midi; je ne sais si elle en sera instruite assez tôt pour en profiter; mais n'en ayez aucune inquiétude, car elle se portait fort bien avant-hier.

Adieu, mon cher ami, choyez bien votre santé, je vous prie, c'est la premiere de mes instructions et la plus intéressante. Je vous aime de tout mon cœur, et comme vous méritez de l'être.

TREIZIEME LETTRE.

Du duc de Choiseul au même.

Fontainebleau, ce 7 octobre 1762.

Il est bien impertinent, Monsieur le duc, de vous donner une commission; je ne me détermine que parcequ'elle vous donnera bonne

opinion de ma sobriété et de ma sagesse; je voudrais que vous engageassiez mon ancien ami, M. d'Eon, à m'envoyer mille bouteilles d'eau de Bristol, c'est là seule que j'aime, mais je l'aime beaucoup, je rembourserai à M. d'Eon, par la voie de M. Wanheik, les frais d'achat, de transport, etc. Je vous renouvelle mes pardons, Monsieur le duc, de cette importunité. Croyez cependant que je ne desire pas avoir cette eau, pour dire, quand vous reviendrez, que vous n'avez fait que de l'eau claire en Angleterre; j'espere en vos succès, et suis bien sûr qu'il n'y aura aucun reproche à faire à votre rôle et à votre dextérité.

J'ai l'honneur d'être avec un sincere attachement, Monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc de Choiseul.

QUATORZIEME LETTRE.

Du marquis d'Ossun au duc de Choiseul, dont copie était jointe à la précédente.

De Saint-Ildephonse, le 29 septembre 1762.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre confidentielle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 de ce mois; il est certain, comme vous le marquez, que le moment était instant, et qu'il fallait de la part de S. M. C. un oui qui nous donnât la paix, ou un non qui perpétuât la guerre; les choses ont, grace au ciel, tourné de bon côté, ainsi que vous le verrez par ma lettre ministérielle, et vous pouvez, Monsieur, assurer à S. M., que le roi, son cousin, sera satisfait de tout ce qu'elle décidera par rapport aux différents de l'Espagne, parceque son principal desir est d'avoir la gloire de procurer une paix raisonnable à la France. Je suis bien sûr, Monsieur, que cette certitude ne vous empêchera pas de faire tous les efforts possibles

pour faire adopter les prétentions de l'Espagne, et que vous joindrez à ces efforts réels, les démonstrations de zele, pour le bien de l'Espagne, les moins équivoques; car vous sentez bien que vous serez examiné de près à cet égard par M. le marquis de Grimaldi. Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été frappé de la grande différence que vous me mandez avoir existé entre les instructions qui ont été adressées à M. le marquis de Grimaldi, et le compte que M. O Dunne et moi avions rendu des dispositions de S. M. C. pour faciliter la paix de la France. J'ignore ce que M. O Dunne vous aura rapporté à ce sujet, parcequ'il ne m'a point communiqué ce qu'il a pu négocier ici à son dernier voyage; mais je puis protester que je n'ai jamais rien mandé qui ne m'eût été dit par S. M. C. ou par M. Wall; et si vous avez la bonté de relire mes dépêches, vous y remarquerez que j'avais eu l'honneur de vous prévenir que les articles des limites du Canada, des traités de commerce, et d'un arrondissement aux dépens du Portugal, souffriraient de grandes difficultés de la part de l'Espagne, mais non pas jusqu'au point de faire échouer la négociation de la paix: je n'ai pas pu me refuser de dire un mot à M. Wall sur la diffé-

rence qu'il y avait eu entre la conduite de M. de Grimaldi, et les assurances que nous avait données S. M. C.; ce ministre m'a répondu que les sentiments de condescendance du roi son maître n'avaient jamais varié, que ce prince avait laissé le roi maître de terminer pour l'Espagne, mais qu'il me priait de considérer que M. de Grimaldi et lui étant étrangers, avaient dû se conduire ainsi, soit pour montrer plus particulièrement leur zele pour le bien du royaume qu'ils servent, soit pour se mettre autant qu'il serait possible à l'abri des reproches sanglants dont ils seraient néanmoins et très certainement déchirés en cette occasion par la nation espagnole.

J'ai déja eu l'honneur de vous mander, Monsieur, que je soupçonnais qu'il était question de quelque mariage entre la cour de Vienne et celle-ci; je vois que vous avez reçu des avis qui confirment mes soupçons : j'ai fait quelques démarches très discretes pour pénétrer s'il s'agissait du prince des Asturies ou du roi de Naples; mais je n'ai encore pu rien découvrir à ce sujet, j'espere qu'avec un peu de temps mes recherches auront un meilleur succès; si j'avais la liberté d'en parler à S. M. C., je suis persuadé que ce monarque daignerait

me dire franchement ce qui en est. Si l'affaire se traite, c'est uniquement entre M. Wall et M. de Rosemberg, ils sont extrêmement amis; il est certain que le ministre impérial éprouve depuis quelque temps un accueil extrêmement obligeant de la part de S. M. C., et qu'il a l'air satisfait dans des circonstances où il semble qu'il n'y aurait pas trop de raison de l'être, vu l'obstination du roi de Prusse à continuer la guerre, et le ton de supériorité avec lequel il la fait. On pourrait ajouter à cela la paix de la Russie, et des craintes assez fondées que la Porte Ottomane ne veuille attaquer incessamment les états de l'impératrice reine.

J'ai l'honneur d'être, etc.

QUINZIEME LETTRE.

Du duc de Choiseul au duc de Nivernois.

Versailles, ce 3 octobre 1762.

Vous nous avez mandé hier, monsieur le duc, la plus mauvaise nouvelle que nous puissions recevoir, et d'autant plus mauvaise que je

m'attendais que les ennemis échoueraient dans leur entreprise, et que j'avais formé et suivi mon plan en conséquence; en quoi mon cousin aurait senti bien mieux que moi. Il faut partir du point où nous nous trouvons, et chercher à tirer parti du malheur même; c'est du moins l'avantage de ceux qui voyent en blanc. J'ai écrit en Espagne pour que l'on nous envoyât ici des pouvoirs de signer les préliminaires, les plus clairs et les plus étendus qui se puissent; je fais sentir la nécessité de faire la paix, ce qui n'est pas difficile à démontrer; mais en même temps j'observe que pour qu'elle soit faite, il faut que nous soyons en état de signer avant le 1er novembre, et par conséquent qu'il faut prévoir dans les instructions de M. de Grimaldi toutes les demandes que pourraient faire l'Angleterre, pour l'autoriser et signer à quelque prix que ce soit.

De votre côté, monsieur le duc, je crois que vous pouvez représenter qu'il serait de la justice étroite que l'Angleterre ne demandât pas de compensation pour une conquête entreprise et faite pendant la négociation, et se bornât à exiger les articles pour l'Espagne qui sont compris dans l'expédition que je vous ai

adressée l'autre mois; mais comme la justice étroite n'est pas ordinairement ce qui conduit les vainqueurs, vos soins se porteront sans doute à affaiblir les demandes de l'Angleterre, sur-tout si elles étaient telles qu'elles portassent sur des cessions de colonies entieres des Espagnols; enfin si le ministere anglais veut la paix, je crois qu'en ordonnant les signatures des préliminaires que nous avons envoyés sauf les modifications exigées par la cour de Londres, nous serions en état de signer tout de suite. Si au contraire l'on veut à Londres une compensation autre que celle stipulée dans nos articles, il serait desirable qu'elle fut de nature à être accordée par l'Espagne, sans avoir besoin d'envoyer un nouveau courier à Madrid. Voilà tout ce que je puis vous mander, monsieur le duc, dans ce moment-ci, en vous renouvelant les assurances du sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc DE CHOISEUL.

SEIZIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Choiseul.

Londres, le 9 octobre 1762.

MONSIEUR le duc, j'ai le bonheur d'avoir prévenu, par toutes mes démarches et tous mes discours depuis la nouvelle de la Havane, les excellents conseils et instructions que vous me donnez dans votre lettre du 3; mais je n'ai pas le bonheur de pouvoir vous en promettre le succès. La scene est changée ici par la prise de la Havane, c'est à-dire, elle est changée pour le ministere seul, car le parti de l'opposition reste dans les mêmes vues et principes, et n'en a que plus d'armes et de forces. Mais le ministere, à l'exception du seul M. Bute, ne croit plus avoir besoin de la paix, ni avoir intérêt qu'elle soit signée avant l'ouverture du parlement. Vous avez sous la main le seul ministre qui, par son système et son intérêt personnel, concoure avec M. Bute à souhaiter la conclusion et la prompte conclusion: c'est le duc de Bedford; et tout ce qui est à souhaiter, c'est

qu'on ne lui lie par les mains trop serré. Mais attendez-vous que M. Egremont serrera tant qu'il aura de force, et que tous ses confreres l'aideront. Reste à savoir si le roi et M. Bute, qui sont actuellement ici seuls dans leur persistance aux errements antérieurs, auront assez de force et de courage, et de moyens pour aider le duc de Bedford. Trouvez bon, Monsieur le duc, que je me réfere pour tous les détails, à ce que j'écris à Monsieur votre cousin, et que je me hâte de finir cette lettre qui me peine beaucoup à écrire, parceque j'ai fort mal à un œil.

Comptez avec certitude sur mon zele et ma vigilance à vous servir de mon mieux, et rendez une égale justice au sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

DIX-SEPTIEME LETTRE.

Du même au comte de Choiseul.

Londres, le 9 octobre 1762.

Mon cher ami, je ne vous dirai rien ici de plus, sinon que je suis tout-à-fait borgne. Je

finis ma dixieme heure de travail depuis hier au soir, et je suis excédé de toutes les peines de corps qu'il m'a fallu me donner depuis quelques jours. La négociation est trop fatigante ici pour moi, il faut négocier avec vingt personnes également accréditées ou également à craindre. Il faut courir après eux en toute sorte de lieux et à toute sorte d'heures; il faut recevoir et combiner une immensité de rapports et de relations. Il faut passer quatre heures à table, enfin il faut tout ce que je n'ai pas. Quant au moral j'y mets tout ce que j'ai, et je crois que vous trouverez mon travail de ce courier-ci important et utile. Si vous voulez la paix, signez avant l'ouverture du parlement *quoquo modo*, et sur toutes choses faites observer bien religieusement le secret que demande avec raison M. Bute. Il n'y a pas d'exagération à dire que sa tête pourrait et devrait être au bout de la révélation dudit secret.

Je me flatte de vous mettre par ma présente expédition en état de signer les préliminaires à la Toussaint, et je vis dans la confiance que cela arrivera.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur, et vous dis pourtant, en maniere de reproche, que sans

une lettre de Guerchy, du 25, je serais ici comme un stupide quand on m'y parle de l'affaire d'Amenebourg. Cette lettre de notre ami m'a rendu la vie, car il était venu ici de Cologne une cruelle nouvelle sur son compte.

Londres le 10 octobre 1762.

Il faudrait, mon cher ami, faire remercier le comte de Viry, par le bailli de Solar, et d'une bonne maniere pour tout le zele qu'il met à ceci malgré son triste état. Son intimité avec le lord Bute nous est bien utile, et il ne s'est pas épargné à en faire usage dans cette crise: la plupart des notices que je vous fournis me viennent par ce moyen; mais je vous avertis que le pauvre comte craint autant que le lord Bute d'être compromis, et cité: il est inutile de vous en dire les raisons que vous sentez de reste, et je l'ai bien assuré qu'il peut compter, ainsi que son ami, sur notre entiere discrétion et fidélité.

Je reçois, comme j'en suis là, votre courier, et je fais partir le mien. Vous verrez par le billet du comte de Viry, que je vous envoie, que par un retardement dont je ne suis pas maître, je serai obligé de vous en expédier un

autre demain ou après. N'oubliez pas de brûler le susdit billet du comte de Viry, et prévenez M. le duc de Choiseul, qu'avec toute l'éloquence de Démosthene et de M. Pitt, ou avec la sienne, on n'obtiendra pas ici la Havane sans un équivalent notable. Comptez même qu'il est bien difficile d'arriver à faire trouver cela possible, et qu'il faut bien du courage à celui qui osera se charger de la besogne sur le pied dont il s'agit, et dont je vous entretiens dans cette expédition. Je ne saurai que demain si nous y pouvons compter avec pleine certitude, et j'imagine que vous pourriez toujours, à l'arrivée de mon courier actuel, envoyer un courier à Madrid, si vous ne pouvez vous en passer, pour la cession de la Floride, et même ne feriez-vous pas bien de parler encore de Porto-Ricco pour obtenir la Floride plus aisément?

Je vous avoue que je suis anéanti de fatigues, mais le courage et l'espérance ne me manquent pas.

DIX-HUITIEME LETTRE.

Du même au duc de Choiseul.

Londres, le 10 octobre 1762.

Assurément, Monsieur le duc, vous aurez mille bouteilles d'eau de Bristol, et n'en déplaise à M. d'Eon, je la choisirai. Je m'y connais sûrement mieux que lui, j'en ai bu une centaine de pintes depuis que je suis ici, et son département à lui n'est pas celui de l'eau, à ce qu'il me paraît, car il a un corps de fer aussi-bien qu'un très bon esprit. Quant à moi, M. le duc, si j'ai quelque chose de bon, ce n'est certainement pas le corps, et si je restais longtemps ici, il ne vaudrait pas la peine d'être rapporté en France, et je prendrais le parti honorable de le laisser à Westminster. Je vous rends mille graces sinceres de la justice que vous rendez à mon zele; vous voyez que je ne m'épargne pas sur le travail, et j'espere qu'il vous sera utile en tout état de cause. Pour le succès c'est une autre affaire et qui ne dépend pas de moi. Je tiens la plume pour consulter

et non pour transiger, et M. le marquis Grimaldi doit convenir que ce n'est pas ma faute si les préliminaires ne sont pas signés il y a quinze jours, et si la Havane est prise. Nos affaires françaises qui sont mon seul objet direct et personnel, ne méritent plus la peine d'en parler, et il m'est un peu douloureux que ma besogne dépende actuellement des affaires espagnoles, qui d'abord étaient avec raison regardées comme égales à zéro. J'en suis plus affligé comme citoyen que pour l'honneur public et extérieur de ma négociation. Vous vous souvenez que ce n'est pas par vanité que je m'en suis chargé, et vous vous souvenez de la perspective que j'ai mise au bout comme condition *sine quâ non*. Ainsi, comptez que comme le zele et l'amitié sont mes seuls mobiles, je suis et serai constamment sans gloriole, et par conséquent sans inquiétude et sans découragement dans les crises. Nous sommes au milieu d'une bien violente et décisive, c'est à vous, Monsieur le duc, à nous en tirer par votre crédit sur la cour de Madrid, s'il est nécessaire d'y recourir, ou par votre prépondérance sur M. Grimaldi, s'il est possible d'avoir sa signature sans envoyer en Espagne. Ma tâche à moi, c'est de vous fournir de bons matériaux pour

la confection de cet important et difficile ouvrage qui vous fera tant d'honneur, et j'y travaille de mon mieux, comme vous aurez vu par mon expédition d'hier et par la présente. Je me rapporte pour les détails à ce que je mande dans l'une et dans l'autre à Monsieur votre cousin, et je me bornerai à vous répéter ici que toutes les têtes du conseil anglais et de la nation anglaise sont entièrement tournées par l'affaire de la Havane, à l'exception de deux qui sont à Londres, et à ce que je crois une qui est à Paris, je veux dire le roi, M. Bute, et le duc de Bedford. Comptez encore, en outre de ce fanatisme universel, que tous les intérêts personnels, à l'exception de ces trois là, sont actuellement dirigés ici vers la continuation de la guerre, et que ces trois personnes même n'ont intérêt, desir, et possibilité de faire la paix qu'avec une forte compensation pour la Havane. Vous me fournissez dans votre lettre les seuls arguments à employer pour combattre cette exigence de compensation. Assurez-vous que j'en ai fait, que j'en fais, et que j'en ferai usage de mon mieux, mais n'espérez pas que ce puisse être avec fruit. Les circonstances nationales y font un obstacle invincible, et je vous prie, Monsieur le duc, de juger de la

possibilité du succès par l'intuition desdites circonstances. Le détail que j'en fais n'est sûrement pas exagéré. Je vous avoue que je compte sur la signature des préliminaires dans les trois premiers jours de novembre, et j'y compte parceque dans l'état présent, et vu l'état futur des choses en Amérique, il me paroît de premiere et absolue nécessité que l'Espagne se détermine aux sacrifices exigés, ou qu'elle y soit déterminée.

Je tombe de fatigue en vérité, Monsieur le duc, et j'ai un mal aux yeux insupportable, à peine me reste-t-il la force de vous renouveler le sincere et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

DIX-NEUVIEME LETTRE.

Du même au comte de Choiseul.

Londres, le 11 octobre 1762, au soir.

MONSIEUR,

J'ai enfin cet éclaircissement si long-temps attendu, et je vous assure qu'il m'a coûté bien

des peines de corps et d'esprit. S'il était tel que je l'aurais desiré, je n'y aurais pas de regret; mais enfin, tel qu'il est, c'est beaucoup de l'avoir, parceque cela pourra vous servir de direction pour déterminer l'Espagne.

Je joins ici la copie exacte dudit éclaircissement par écrit que m'a donné M. le comte de Viry. J'ai vu et lu l'original entre ses mains, écrit de la main de mylord Bute. Les notes que vous trouverez en marge de deux articles, ont été écrites par moi, sous la dictée du comte de Viry; et contiennent seulement, à ce qu'il m'a dit, son opinion et son pronostic particulier. Les articles qui sont sans notes marginales, sont ceux que ce ministre m'a assuré être des conditions *sine quâ non*, et ne point admettre de modification. Vous ne sauriez les trouver plus dures qu'elles ne me le paraissent à moi-même, et je pleure en vérité des larmes de sang quand je songe à tout ce qui a retardé la signature des préliminaires. M. le comte de Viry ne s'est pas contenté de me remettre cette énonciation des sentiments de mylord Bute, il m'a communiqué encore plusieurs détails contenant les avis particuliers des membres les plus accrédités du conseil, et outre cela il m'a fait part d'une anecdote très intéressante qui an-

nonce un changement prochain dans ce ministere-ci, en vue de corroborer dans le conseil et dans le parlement le parti de la paix; car quelque dures que soient les conditions que les amateurs de la paix y imposent, on a et on aura encore besoin de beaucoup d'art pour faire prévaloir dans le conseil et dans le parlement ce système. Le détail suivant, qui contient les prétentions de chacun de ces messieurs, vous mettra à portée d'en juger.

M. Grandville, M. Mansfield, M. Egremont, M. Greenville, et le chancelier, en supposant qu'on prît le parti de rendre la Havane, ont dit séparément que le moins qu'on devait avoir en compensation, c'était l'isle de *Porto-Ricco*, la Floride, etc., la petite isle de la Providence dans la baye d'Honduras, et la conservation et concession de toutes les fortifications et de tous les établissements anciens et nouveaux des Anglais à la derniere côte d'Honduras; de plus la liberté à la nation anglaise, ou du moins à une compagnie qui se formerait à cet effet, de commercer librement dans les indes espagnoles à l'exclusion de *toute autre nation*, dérogeant à cet effet pour les Anglais *seuls* à la stipulation du traité d'Utrecht. De plus une renonciation formelle et expresse du roi d'Espagne à toute

pêche de la morue *in genere*, sans spécifier celle sur le banc de Terre-Neuve. M. Grandville, et le chancelier (M. Hendelei) ont ajouté que l'on devait obtenir proche du port de Gibraltar un territoire où sont les lignes des Espagnols, et d'où ils peuvent inquiéter les Anglais dans le port. Enfin tous les susdits ministres demandaient qu'on exigeât une renonciation solennelle à tous les états du Portugal.

Voici maintenant l'anecdote relative à un changement prochain dans le ministere Anglais. M. Egremont a été ce matin chez M. Bute, pour lui dire qu'il voyait que le roi serait obligé de faire des changements dans le ministere pour se procurer plus de créatures, qu'il venait chez lui pour lui déclarer qu'il était prêt à remettre son emploi, qu'il ne soutiendrait pas moins le roi, et ne serait pas moins attaché à M. Bute qui le lui avait procuré, de même qu'à sa famille les postes qu'elle occupe. M. Bute l'a reçu avec amitié, en lui déclarant qu'il ne lui demandait que de soutenir la paix, et à cette condition, M. Egremont demeurera en place. On croit que M. Greenville aura un autre emploi au lieu de son département, qui pourrait

bien être donné à M. Halifax, et en même temps M. Fox entrerait au conseil privé, et pourrait bien avoir la direction des affaires du roi dans la chambre basse qu'a actuellement M. de Greenville, du moins on travaille auprès de M. Fox pour l'engager à se charger de cette difficile et importante commission. M. Bute se croit sûr de M. Fox et de M. Halifax. M. le comte de Viry croit et espere que ces changements se feront avant la tenue du conseil secret, où seront dressées les instructions du duc de Bedford.

Tous ces détails me sont confiés sous le plus grand secret, et en recevant ma parole et la vôtre que ledit secret sera gardé avec la derniere religion, tant pour l'Espagne que pour M. le duc de Bedford. M. le comte de Viry, sous la dictée duquel j'ai écrit la minute de tout ceci, n'en mande pas un mot à sa propre cour. Ce sage ministre pense qu'on ne saurait trop se presser à cause du parlement prochain, et des prises et conquêtes prochaines qu'on attend ici, et il croit nécessaire que vous vous fassiez envoyer par le roi d'Espagne une carte blanche sans aucune restriction et avec la plus grande diligence, à moins que vous ne puissiez déter-

miner d'une maniere quelconque M. Grimaldi à prendre sur lui de signer sans envoyer à sa cour.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VINGTIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 11 octobre 1762, à onze heures du soir.

Je n'ai pas la force de vous écrire un mot, mon cher ami, pour vous dire que je vous aime de tout mon cœur. Jugez où j'en suis. Vous ne sauriez croire les peines d'esprit et de corps qu'il a fallu me donner tout aujourd'hui pour parvenir à vous donner le triste, mais positif éclaircissement que je vous envoie. J'espere que vous serez content de mon travail, du moins quant à la quantité et à l'intention, et c'est la seule chose qui puisse me soutenir dans ce chien de pays-ci, où le climat et les prétentions sont si terribles. Adieu, mon cher ami, donnez-moi de vos nouvelles, dites-moi que vous m'aimez, et déterminez promptement, ou M. de Grimaldi ou son maître.

P. S. Gardez et recommandez le plus grand secret, et à l'égard de l'Espagne, et à l'égard du duc de Bedford, et à l'égard de quiconque n'y serait pas nécessairement admis. Souvenez-vous de M. Oxford à la paix d'Utrecht, et trouvez bon que le pauvre M. Bute s'en souvienne.

VINGT-UNIEME LETTRE

Du même au même.

Londres, le 13 octobre 1762.

Mon cher ami, j'ai de l'espérance, car je vois clairement qu'on veut ici faire et soutenir la paix, mais je conviens qu'elle sera bien rigoureuse pour l'Espagne. M. Grimaldi doit s'en mordre furieusement les pouces. Je vous assure qu'il n'y a peine d'aucun genre que je ne me donne pour vous bien servir, et dans ce diable de gouvernement-ci il faut s'en donner du matin au soir de tous les genres. Aussi je suis en vérité anéanti, mais l'amitié me soutient, et si vous êtes content de moi je serai content de tout. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur,

je n'ai pas la force de vous en dire davantage.

Il faut pourtant que je vous fasse souvenir du reste de la vaisselle et de la porcelaine, envoyez-moi cela bien vîte je vous en conjure, car je ne puis me dispenser de tenir un état dès que je vais être dans ma maison. Je vous fais encore souvenir de votre vin de Tokay, il me fera grand besoin, car je ne dîne nulle part où il n'y en ait de bon.

Quant à une maison de campagne, voici l'abrégé des longues recherches. La famille de la duchesse de Bedford m'offre une petite guinguette appartenante au duc, et à deux lieues de Londres, on la dit très petite et vilaine, mais en bon air et toute meublée. J'irai la voir, et puis je crois que j'en accepterai l'usage, et puis j'en remercierai le duc de Bedford, et vous prierai de l'en remercier bien gentiment.

Mon cher ami, si vous ne me renvoyez pas mes couriers, je serai obligé quelqu'un de ces jours d'aller vous porter des nouvelles moi-même. Je n'en serais pas faché, mais je craindrais que cela me fatiguât un peu.

VINGT-DEUXIEME LETTRE.

Du même au duc de Choiseul.

Londres, le 13 octobre 1762.

Monsieur le duc, on emballe votre eau, et je vous la garantis bien pure de Bristol; ce qui n'est pas toujours sûr ici. Quant au prix vous trouverez bon que je n'en parle pas, et j'ai encore plus d'un envoi pareil à vous faire pour *la compensation* du vin de Tockai, dont j'espere que vous avez eu la bonté de vous souvenir. Adieu, Monsieur le duc, je n'ai pas la force de vous en dire davantage étant accablé de fatigue, de mal aux yeux, et de miseres de toute espece, qui sont même plus que des miseres. Ce qui me soutient, c'est que j'espere que notre besogne ne rompra pas, elle sera honnête pour nous, mais un peu rigoureuse pour l'Espagne, et quoiqu'il y ait bien de sa faute, j'en suis très sincèrement affligé; mais que faire? La circonstance est trop jugulante, et ils ne peuvent guere ne la pas sentir à Madrid: du moins on le sent furieusement ici. Je vous renouvelle

mes hommages, Monsieur le duc, en me remettant aux détails que Monsieur votre cousin vous communiquera, et je finis en vous priant de rendre toujours justice au sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le duc, votre, etc.

P. S. Je vous envoie ma lettre à M. de Soubise, ouverte, pour que vous en preniez lecture, et que vous en fassiez part à madame***, avant de l'envoyer. Mettez-moi en même temps aux pieds de madame***, je vous supplie. Je n'ai pas l'honneur de lui écrire, parcequ'en vérité il ne m'en reste pas la force.

VINGT-TROISIEME LETTRE

Du même au comte de Choiseul.

Londres, le 18 octobre 1762.

Je vous aime bien, mon cher ami, et tant que je n'ai aucun regret d'être venu ici pour vous servir, quoique ma santé y dégringole grand train. Il y a actuellement à Londres beaucoup

de coliques, venant sans doute du froid subit et excessif pour la saison. J'en ai ma bonne part depuis trois jours, et aujourd'hui cela se termine en dissenterie de glairage que je connais bien, mais que j'avais perdu de vue depuis quelques années. Je vais pourtant sortir à pied parcequ'il le faut pour votre service ; mais je suis vêtu comme un oignon, et avec un régime austere auquel je ne suis pas novice, je compte que ceci se passera sans rien de sérieux ; avec cela j'ai le plaisir de devenir borgne et manchot, car mon vieux mal à l'œil gauche, et mon vieux mal au bras droit se sont de nouveau emparés de moi. Je vous demande le secret pour ma colique, mon cher ami, et je ne sais pourquoi je vous le dis à vous-même, car sûrement cela vous chagrinera ; n'en ayez point d'inquiétude, je me tirerai d'affaire pourvu que vous me tiriez d'ici à la fin de l'hiver, et je vous dis sans exagération, que cela est nécessaire à mon existence. Heureusement tout sera fini au mois d'avril et long-temps avant, ou rien ne finira.

Croyez-vous que je fusse bien délicieusement à Londres, si je m'y trouvais flanqué par le roi de Portugal d'un côté, et de l'autre par

le prince Ferdinand, avec M. Pitt, brochant sur le tout? Je vous assure que si tout cela arrive il ne faudra pas s'en prendre à moi.

Je compte toujours sur les préliminaires signés avant le 10 du mois prochain, et je vous rabache sans fin et sans cesse qu'il faut se presser. Car si le parlement s'ouvre, et que les matieres s'y entament avant la signature, la tempête sera si violente, qu'elle submergera le roi d'Angleterre, son ministere actuel (excepté à ce que je crois M. Halifax), ce qui pis est toute notre besogne de paix; après quoi que deviendra l'Espagne, que deviendra la France, et que deviendra le ministere de France? J'en reviens donc, comme cet homme qui avait Jansenius sur le nez, à toujours dire qu'il faut ne pas perdre une minute. La tempête parlementaire sera bien encore assez forte pour nous tenir alertes, lors même que la besogne ne lui sera portée qu'après la signature des préliminaires. Je tremble à présent que Lisbonne ne soit pris avant cette diable de signature. Ah mon Dieu! que M. de Grimaldi avec sa conduite passée me pese sur l'estomac!

Je ne vous parle point des peines incroyables qu'exige ici la négociation dans une crise pareille à celle-ci. Figurez-vous trente abbés

de Chauvelin (1), tous d'avis et d'intérêts différents, à qui il faut aller faire entendre raison, et ajoutez que notre ami, le petit abbé, est à tous ces gens-là, comme une mouche est à un chameau.

Vous voyez, mon cher ami, que je ne suis pas triste, quoique je sois souffrant de corps et agité d'esprit, mais c'est que j'ai bonne espérance que votre ouvrage ira à bien, et cette idée me console de tout.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien, et aimez-moi, il ne me manquera plus que de retourner à mes moutons.

J'apprends par une voie dont je ne saurais me défier (c'est le comte de Viry), qu'en effet le roi de Portugal doit venir ici se réfugier si on prend Lisbonne, et qu'en même temps les Anglais enverront au Brésil. Je vous prie de communiquer ceci à Monsieur votre cousin: c'est un corollaire important à joindre au problême sur lequel il me fit l'honneur de me consulter il y a quelque temps.

(1) L'abbé de Chauvelin, conseiller-clerc au parlement, se faisait distinguer dans les *assemblées de chambres*. Il avait sur-tout péroré avec force contre les Jésuites.

VINGT-QUATRIEME LETTRE

Du même au comte de Viry.

Ce lundi 19 octobre à huit heures du matin.

Eh bien ! mon cher comte, aurons-nous enfin aujourd'hui ce conseil si important à tenir et à tenir promptement? Nous sommes au 18 du mois, et en vérité le temps passe d'une maniere effrayante pour notre besogne. Il me semble d'ailleurs que depuis le changement de ministere les délais sont aussi déplacés que préjudiciables. Je conçois que l'accident de milord Egremont a pu et dû causer un retardement, mais il n'en est plus question, et *cessante causa cessatur effectus.* J'ai la discrétion de ne pas vouloir aller chez votre ami pour lui faire mes représentations sur la nécessité de se presser, et je vous conjure d'y suppléer en l'engageant pour le bien commun à ne plus différer. J'ose encore vous prier de présenter à ce digne et respectable ami l'hommage de mon cœur qu'il a bien entièrement acquis; et enfin je vous supplie, mon cher comte, de me faire savoir quelque chose de

positif et de consolant sur l'assemblée prochaine du conseil, d'où dépend la consommation de votre salutaire ouvrage.

J'ai l'honneur de vous avertir, chemin faisant, que j'ai dessein d'envoyer ce soir un de mes gens à Calais, pour y mettre à la poste de France quelques lettres pour ma famille et mes amis; car il y a cinq ou six jours que je n'ai donné de mes nouvelles, et quoique je sois un petit être fort peu important, il y a bien des honnêtes personnes qui ont la bonté d'être en peine de moi. Je finis, mon cher comte, en vous recommandant la consommation de votre besogne, à laquelle désormais la diligence dans la forme et la modération dans le fonds de ce côté-ci, sont si essentiellement nécessaires, et je vous renouvelle en même temps la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher comte, les miennes ne sont guere bonnes; je suis tourmenté depuis deux jonrs d'une colique très douloureuse, et je n'ai presque pas dormi cette nuit; il y a peut-être eu un peu de la faute de ce conseil tardif que j'ai toujours dans la tête.

VINGT-CINQUIEME LETTRE.

Du comte de Choiseul au duc de Nivernois.

Fontainebleau, le 16 octobre 1762.

Je vous expédie ce courier, mon cher ami, qui ne vous portera pas grand chose; mais je vous mande tout ce que je sais, et je vous fais part de toutes mes réflexions. Il ne faut pas s'abuser, notre affaire va mal, et je ne crois pas que nous ayons la paix; j'en serai au désespoir, mais je n'aurai rien à me reprocher que de vous avoir envoyé à Londres: j'en aurai véritablement le plus grand regret; je sais que vous n'êtes pas fait pour des commissions manquées. Au reste, quoique j'aie mauvaise opinion de la paix, je ne suis pas découragé, et jusqu'au bout je ferai tout ce qui dépendra de moi.

Je suis excédé de travail aujourd'hui, je ne me porte pas trop bien, les affaires m'affectent trop.

Je suis inquiet de vous, et cela ne me fait pas de bien; vous vous donnez des peines

affreuses; vous écrivez beaucoup; je voudrais vous dire d'en prendre plus à votre aise, mais vous nous donnez de si excellentes notions, votre travail est si utile, qu'il n'est guere possible dans ce moment décisif de vous en dispenser. Je crois être à Londres, et voir tous les personnages dont vous me parlez, quand je lis vos admirables dépêches. Je vous avertis cependant que je ne lirai pas les dernieres au conseil, à cause du secret que vous me demandez.

Adieu, mon bien bon et bien cher ami, je vous aime tout autant que vous le méritez, je ne puis rien dire de plus.

VINGT-SIXIEME LETTRE.

Du duc de Choiseul au même.

Fontainebleau, le 17 octobre 1762.

Monsieur le comte de Choiseul a bien voulu me communiquer, Monsieur le duc, ce que vous lui mandez par vos couriers des 10 et 11, relativement à la situation des différents partis qui agitent le ministere de Londres dans la cir-

constance présente ; il est bien difficile de calculer avec précision une aussi grande affaire que celle de la paix, lorsqu'elle dépend des vues et des intérêts d'un grand nombre de particuliers, qui, par ambition et par vanité, adoptent des sentiments tout-à-fait opposés au système pacifique sur lequel nous avons négocié depuis six mois avec l'Angleterre ; je ne puis pas même m'empêcher de déclarer que j'ai la plus mauvaise opinion de la probité de M. d'Egremont, qui, après nous avoir induit dans la négociation par un air de bonne foi assez noble et assez naturel au ministere d'une grande cour, change actuellement par pusillanimité ou par une ambition mal entendue de principe et de conduite ; et si la paix n'est pas faite dans ce moment-ci, met les deux couronnes dans un état de guerre perpétuel : car comment pourrions-nous jamais renouer une négociation avec l'Angleterre ?

Quoi qu'il en soit, pour que nous ne puissions pas nous reprocher la continuation de la guerre, nous avons fait ce qui dépendait de nous afin d'amener l'Espagne à consentir aux cessions qui pourront lui être demandées ; nous avons préparé le roi catholique à ces cessions par la lettre dont je vous envoie copie,

ainsi que de mes instructions à M. d'Ossun; depuis nous avons envoyé deux couriers successivement à Madrid, pour annoncer les propositions contenues dans le papier confié, et quoique nous ne puissions pas comme ci-devant affirmer que le roi catholique se prêtera aux propositions de l'Angleterre, de même que nous assurions qu'il se prêterait à celles de la France, cependant j'ai lieu de croire que la lettre du roi aura préparé de maniere le roi d'Espagne, que M. de Grimaldi sera en état de signer le 1er novembre, pourvu que l'Angleterre ne change plus les propositions.

Au reste, Monsieur le duc, il paraît, par vos lettres, que vous pensez que le retardement de la paix provient de la non signature de l'Espagne; M. de Choiseul est de votre avis: mais j'ose vous assurer que je suis bien éloigné d'adhérer à ce sentiment; je pense au contraire que le retard ou le manque de la paix ne pourront être attribués qu'à l'Angleterre seule; le courier, envoyé le 25 à Londres avec les articles arrêtés tant de France que d'Espagne, que nous nous faisions forts de faire accepter par S. M. C., est une preuve non équivoque que les fautes ne doivent pas nous être attribuées.

La lettre du roi, ainsi que la mienne à

M. d'Ossun, ne vous est confiée, Monsieur le duc, que pour vous faire connaître notre marche; je vous prie de les garder dans le plus grand secret.

Je vous remercie de l'eau de Bristol; elle me rafraîchira le sang, j'en ai besoin, et il ne peut guère être rafraîchi que par cette eau.

J'ai l'honneur d'être, avec un très sincere attachement, Monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur, le duc de Choiseul.

VINGT-SEPTIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au comte de Choiseul.

Londres, le 22 octobre 1762.

Il n'est d'abord question que de ma santé.... . . . . Il faut que votre amitié pour moi regarde le mois d'avril comme le *nec plus ultrà* de ma transplantation. Je suppose, en disant cela, que le traité définitif sera signé, et j'espere qu'il le sera long-temps avant. Ces gens-ci le voudraient à la fin de décembre, et je ne demande pas mieux; cela ferait de bonnes étrennes.

Mais en vérité, mon ami, ce diable de Portugal me fait trembler. Si Madrid s'enivre de sa conquête comme Londres de la sienne, nous sommes perdus; car si la guerre continue je ne saurais voir en blanc; mais j'espere que l'Espagne sentira combien la continuation de la guerre lui est impossible, n'ayant plus de marine et ne pouvant plus espérer d'argent. Au reste, vous lui faites une belle offre, qui m'a bien surpris; j'espere que ce ne serait pas sans compensation qu'elle l'accepterait. Vous voyez que je m'accoutume à penser à l'anglaise, et en fait d'affaires d'intérêt c'est un bon modele.

Le 24.

Mon cher ami, j'ai rudement travaillé hier en tout genre, et partant mon estomac va mieux. Il y a demain à la cour un grand gala pour l'avènement du roi à la couronne, qui sera bien fatigant, mais que faire? Je me porterais mieux si je vous envoyais des choses plus consolantes. En vérité, c'est un enfer que de négocier ici dans le moment présent. Vous ne sauriez avoir d'idée du fanatisme d'orgueil et d'insatiabilité qui regne dans cette nation-ci.

Malgré cela notre paix à nous est bonne, vû les circonstances; et quant à celle d'Espagne, je la tiens pour être de nécessité si absolue que je ne crois pas qu'elle y puisse hésiter avec sagesse. Adieu, mon bon ami, je n'en puis plus, et je ne vois pas mon papier. Je n'ai pu vous écrire ceci qu'à vingt reprises, et je n'ai pu écrire de ma main à votre cousin, et je n'ai pu écrire à madame de****, pour qui je vous envoie trois échantillons d'éventails. Faites-leur agréer les excuses de ma faiblesse et de mon œil gauche, qui est rouge, enflé et pleureur à l'excès.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami. Je vais me mettre à travailler pour une petite prorogation, mais je doute qu'on puisse s'en flatter. La tempête ne fait qu'augmenter ici chaque jour, et le gouvernail est presque inutile : on court des bordées, mais on n'avance pas.

VINGT-HUITIEME LETTRE.

Du même au même.

Le 24 octobre 1762, le soir.

Oh! mon cher ami, ce déni de prorogation est jugulant. Retournez-vous de toutes les manieres possibles pour pouvoir signer avant le parlement; c'est en vérité la *salus populi et suprema lex :* du moins je l'envisage de la sorte; et quiconque verrait ici les objets qui sautent aux yeux penserait comme moi. La signature au moins *sub spe rati*, n'est-elle donc pas praticable, et faut-il voir ruiner la maison de France parceque ces deux trônes sont à trois cents lieues l'un de l'autre? Adieu, mon cher ami; je suis anéanti de travail et d'inquiétude. Je ferai de bien mauvais sang jusqu'à ce que notre cinquieme acte finisse! Je vous embrasse pourtant et vous aime aussi tendrement que si vous ne m'aviez pas fait venir ici.

Je travaille depuis six heures du matin, et, en vérité, je suis au bout de ma machine.

VINGT-NEUVIEME LETTRE.

Du duc de Choiseul au duc de Nivernois.

Fontainebleau le 21 octobre 1762.

J'ai attendu pour faire partir le vin de Tokai, Monsieur le duc, que vous fussiez établi à demeure à Londres; le tonneau que je vous destine partira avec la ratification des préliminaires; je le fais emballer, et je l'enverrai chez vous à Paris.

Je ne suis pas content de la capitulation de M. d'Haussonville; il aurait pu y mettre moins de précipitation, en même temps le roi m'a paru satisfait de la manœuvre du chevalier de Ternay; il n'est point encore arrivé à Brest; s'il avait suivi ses instructions, il serait de retour ainsi que les grenadiers, et M. Amstern n'aurait pris que deux cents hommes en tout; ces messieurs ont trop présumé de leurs petites forces.

J'ai envoyé à M. de Soubise votre lettre du 12, Monsieur le duc; il y a du mal entendu dans cette affaire sûrement; M. de Soubise s'en

éclaircira avec le marquis de Grimaldi, ainsi que je le lui mande. De toutes façons il aurait été à desirer que l'inutile affaire d'Amoenebourg ne fût pas arrivée ; l'on a bien de la peine à conduire toute une machine avec une plume ; il faut avoir de la patience et du courage, c'est de quoi, je vous assure, je ne manquerai jamais : je voudrais pouvoir répondre que mes talents correspondront à ma patience.

Je vous remercie de l'eau de Bristol ; c'est un véritable service que vous me rendez.

Notre expédition de Brest partira dans peu de jours ; j'ai l'honneur de vous prévenir que M. le comte d'Estain commandera les troupes de terre : la principale raison qui m'a déterminé à ce choix, c'est qu'il est le seul qui ait été dans le point de l'expédition, et qu'il faut une tête de son espece pour la diriger. On nous reprochera peut-être en Angleterre d'avoir employé M. d'Estain ; il ne faut pas que vous parliez de son expédition le premier, mais si l'on vous en parle, vous direz que S. M. B. a remis au roi M. d'Estain ; que le roi en a remercié le roi d'Angleterre, et que les remerciements assurent la liberté de cet officier-général ; qu'au reste, M. d'Estain, libre, n'aurait pas été employé directement contre l'Angleterre, mais

qu'il n'est pas juste que l'on l'empêche de servir contre le Portugal, tandis qu'il avait recouvré sa liberté avant que le roi eût déclaré la guerre à S. M. très fidele; si la paix se fait, M. d'Estain reviendra, et il ne sera rien dit sur ce point; si elle se manque, nous ne devons pas craindre d'avoir de mauvais procédés pour l'Angleterre, quand ils peuvent nous être de la plus petite utilité.

M. le comte de Choiseul vous mande les nouvelles d'Espagne, je ne répéterai pas ce qu'il vous écrit à ce sujet: soyez sûr que je ne perds pas une seconde pour obtenir une détermination favorable de S. M. C.; j'espere que nous parviendrons à notre but; il me faudra peut-être un peu plus de temps, quoique je me flatte que les premieres réponses seront satisfaisantes; mais en tout cas, il serait important que le parlement fût prorogé jusqu'au 25 du mois prochain, ce qui nous éviterait les *grands* inconvénients, entre alliés, de la précipitation.

J'ai l'honneur d'être avec un sincere attachement, Monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc DE CHOISEUL.

Voilà une lettre de M. de Laborde que je

vous prie, Monsieur le duc, de faire remettre à son adresse.

TRENTIEME LETTRE.

Du comte de Choiseul au même.

Fontainebleau, le 21 octobre 1762.

Quelque plaisir que j'eusse à vous revoir, mon cher ami, il n'est pas encore temps, ainsi je vous renvoie un de vos couriers pour vous épargner le voyage.

Je vois que vous avez encore de l'espérance, et vous m'en donnez; mais l'Espagne aura bien de la peine à y souscrire, elle y viendra à la fin, mais je crains qu'elle ne se rende trop tard, qu'il n'arrive la même chose que nous venons d'éprouver, et que la nouvelle de quelque conquête, ou quelque révolution en sens contraire ne fasse encore manquer la paix. Je n'ai pas oublié que je vous dois encore la moitié de ma vaisselle, mais vous savez bien que je ne puis pas vous l'envoyer que je n'aie au moins une partie de la nouvelle que je fais faire. Germain dit qu'il se presse, mais il ne finit point, et

pour ne pas vous tromper, je crois que je ne l'aurai que vers le commencement du mois prochain, et même à la Saint-Martin. Dès qu'elle sera finie je fais partir la mienne.

Je n'ai pas plus oublié le vin de Tockai, et je vous l'enverrai incessamment; mais j'attends le retour de Villeminot, qui arrive incessamment, et en qui j'ai confiance pour les emballages. Le duc de Choiseul compte même vous en envoyer.

La porcelaine est prête et partira avec la vaisselle, elle vous serait inutile plutôt.

Adieu, mon cher ami, vous faites des prodiges, et je vous aime de tout mon cœur.

TRENTE-UNIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au comte de Choiseul.

Londres, le 25 octobre 1762.

Je ne sais en vérité, mon cher ami, comment j'existe après la peine, en vérité incroyable, que je me donne sans relâche depuis hier six heures du matin, jusqu'à ce moment dix heures du soir. Graces à Dieu, je vous donne des détails

un peu plus consolants aujourd'hui. D'ailleurs, je dois vous dire ici avec vérité, que je suis fort content de M. Rigby, qu'il veut notre besogne, et à ce que je crois y aidera auprès de vous, et ici à son retour. J'ai donc de l'espérance; mais malgré ce que m'a dit M. Halifax, dont je suis bien content, et qui a bien du courage, signez le 6 du mois prochain s'il y a un moyen humain pour cela. Adieu, mon cher ami; je n'en puis plus, mais je vous aime bien.

TRENTE-DEUXIEME LETTRE.

Du même au même.

Le 30 octobre 1762.

MON CHER AMI, je ne vois en vérité pas clair tant j'ai mal à l'œil, et de plus l'écriture me fait mal à l'estomac, qui d'ailleurs va un peu mieux. Je ne fais donc que vous embrasser très tendrement, en vous priant d'être en meilleure santé que moi. Il fait ici depuis deux jours un vent et un brouillard d'enfer; aussi c'est le temps par lequel on se pend. Faites mes excuses à votre cousin, il m'est en vérité

impossible de lui écrire de ma main, mais il peut compter que rien ne m'empêche, ni ne m'empêchera de faire l'impossible pour vous bien servir l'un et l'autre.

Je m'en irai mercredi 4, à la campagne, chez les Marlborough, à soixante milles d'ici; ils m'en ont prié, pressé, et m'y fêteront à l'excès. Je n'aurais pu les refuser sans inconvénient, et d'ailleurs cela fera du bien à ma santé qui a grand besoin d'air. Je n'y serai que deux jours, et je reviendrai à Londres le samedi 7; je me sers, avec votre permission, d'un secrétaire pour ce petit détail.

Adieu, mon cher ami; songez pour l'amour de Dieu à dépêcher ici, le 18, le courier qui apportera la nouvelle de la signature. Il faut qu'il arrive dans la journée du 21; et il faut penser aux inconvéniens du trajet de mer dans cette diable de saison-ci.

TRENTE-TROISIEME LETTRE.

Du comte de Choiseul au duc de Nivernois.

Le 30 octobre 1762.

Mon cher ami, je suis bien mécontent des nouvelles que vous me donnez de votre santé; vous savez combien elle m'est chere, et je ne me consolerais jamais de lui avoir porté un préjudice qui pût avoir des suites; mais je veux me flatter que vos accidens ne sont que momentanés, et qu'avec le régime exact que vous observez vous en serez bientôt délivré. Le repos y contribuera, et je compte que vous en avez à présent; car les instructions de M. de Bedford une fois envoyées, vous n'aurez qu'à attendre l'effet qu'elles auront produit ici.

Je n'oublierai jamais, mon très cher ami, ce qui vous intéresse, et sur-tout ce qui intéresse votre santé. Je sais très bien que vous n'êtes pas à Londres pour y demeurer; je ne vous l'aurais pas proposé, et j'y perdrais trop pour en avoir fait le projet. Il était question d'une affaire majeure, qui ne pouvait être con-

fiée qu'à vous ; votre bon cœur, votre patriotisme, vous ont conduit à Londres, et mon bon cœur vous en retirera ; mais dès que vous jugerez vous-même que vous n'y êtes plus absolument nécessaire. Si nous sommes assez heureux pour signer les préliminaires, je vous réponds que la confection du traité définitif ne sera pas retardée par nous ; ce sera à vous à la diligenter, et vous en avez un très grand empressement ; ainsi, de façon ou d'autre, vous serez bientôt libre. A l'égard de votre successeur, je ne sais qui il sera ; je ne vous remplacerai sûrement pas, mais il faudra bien trouver un ambassadeur quelconque. Dans l'intervalle je ne m'éloignerais pas de Durand, mais je ne veux prendre aucun engagement.

Je vous enverrai le reste de ma vaisselle dès que je le pourrai ; mais rassurez-vous sur votre représentation, car je vous assure que la comparaison de M. de Bedford ne saurait vous humilier. Il est ici jusqu'à présent sur un même petit pied que l'envoyé palatin, et je crois qu'il tire au long en attendant le succès de la négociation.

Toutes les gazettes disent que vous avez eu, le 15, à la barre, quelque désagrément ; cela serait-il vrai ? Comme vous n'en dites rien,

j'ai jugé que c'était une fausseté inventée par le parti contraire.

J'ai eu mon mal au pied pendant quelques jours, mais je suis mieux, et je commence à marcher.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

P. S. J'ai fait votre commission pour madame de *****; elle a une nouvelle fluxion assez considérable, et qui lui donne, comme vous pouvez croire, de grandes inquiétudes; cependant elle va mieux, mais la récidive est trop fréquente. Elle vous remercie de vos éventails; il faudra les faire passer dans vos dépenses.

Le 31 octobre 1762.

Le roi d'Espagne consent à céder la Floride; mais je vous prie de ne confier à personne ce secret. J'espere que ce sacrifice nous fera faire la paix; elle sera mauvaise, mais qu'y faire? la continuation de la guerre serait un plus grand mal. Les Anglais sont furieusement impérieux; ils sont dans l'ivresse des succès, et malheureusement nous ne sommes pas en état de rabattre leur orgueil. D'ici à trois jours, nous saurons notre sort, et cela me console,

car j'étais excédé de l'incertitude où nous vivons depuis six mois.

Je vous prie, mon cher ami, de me faire l'emplette de six éventails de différentes beautés, à commencer depuis l'espece la plus commune, et montant par degrés jusqu'aux plus honnêtes, mais sans se jeter dans ceux qui seraient extrêmement chers; je ne voudrais pas y mettre plus de cinq ou six louis, et même moins si cela se peut; je ne veux que du joli et rien de magnifique.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

TRENTE-QUATRIEME LETTRE.

Du même au même.

Fontainebleau, le 3 novembre 1762.

Nous avons signé ce matin les préliminaires, mon cher ami; et le roi m'a fait duc et pair hier matin, sous le titre de duc de Praslin. Voilà deux bonnes affaires de faites, et j'espere que l'une et l'autre vous remettront de toutes vos peines et fatigues... Je suis mal de

lassitude, je ne dors pas depuis plusieurs jours; les affaires prennent trop sur moi; mes nerfs ne sont pas proportionnés à l'impression que me font les objets intéressants. Mais il faut oublier sa santé dans ce moment ci, nous allons nous reposer, et je suis bien aise que vous ayez été à la campagne.

Adieu, mon cher ami; je vous aime autant qu'on peut aimer.

TRENTE-CINQUIEME LETTRE.

Du duc de Choiseul au même.

Fontainebleau, le 4 novembre 1762.

Je n'ai pas eu le temps, Monsieur le duc, de vous écrire hier pour vous faire mon compliment sur la bonne nouvelle que vous dépêchait M. de Praslin; je suis persuadé que vous êtes aussi content que nous le sommes; tout le monde est ici dans la joie. Dans quelques mois l'on nous taxera d'imbécilles; je vous avertis qu'ils auront beau le dire, je ne les croirai pas, et je penserai toute ma vie que nous venons de finir une affaire aussi difficile qu'elle

était utile. Je ne doute pas que la ratification de la part de l'Angleterre ne nous arrive aussi promptement qu'il sera possible, et qu'elle ne parte même avant l'ouverture du parlement; nous ne savions pas la prorogation quand nous avons conclu, la nouvelle ne nous en est arrivée qu'hier matin, lorsque l'on relisait les instruments pour la signature, et je vous assure que c'est un grand bien pour tout le monde que nous ne l'ayons pas su plutôt, car, dans ce cas, j'aurais craint que le mieux auquel chacun aurait voulu se porter n'eût été tout contraire au bien qui a été fait.

J'ai adressé au duc de Bedford la lettre dont vous trouverez ici copie; il m'a paru que rien n'était si pressé pour l'humanité que d'écrire cette lettre. Je suis certain que S. M. B. et mylord Bute l'approuveront, et que le roi d'Angleterre donnera incessamment des ordres dans le même esprit; je vous prie, Monsieur le duc, de les solliciter, je crains toujours le mode prussien. Si la cour de Londres ratifie, comme je n'en doute pas, il me paraît qu'elle doit penser que rien n'est si pressé entre nous que la cessation des hostilités; outre l'humanité, vous connaissez l'impatience de notre nation; je m'attends à une débandade entiere

qui m'effraie, et sur laquelle je voudrais prévenir les inconvénients.

Je n'ai pas encore reçu l'eau de Bristol, dont je vous renouvelle mes remerciements; votre vin de Tockai doit être emballé.

Je vous adresse, par ce courier, une lettre de M. de Laborde pour des banquiers de Londres; il me prie de vous engager d'en envoyer la réponse par un courier extraordinaire, car il me paraît très pressé de cette réponse. Je ne vous parle pas, Monsieur le duc, de ma satisfaction sur la grace que le roi assure à mon cousin; je suis bien sûr que vous partagez notre joie, et que vous êtes persuadé que nous méritons ce sentiment de votre part par le sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être autant que personne, Monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le duc de CHOISEUL.

TRENTE-SIXIÈME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 10 novembre 1762.

MONSIEUR LE DUC,

Je crois devoir vous rendre compte de quelques particularités et singularités qu'a occasionnées la signature de la paix, et l'intérêt que des gens avides ont trouvé à en faire parvenir la nouvelle sur la place de Londres. Le courier que vous m'avez dépêché le 31 octobre est arrivé ici le 3 novembre à sept heures du matin, et dans la journée du 2 il était arrivé à la cité un courier anonyme et sans passe-ports, avec la nouvelle qu'il était venu des réponses d'Espagne, que l'Espagne consentait à tout, que M. de Grimaldi avait ordre de signer, défense même de demander de nouveaux ordres à sa cour, et qu'ainsi les préliminaires allaient être signés sans faute. Cette nouvelle a fait sur-le-champ monter les effets publics, et les négociants espagnols se sont empressés de faire des

achats de marchandises propres au commerce d'Espagne. Je vous avoue que l'envoi de ce courier clandestin et porteur d'une nouvelle si bien détaillée, me paraît bien irrégulier, de quelque part qu'il vienne. M. Bute, à qui cela a donné à penser, aussi-bien qu'à moi, s'est éclairci par une méthode sûre et fort connue, que les lettres sur cette matiere venaient de la maison de M. le marquis de Grimaldi. Cet évènement a été peu après suivi d'un autre du même genre encore plus important. Le 5, à deux heures après-midi, sont arrivés encore à la cité, trois couriers portant la nouvelle que les préliminaires étaient signés du 3; que vous aviez été en faire part au roi, et que Sa Majesté vous avait nommé duc sur-le-champ, en déclarant la nouvelle de la signature. J'ai tout lieu de croire qu'un de ces trois couriers a reçu encore ses instructions de la maison de M. le marquis de Grimaldi. Cette nouvelle a fait aussitôt monter les actions de quatorze pour cent, et ceux à qui elle a été adressée ont fait par cette tricherie des profits immenses sur la place. Le gouvernement a cependant tâché d'y mettre ordre depuis deux jours; mais le mal était fait.

J'ai cru devoir ne vous pas laisser ignorer

ces anecdotes, et je finis en vous renouvellant, etc.

TRENTE-SEPTIEME LETTRE.

Du même au duc de Choiseul.

Londres, le 10 novembre 1762.

Il est bien cruel, Monsieur le duc, d'être aveugle ou du moins borgne quand on a tant d'envie d'écrire; tout ce que je puis faire de ma main, c'est de vous embrasser de tout mon cœur, en vous marquant ma vive et sincere joie sur notre nouveau duc et pair. Il ne me paraît pas content de sa santé, mais j'espere que cette crise-ci passée, le repos le rétablira, et je desire en vérité sa santé plus que la mienne. Pour vous, Monsieur le duc, vous avez un corps qui répond à votre ame : c'est un bonheur qui vous était dû, et dont je vous félicite avec bien de la sincérité. Trouvez bon que je continue cette lettre avec l'aide de notre ami Déon. Je ne vois en vérité pas clair d'un œil, et j'ai le bras droit presque paralytique; il n'y a rien de si ridicule, mais cela n'en est pas moins vrai,

et le pire, c'est que l'estomac et les entrailles vont aussi bien mal.

J'ai communiqué aux ministres de cette cour la lettre que vous avez écrite à messieurs les maréchaux d'Estrées et de Soubise le 3 novembre. On a fait partir, la nuit du 8 au 9, un courier avec une lettre au prince Ferdinand et à mylord Granby, conforme à la vôtre, dans le même esprit, et dans le même goût. Mylord Halifax, dans le département duquel est l'Allemagne, s'y est porté de la meilleure grace et avec tout l'empressement possible.

Vous avez raison, Monsieur le duc, de vous réjouir de la paix, en considérant notre position critique de la Hesse. Je vous félicite de tout mon cœur sur son heureuse conclusion. Le public de Paris doit être bien content, car le public de Londres ne l'est guère.

J'ai fait remettre sur-le-champ à M. le chevalier Van-Neck et Walpole la lettre de M. de Laborde que vous m'avez adressée. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint sa réponse avec deux lettres de M. Walpole à M. d'Eon, par lesquelles vous verrez, et sur-tout par la derniere, que cette réponse n'est pas de nature à être envoyée par un courier exprès; si M. Van-Neck l'eût desiré je l'aurais expédié aussitôt.

Je ne conçois pas pourquoi votre eau de Bristol n'est pas encore arrivée ; ce retard ne peut venir que des voituriers de Calais, et non de ce côté-ci, puisqu'il y a long-temps que je sais que ces mille bouteilles ont traversé la mer. Vous devez les avoir reçues actuellement. Je vous réitere, Monsieur le duc, tous mes remerciements pour le vin de Tockai, et vous prie d'être bien persuadé du très sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Le 11 novembre.

P. S. Le conseil d'hier a été fort long et peu unanime, mais à la fin on s'est accordé conformément à nos desirs, et les ratifications partiront incessamment. Mon *P. S.* de ma lettre, n° 46, à M. le duc de Praslin est bien plus pour vous que pour lui. Je sais bien qu'il n'y a aucun inconvénient. Je vous demande pardon de cette irrégularité, que le défaut de temps et de force me rendent nécessaire.

Je vous supplie de vouloir bien faire attention à ce que dit mylord Bute au comte de Viry au sujet des ratifications d'Espagne et de notre escadre de Brest. J'envoie ledit billet à M. de Praslin.

Je finis en vous assurant qu'au lieu de joie c'est de la consternation que la paix occasionne ici.

Un gentilhomme allemand, qui se nomme le baron de Leutrum, et qui dit avoir été aide-de-camp du maréchal de Saxe, m'apporte dans ce moment une lettre qu'il me prie de faire passer à M. le comte d'Argenson, et j'ai l'honneur de vous l'envoyer ci-jointe, pour que vous y donniez cours, ainsi que vous le jugerez à propos.

TRENTE-HUITIEME LETTRE.

Du même au duc de Praslin.

Londres, le 14 novembre 1762.

Mon cher ami, la tête tourne de peur à notre ami le comte de Viry; et, à vrai dire, il n'a pas tant de tort, car il a ici tant d'ennemis que, si l'opposition venait à prendre le dessus, *quod Deus avertat*, il essuierait peut-être quelque désagrément. Je n'ai pas tant de peur que lui, parcequ'enfin les ratifications vont partir, et puis parcequ'il me semble que les factieux se conduisent avec imprudence; mais ils sont dia-

blement nombreux, et ont pour eux tout le public, qui se croit impartial. C'est un grand bonheur que la prorogation, et c'est une grande nécessité de signer au plus vîte le traité définitif. Pourvoyez-vous en diligence des pouvoirs nécessaires au marquis Grimaldi pour cela, s'il ne les a pas.

Faites mes excuses à M. le duc de Choiseul sur ce que c'est à vous que j'écris tant de choses qui regardent son département; ma foi je suis hors d'état, par l'état de ma santé, de ne pas commettre cette irrégularité, qui d'ailleurs est sans inconvénient. Je vous recommande auprès de lui ma proposition d'envoyer Durand à Lisbonne; je la crois excellente plus j'y réfléchis. Quand ma mauvaise santé me forcera de quitter ce pays-ci, au printemps, avec votre permission, j'y laisserai notre petit d'Eon, en attendant mon successeur, et je vous promets qu'il y fera bien et y sera bien voulu. Il est fort actif, fort avisé et fort discret, ne faisant jamais le curieux ni l'empressé, et partant ne pouvant inspirer aucun ombrage ni défiance *quod est inveniendum*. Car ici les hommes sont comme les chevaux, les plus ombrageux et les plus durs à manier de tout l'univers.

Faites ce que vous voudrez sur vos terrines,

mon cher ami, et faites avant tout votre commodité; mais envoyez-m'en de porcelaine, si vous ne m'envoyez pas les vôtres, ou mandez-moi de m'en pourvoir ici; et sachez qu'ici, pour donner à dîner à dix personnes, on met vingt-cinq entrées sur la table, dont huit équivalent chacune au plus fort aloyau.

Je n'en puis plus de fatigue, et la prise du caractere d'ambassadeur va m'achever: mais, n'importe, la paix est faite, et tout va bien. Ce qui me désole c'est que je ne saurais plus écrire de ma main; il n'y a que mon cœur qui reste intact, et je vous assure, mon cher ami, qu'il est bien tendrement à vous pour ma vie.

TRENTE-NEUVIEME LETTRE.

Du même au même.

Le 19 novembre 1762.

J'ai eu bien de la peine à vous faire ce courier-ci, mon cher ami, car j'ai, d'un côté, mon mal à l'œil, qui m'empêche d'écrire, et puis j'ai, depuis deux jours, un rhume et un enrouement furieux, qui m'empêchent de dicter.

Mon estomac va mieux à force de diete, de drogues et d'exercice ; mais voilà un diable de rhume qui me fait beaucoup souffrir et auquel je ferai attention, parcequ'ici ce n'est pas un meuble sans conséquence. Oh ! ma foi, mon ami, je suis trop au-dessous de la besogne dont vous m'avez chargé. Ce pays-ci est un terrible pays, au moral et au physique, et je vous assure que si j'y restais long-temps je n'en reviendrais jamais. Je crois, à vue de pays, que ce n'est pas votre intention, et je compte toujours vous embrasser peu après Pâques.

En vérité ce mylord Egremont est ce qu'on appelle en France un vrai fripon, quand on dit qu'un chat est un chat. Je perds l'espérance de le conserver en place ici, et je vois avec douleur qu'on y mettra quelque homme de mérite. Je voudrais que ce fut mylord Gower, frere de la duchesse de Bedford ; il est d'un caractere fort doux, et il a de l'esprit, de l'éloquence et de la facilité, et au par-dessus il est paresseux, aimant le plaisir et n'aimant pas le travail, et n'y étant pas accoutumé. Tout cela ensemble nous ferait un fort bon secrétaire d'état, à ce qu'il me paraît ; je ne serais pas étonné qu'on songeât à lui, mais j'ai lieu de conjecturer que la premiere place vacante

sera pour mylord Egmon, qui est un homme plus foncé et plus homme d'état.

Est-il vrai que M. Bertin est entré au conseil? on le dit ici, et je vous prie de me mander ce qui en est, ne voulant pas décocher mon compliment sur un ouï dire anglais.

Oh! mon dieu, mon ami, comme Guerchy serait précisément l'homme qu'il faudrait ici pour ambassadeur! Dites-lui, pour le tenter, 1° qu'il y trouvera de grands services à rendre à sa patrie; 2° qu'il y trouvera l'estime et la considération proportionnées à son caractere droit et raisonnable; 3° qu'il y trouvera une maison toute montée, toute meublée, des carrosses, des chevaux, de la batterie de cuisine, et qu'enfin il n'aura aucun soin à se donner, de tous ceux qui m'ont assommé, ni presque aucune dépense d'établissement à faire; s'il est invincible malgré tant de choses tentantes, je vous assure que le petit Castries est, après lui, ce qui vaudrait le mieux, et je vous avertis qu'il est fort estimé ici.

Ma femme a dû vous proposer de m'attendre pour votre réception au parlement; je voudrais fort que cela vous parût combinable avec vos arrangements.

Je n'ai rien à ajouter à ce que je dis dans ma

dépêche sur M. de Mello, sinon qu'il est rempli et boursoufflé d'une vanité qui doit le rendre, à ce que je crois, assez souvent entêté de ses idées, mais qui offre des moyens de les ramener. Il a vécu avec M. de Grimaldi en Hollande, et me paraît en faire peu de cas; il en fait encore moins de M. de Sanseverino, et croit que celui-ci a beaucoup gâté sa besogne par ses relations à M. de Squillaci. Voilà tout ce que je sais du personnage que vous allez voir, et je ne dois pas oublier d'ajouter qu'il a vu M. Durand en Hollande, et qu'il en fait beaucoup de cas.

Adieu, mon cher ami. Je ne vois plus clair en vérité, et je vous donne ma parole que je me tue ici au pied de la lettre, cela ne m'empêche en vérité pas de vous aimer de tout mon cœur.

Envoyez toujours ici le plus promptement que vous pourrez votre projet de traité, et envoyez-le par le duc de Bedford, cela gagnera au moins vingt-quatre heures; envoyez-moi aussi, sans perdre de temps, le *veniat* de M. de Mello: car puisqu'il faut qu'il parte, le plutôt sera le mieux; et comptez qu'en tout la diligence est toujours fort nécessaire: car si on laissait le temps de culbuter M. Bute

de maniere ou d'autre, c'est-à-dire, soit qu'on l'attaque par la paix, soit par ailleurs, nous aurions certainement de furieuses difficultés et peut-être des humiliations à essuyer.

Mes respects et hommages à madame de ****, je vous en prie, mon cher ami.

QUARANTIEME LETTRE.

Du duc de Choiseul au duc de Nivernois.

Versailles, le 20 novembre 1762.

Je vous prie, monsieur le duc, de dire à mylord Bute que s'il a eu à se louer de notre franchise et de notre bonne foi pendant le cours d'une négociation difficile, et dans laquelle nous avons admiré sa fermeté, sa noblesse, et son honnêteté, il n'aura pas moins à se louer de notre conduite à l'avenir pour perfectionner un ouvrage aussi laborieux et en assurer l'exécution. A Brest, l'escadre qui revient de Saint-Domingue a ordre de désarmer sur-le-champ, les troupes qui étaient sur l'escadre en rade sont débarquées; restera huit vaisseaux à demi-armement, qui sont destinés à aller par divi-

sion prendre possession des colonies rendues, y porter les garnisons et les états-majors, et ramener en France une partie des troupes de Saint-Domingue. A Rochefort, l'on ne laisse arriver, et encore à demi-armement, que les vaisseaux qui sont destinés à retourner à Brest et à Toulon, et qui par les circonstances de la guerre se trouvaient bloqués dans Rochefort; j'attends même que les douze jours après la ratification soient passés pour leur donner l'ordre dans le port où se trouve le magazin de leurs agrets, afin d'y désarmer. A Toulon, nous avons envoyé ordre à tout ce qui était à la mer de rentrer, il ne restera d'armé que deux vaisseaux, deux frégates, et quelques bâtiments de transports pour ramener en France les effets du roi et la garnison de Minorque: nous allons dès à présent en retirer deux bataillons et l'artillerie du roi qui a servi au siege; afin que lors de l'évacuation il n'y ait aucun retard. A propos de Minorque, vous observerez à mylord Bute, monsieur le duc, que lors de la prise il n'a pas été fait par les Anglais d'inventaire de l'artillerie très considérable qui se trouvait dans la place, et par conséquent il serait de la regle, et selon les traités, que nous emportassions ou détournassions les pieces d'artillerie qui nous con-

viendraient, et qui ne pourraient pas nous être redemandées par un inventaire juridique; mais nous sommes bien éloignés de nous prévaloir de cette circonstance, et vous pouvez assurer que les effets anglais se retrouveront dans Minorque sans qu'il y manque un seul boulet de canon. Je ne terminerai pas l'objet de la missive sans vous prier de demander au ministere anglais les mesures qu'il prend pour désarmer de son côté, et sur-tout pour laisser libre l'entrée du port de Rochefort. Je vous écris une lettre séparée sur les passe-ports. Quant à la terre, aussitôt la signature des préliminaires, j'ai envoyé l'ordre pour l'évacuation d'Ostende et de Nieuport; ces deux places seront évacuées le 26 de ce mois: le tiers de notre armée d'Allemagne est en marche pour rentrer dans le royaume. J'envoie ce soir un courier pour mettre en mouvement le second tiers, de sorte que la Hesse sera évacuée dans peu de jours: il ne restera sur le Haut-Rhin et le Mein, pour pourvoir au déblaiement et manger le reste de nos magasins, que 27 bataillons et une trentaine d'escadrons; dans les pays sur le Bas-Rhin, appartenant au roi de Prusse, il ne restera que dix bataillons et deux régiments de dragons; et je donne l'ordre que Sa Majesté veut que

tous les effets qui lui appartiennent soient rentrés dans le mois de décembre, de maniere que le premier de janvier nous n'ayons plus une seule troupe en Allemagne, soit sur le Haut ou le Bas-Rhin : j'en préviens la cour de Vienne, que certainement nous n'attendrons pas; et occupera qui voudra Vezel à l'époque où nous aurons retiré nos effets. Je crois qu'il est impossible de faire une évacuation aussi considérable : ce qui presse plus le roi c'est de complaire par cette célérité a Sa Majesté Britannique, et de faire ce qui paraît tenir à cœur au comte de Bute. Vous lui lirez ma lettre, monsieur le duc, et l'assurerez qu'il peut disposer de nous quant aux facilités en tous genres. Vous savez les sentiments d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le duc DE CHOISEUIL.

Les ratifications d'Espagne qui sont arrivées en même-temps que celles d'Angleterre seront échangées demain. Je ris de voir que dans toutes vos lettres vous nous marquez de nous presser, tandis que c'est la cour de Londres qui nous a toujours fait attendre; et que nous

et l'Espagne nous avons été prêts avant elle à chaque occasion depuis sept mois. Demain, si M. de Bedford veut, le traité définitif sera signé.

QUARANTE-UNIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 23 novembre 1762.

L'OPPOSITION est entièrement et publiquement déclarée. Les chefs sont ceux que j'ai déjà eu l'honneur de vous nommer : M. le duc de Cumberland, M. le duc de Newcastle et M. Pitt. Tous leurs parents et amis suivent leur étendard; ceux qui ont des charges ou des emplois s'en démettent, et tous crient contre la paix et contre M. Bute. M. le duc de Cumberland a eu, il y a quelques jours, un rendez-vous et une conférence de quatre heures avec M. Pitt, dans laquelle tout le plan de la guerre parlementaire a été rédigé. Le duc de Newcastle ne s'y est pas trouvé en personne; mais on avait ses pleins pouvoirs. L'union de ces trois personnages est bien ce qu'on appelle une union

contre nature ; car, outre que le duc de Cumberland est oncle du roi, et que le duc de Newcastle a toujours été partisan de la paix et de la cour, il faut remarquer que tous trois ont été jusqu'à ce moment brouillés ensemble aux couteaux tirés. M. Pitt, depuis l'année 1757 jusqu'à la mort du feu roi, a tenu le duc de Cumberland dans la dépression et dans l'avilissement. Le duc, de son côté, s'est déchaîné jusqu'à ce moment contre M. Pitt avec la derniere violence. Le duc de Newcastle a toujours été opposé au système de M. Pitt, et a toujours été méprisé par M. Pitt. Il ne l'était pas moins par le duc de Cumberland, qui n'a cessé de parler de lui comme d'un homme sans foi et capacité. Voilà quelle était la position respective de ces messieurs entre eux : leur position à l'égard de la cour est que M. Pitt a reçu du roi, il y a un an, les plus grands bienfaits (une pairie dans sa famille, et une pension de 3,000 liv.). M. le duc de Newcastle a servi la cour pendant quarante ans, et a toujours été le prédicateur de la paix. Enfin, M. le duc de Cumberland doit toute son existence actuelle au jeune roi d'aujourd'hui, qui lui a rendu de la considération en lui en marquant lui-même, et en le traitant avec la plus grande cordialité du mo-

ment qu'il a monté sur le trône, ce qui s'est fait par le conseil de M. Bute, qui me paraît connaître mieux ses devoirs que son monde. J'ai encore de la peine à croire que le duc de Cumberland leve entièrement le masque et *oppose en forme;* mais il est certain que sa conduite donne lieu de présumer qu'il est déterminé à ne rien ménager.

On opposera contre la paix, mais on n'empêchera pas qu'elle ne soit faite, puisqu'elle l'est, et, si l'échange des ratifications peut arriver ici pour l'ouverture du parlement, comme je l'espere, d'après le rapport de M. Rigby, les déclamations et les manœuvres des opposants à cet égard seront moins embarrassantes. Si ensuite le traité définitif se rédige et se signe avec la diligence que j'ai pris la liberté de vous conseiller, nous serons tout-à-fait hors d'affaire; mais mylord Bute ne le sera pas pour cela, et il ne serait pas impossible qu'il essuyât le sort de M. Walpole. On ne lui pardonne point sa qualité d'Ecossais, encore moins celle d'ami du roi; et l'impertinence publique va sur cela à un tel point, qu'un des derniers jours que S. M. B. est sortie en carrosse, on a crié insolemment à ses oreilles: *Point de paix! point de Bute! point d'Ecossais!* Si M. Bute peut échapper à l'orage

et conserver ses places, je crois que ce sera un un bonheur pour nous, parcequ'il est fort honnête homme, et parceque son système tend au maintien de la paix. Si M. Bute succombe, je suis d'opinion que M. Pitt reviendra en place, et alors on pourrait craindre que la paix ne fut pas de longue durée; mais cependant je crois que, dans sa conscience, il ne sera pas fâché de la trouver faite, et peut-être même, en réfléchissant sur sa conduite passée, on pourrait conjecturer qu'il changera de système, et qu'il entrera dans des vues pacifiques et modérées, car le véritable motif qu'il a eu pour pousser la guerre d'Allemagne avec tant de vigueur et d'acharnement, c'est qu'étant entré en place contre le vœu du feu roi, il a voulu s'y maintenir en gagnant, et il a voulu gagner son esprit en prenant fort à cœur les affaires d'Allemagne, qui étaient l'objet favori de ce prince. Or, comme le système du roi d'aujourd'hui est la paix et la bonne intelligence avec la France, M. Pitt, qui ne peut l'ignorer, pourrait fort bien prendre, par intérêt, le parti de se conformer au goût de son maître. Si M. le duc de Newcastle revenait à la tête des affaires, comme ce ne serait que pour la forme extérieure, et en maniere d'homme de paille, il est assez

inutile de faire de spéculation là-dessus; d'ailleurs on peut compter que, trouvant la paix faite, il retournerait bien volontiers à son ancien système de tranquillité. Il y a une maniere moyenne dont les choses pourraient s'arranger ici, et ce serait qu'aucun des deux partis, celui de la cour et de l'opposition ne triomphant ni ne succombant tout-à-fait, il en résultât une persistance d'opposition, de factions, et de discorde ici pendant plusieurs années: c'est bien ce que j'aimerais le mieux, et cette tournure serait la meilleure de toutes pour nous à ce qu'il me semble.

Le système de M. Pitt est, dit-on, de montrer quelque modération dans les commencements, et d'attaquer seulement notre paix comme non proportionnée aux succès de l'Angleterre. Il se servira pour attaquer notre paix des armes que lui fournissent les directeurs de la compagnie anglaise, et il nous chicannera sur l'article de l'Afrique et des Indes orientales. Outre cela, j'ai lieu de croire que son grand cheval de bataille sera l'article de la pêche de la morue. Il s'est déja donné en plein parlement des *meâ culpâ*, pour avoir eu à cet égard dans la négociation de l'année passée, une condescendance imbécille et coupable; il

ne feindra point de dire qu'il n'y aura jamais de bonne paix pour l'Angleterre, tant que la France pourra avoir une marine, et qu'elle pourra en avoir une tant qu'elle aura de la pêche, qui forme des matelots et des navigateurs. Il n'aura pas besoin de toute son éloquence pour établir cette proposition, car c'est l'opinion la plus généralement répandue en Angleterre.

Le duc de Newcastle fera beaucoup de bruit sur la disgrace du duc de Devonshire, et sur le peu d'égards que l'on a pour les grands seigneurs, et spécialement pour ce qu'on appelle ici les anciennes familles de Wighs. Ce n'est pas qu'il y ait encore de vrais Wighs, non plus que de véritables Torys, mais on en prononce les noms avec grand bruit, quoique les principes de ces deux factions ne subsistent plus, et ne puissent même plus avoir lieu. Il y a des gens qui croient l'esprit de factions échauffé ici à un tel point, qu'il pourrait dégénérer en guerre civile, si le roi persiste à résister au parti de l'opposition, et si le duc de Cumberland persiste à la soutenir. Je n'ai point de *criterium* pour avoir un avis là-dessus, je m'en remets à la providence, mais je soupçonne que ceux qui disent cela ne sont pas de

bonne foi, et ne témoignent autant de crainte que pour en inspirer au roi, et lui faire envisager comme nécessaire pour sa sûreté le sacrifice de milord Bute. Celui-ci paroît fort tranquille, et ne pas douter de son triomphe. Il rassemble avec soin toutes ses forces, et ses amis disent qu'il pourvoit à tout. Je sais qu'on lui conseille de ne se pas tenir sur la défensive, et d'attaquer dès les commencements le duc de Newcastle sur l'emploi et le divertissement des deniers pendant sa longue administration. Je crois bien que cela pourra lui réussir à force d'embarrasser et de décréditer son ennemi; mais cette démarche me paroît de dangereuse conséquence pour les ministeres futurs d'Angleterre; car ici le ministere est souvent obligé, pour le bien du service, de faire passer en compte des articles qui n'ont jamais existé, pour couvrir ceux qui sont véritablement existants. Il faut que M. Bute connaisse bien l'entiere irréprochabilité de son administration pour prendre un tel parti, et il faut aussi qu'il le croie bien nécessaire, car certainement c'est un parti extrême.

Au milieu de tout cela M. Egremont joue un rôle le plus équivoque et le plus singulier du monde; il m'a dit à moi qu'il était fort affligé

que le roi eut rayé le duc de Devonshire du conseil, et que cet excès de rigueur aliénerait bien des gens. Il a dit à un de ses amis, qui est dans le nombre des opposants, qu'en général il trouvait la paix bonne, sur-tout à cause des articles de l'Espagne; mais que s'il avait été le maître, il n'aurait jamais consenti à la restitution de la Guadeloupe; il a dit la même chose à un autre au sujet de Sainte-Lucie, ajoutant qu'il n'avait rien à se reprocher après les représentations qu'il avait faites, mais que M. Bute faisait tout, et était le maître de tout. Cette conduite et ces discours me paraissent prouver incontestablement deux choses, l'une que M. Egremont manque de plusieurs qualités qu'un ministre doit avoir, et en a plusieurs qu'un ministre doit n'avoir pas. L'autre qu'il croit nécessaire d'avoir de grands ménagements pour le parti de l'opposition, et qu'apparemment ses spéculations le portent à présumer que ce parti, ou triomphera tout-à-fait, ou du moins se soutiendra long-temps avec force. C'est à ce que je crois, pour parvenir à cette derniere fin (la durée de l'opposition), que les opposants font sonner si haut le nom et la disgrace du duc de Devonshire, en tâchant de lier sa cause aux intérêts de tous les

prétendus Wighs. On veut faire regarder ce seigneur comme le futur chef de l'opposition après le duc de Newcastle, à l'âge et aux variations duquel le parti ne saurait prendre une bien grande confiance.

Je crois bien faire de vous transmettre ce petit tableau de l'état actuel des choses et des personnes dans ce pays-ci. Le duc de Newcastle (qui par parenthese me comble de caresses chaque fois que nous nous voyons), vient de me dire que le parlement allait être encore prorogé pour huit jours; je ne le crois pas, et je compte que l'ouverture est irrévocablement fixée pour après-demain. Comme je ne vous dépêcherai de courier que deux ou trois jours après, je joindrai ici en *post-scriptum* ce qui se sera passé à l'ouverture. Bien des gens croient que la bataille commencera dès le premier jour. J'irai à la chambre-haute voir arriver le roi et entendre son discours que j'ai lu, et qui me paroît fort bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.

QUARANTE-DEUXIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au roi.

Le 24 novembre.

Il m'est impossible de trouver assez de termes pour exprimer à votre V. M. combien j'ai lieu d'être satisfait de mon audience. S. M. B. m'a marqué dans les termes les plus forts et les plus touchants qu'elle regardait comme le plus beau jour de sa vie, celui qui le réunissait pour jamais avec V. M., et qui le mettait en pleine liberté d'avoir pour la France entiere, et pour ses avantages, le même sentiment d'intérêt dont il est pénétré pour vous, Sire, et pour la famille royale de V. M. Il m'a témoigné le plus ardent desir et le plus ferme projet de concerter son système avec le nôtre d'une maniere durable; il m'a dit, à l'égard du ministere de V. M., les choses les plus obligeantes aussi bien que les plus méritées, en se répandant avec effusion de cœur sur les éloges de M. le duc de Praslin et de M. le duc de Choiseuil, il m'a dit qu'il reconnaissait leur avoir l'obligation de

cette paix qui fait son bonheur, et que sans la bonne foi, la franchise, la netteté, et la diligence que ces messieurs ont employée en suivant vos ordres, Sire, dans la présente négociation, il sentait qu'il n'aurait pas eu le pouvoir de parvenir par lui-même à ce but si desiré: enfin par rapport à moi-même, et à l'utilité dont il veut bien croire que mon zele et mon travail ont été dans cette affaire importante, il a daigné ajouter des choses si flatteuses que j'aurais honte d'en rendre compte à V. M. quelque flatteur, touchant, et honorable que cela soit pour moi. J'espere une autre récompense d'un prix encore bien plus touchant pour mon cœur, la seule que le mien ait pû et dû se proposer, et qui ne me laissera aucun regret sur la perte de ma santé que ce climat-ci ruine d'une maniere cruelle: si V. M. daigne honorer de quelque approbation mon service et mes sentiments de quelque estime, j'aurai obtenu le seul bonheur que j'ai souhaité dans ma vie, et le seul qui puisse rendre ma vie heureuse.

J'ose l'espérer des bontés de V. M., à laquelle je prends la liberté de me flatter que mon cœur est bien connu, et par conséquent mon attachement sans bornes pour sa personne sacrée.

Je suis, etc.

QUARANTE-TROISIEME LETTRE.

Du duc de Praslin, au duc de Nivernois.

Versailles, le 29 novembre 1762.

Je vous écris, mon cher ami, d'une maniere assez singuliere, car M. le duc de Bedford, M. de Surville, son secrétaire, et moi, nous sommes au même bureau à écrire en même temps, cela prouve une réconciliation bien rétablie.

Votre discours est à merveille, et cela n'a surpris personne; il sera dans la *Gazette de France* vendredi prochain.

Nous attendons avec grande impatience la harangue du roi d'Angleterre; il est singulier que M. Egremont, ayant dépêché un courier le 23, n'ait pas confié cette harangue à l'ambassadeur d'Angleterre, qui en est assez scandalisé. J'évite de l'aigrir contre M. Egremont jusqu'à ce que votre besogne soit finie: jusque-là il est à propos que la rupture n'éclate pas entre eux.

Je suis bien fâché de ce que votre santé est

toujours mauvaise; je voudrais que vous eussiez du repos, et cependant vous allez rentrer dans les discussions du traité définitif. Il ne devrait souffrir aucune difficulté, car nous sommes bien littérals; mais je crains M. Egremont, et sa mauvaise volonté.

Je vous avertis que je ne suis guere content de MM. Durand et Dep., à qui j'avais bien recommandé de m'envoyer des bulletins et ex-extraits de gazette pour mettre dans la nôtre, et qui négligent tout-à-fait cet article.

J'ai oublié de vous mander que le roi m'a donné la lieutenance générale de Bretagne. Elle vaut 37,000 livres, mais il y a un brevet de retenue de 180,000 livres, qui font 9000 liv. de rentes à défalquer, et 11,000 livres de pensions à payer, les retenues des dixiemes et des sous pour livres, 4500 livres ou environ, en sorte qu'il ne me reste guere que 13,000 livres net. J'ai balancé à la demander ayant le bon de la premiere, mais on m'a représenté qu'il valait mieux tenir que d'attendre.

M. de Bedford sera présenté demain. Adieu, mon cher ami, vous savez combien je vous aime tendrement.

M. le duc de Choiseul vous prie d'envoyer chercher M. de Van-Rik, et de lui remettre

deux passe-ports pour deux capitaines qui doivent ramener en France deux vaisseaux qui appartiennent à M. de Laborde. Il vous prie de plus de faire partir incessamment les susdits vaisseaux. M. de Van-Rik sait de quoi il est question.

QUARANTE-QUATRIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au lord Egremont.

Londres, le 29 novembre 1762.

Je respecte les occupations de votre Excellence, et je ne veux point vous demander d'audience, M. le comte, quoique j'aie bien des choses à vous dire; mais je ne puis me dispenser de vous rappeler toute l'impatience avec laquelle ma cour attend le projet du traité définitif; il me paraît d'autant plus convenable, d'en presser l'envoi que de la part de la France les préliminaires sont déja exécuté en grande partie. Nos escadres sont désarmées presque entièrement, les ordres sont partis pour les évacuation d'Ostende et de Nieuport, les deux tiers de notre armée d'Allemagne sont en marche pour

rentrer dans le royaume; il ne reste sur le Haut-Rhin et sur le Mein, pour achever le déblaiement et pour consommer nos magasins, qu'une trentaine de bataillons et autant d'escadrons; il ne reste sur le Bas-Rhin, dans les pays appartenant au roi de Prusse que dix bataillons et dix régiments de dragons; et enfin nous comptons qu'au premier de janvier il ne restera pas une seule troupe française en Allemagne, soit sur le Haut soit sur le Bas-Rhin. C'est ce que M. le duc de Choiseuil me marque par sa dernière lettre, et vous voyez, monsieur le comte, qu'on ne saurait s'exécuter de meilleure grace ni de meilleure foi. Nous attendons avec pleine confiance, mylord, la même réciprocité de votre part; et dans ces circonstances, il me semble que l'envoi du traité définitif est ce qu'il y a de plus pressé à effectuer. Je supplie Votre Excellence de vouloir bien reconnaître quels sont les sentiments qui inspirent cet empressement, et de rendre une égale justice à ceux de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Mylord,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE NIVERNOIS.

QUARANTE-CINQUIEME LETTRE.

De lord Egremont au duc de Nivernois.

Londres, le 30 novembre 1762.

MONSIEUR,

En vérité votre Excellence ne me rend pas justice, si elle n'est pas entièrement persuadée que toutes les fois qu'elle voudra m'honorer de ses ordres, toutes mes occupations quelconques cesseront et feront place à l'envie que j'aurais de m'y rendre.

J'ai reçu hier ordre du roi d'indiquer le conseil après demain pour leur faire voir mon projet de traité définitif: et je travaille actuellement aux lettres qui doivent l'accompagner, dans l'espérance que notre expédition sera prête pour vendredi prochain : et je me flatte que nous touchons de bien près à l'accomplissement de l'heureux ouvrage.

Vous pouvez compter sur la plus scrupuleuse exactitude de la part du roi dans l'exécution des préliminaires, comme dans celle du

traité dès qu'il sera conclu. Le roi n'a pas tardé à donner ses ordres pour envoyer les transports, pour ramener les troupes nationales; le marquis de Grantz, avec d'autres officiers généraux, sont déja en route pour revenir ici, et j'espere qu'avant la fin du mois prochain il n'y aura plus un soldat anglais en Allemagne, et que les troupes à la solde des deux nations auront pareillement fait les évacuations et la retraite stipulée par les préliminaires. Je peux assurer V. E. d'une parfaite union de sentiment par rapport au desir de presser l'envoi du projet et la conclusion finale de la paix; ce sentiment est également celui du roi mon maître, et de tous ceux qui ont l'honneur de le servir. J'ai l'honneur de renouveler à V. E. les assurances de l'attachement inviolable avec lesquelles j'ai celui d'être,

Monsieur,

De Votre Excellence,

le très humble et très obéissant serviteur.

EGREMONT.

QUARANTE-SIXIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Choiseul.

Londres, le 1er décembre 1762.

MONSIEUR LE DUC,

Le projet de traité définitif va enfin partir, grace à vous; car c'est l'effet de la lettre dont vous m'avez honoré le 20 du mois dernier. L'envoi et même la rédaction dudit projet couraient risque de traîner beaucoup en longueur, malgré les ordres et volontés du roi d'Angleterre, et le motif du prétexte de ce retardement dangereux était l'incertitude de l'évacuation des pays appartenant au roi de Prusse, sur le Bas-Rhin, dont on trouve à redire que l'époque n'ait pas été fixée dans les préliminaires. Vous avez déja vu, M. le duc, dans plusieurs de mes dépêches que le roi de Prusse est extrêmement lié ici avec les divers chefs de l'opposition; que les intérêts de ce prince leur sont fort chers; et que tous, divisés d'intérêts à d'autres égards, se réunissent à ce centre

commun. En conséquence ils ont, à force d'écrits, d'intrigues, et d'argent, échauffé les esprits du public à cet égard, et par là ils ont intimidé et embarrassé le ministere relativement au même objet, sur-tout ceux du ministere qui croient essentiel pour leur intérêt personnel de garder des mesures avec les opposants; on ne sauroit s'empêcher de mettre dans ce nombre le secrétaire d'état de qui dépendent nos expéditions, et qui tenant la plume, a une grande facilité pour ne la tailler que quand bon lui semble. Mylord Bute, auquel j'ai fait part de votre lettre, qui a fait sur lui tout l'effet que vous en pouviez attendre, me fit dire le lendemain par son frere, qu'il souhaiterait ardemment que je voulusse bien en communiquer le contenu à mylord Egremont pour le forcer dans ses retranchements prussiens, et le déterminer à ne plus retarder la rédaction et l'envoi du projet de traité. Cet échantillon vous peut faire juger, M. le duc, de la maniere commode et agréable dont j'ai à négocier ici, ayant à traiter avec des gens qui sont parties intégrantes du même ouvrage, et qui ne s'accordent pourtant ni en principes ni en intentions; mais il faut compter ma peine pour rien, pourvu qu'elle soit suivie du succès,

comme j'ai lieu d'y compter. J'ai écrit à mylord d'Egremont une lettre qui contient la substance de la vôtre ; et la réponse que j'en ai reçu m'a prouvé que la lettre avait été écrite fort à propos. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie de l'une et de l'autre.

J'ai cru devoir entrer dans tout ce détail avec vous, pour vous faire entièrement connaître l'état des choses et des personnes ici ; d'où résulte l'importance et même la nécessité du bon parti que vous avez pris d'effectuer les évacuations de manière qu'il n'y ait plus personne chez le roi de Prusse à la fin de décembre.

Mylord Egremont, que j'ai vu ce matin quoiqu'il soit malade, m'a témoigné craindre que vous ne laissassiez les Saxons dans lesdits pays du roi de Prusse ; je l'ai rassuré à cet égard, et je vous prie de me mettre en état de dire affirmativement et ministériellement que cela ne sera pas. Il m'a assuré que le projet de traité définitif partirait après demain, vendredi, après avoir été examiné dans un conseil qui se tiendra demain à cet effet. Je lui ai conseillé d'avertir M. de Mello qu'il ferait bien de partir très promptement pour ne pas s'exposer à trouver le traité signé quand il arriverait à

Paris, et je vais écrire une lettre audit ministre sur le même sujet. Ce M. de Mello nous a fait une finesse portugaise qui ne sera pas de grande conséquence, mais qui n'est pas trop jolie. Après nous avoir certifié et recertifié, au comte de Véry et à moi, qu'il ne proposerait pas l'addition d'une syllabe par delà ce qui est dans les préliminaires ; il s'est arrangé avec M. Egremont pour que celui-ci insérât dans le projet de traité définitif quelques explications et spécifications par rapport à l'intégrité des restitutions à faire au Portugal, et à celle des possessions portugaises. Cela ne saurait avoir de conséquence, 1° parcequ'on m'assure que lesdites insertions ne sont que des phrases et des inutilités; 2° parceque s'il en était autrement vous les rayeriez, et que je suis sûr que l'Angleterre n'en exigerait pas la conservation; mais quoiqu'il en soit c'est une maniere de procéder et de négocier qui ne me plaît pas, et qui ne ressemble pas à la nôtre. J'ai cru, monsieur le duc, devoir encore vous rendre compte de ce petit détail pour vous faire entièrement connaître M. de Mello, lequel au reste ne cesse de témoigner avec la plus grande force tout le desir qu'il a de vous plaire, d'accélérer l'ouvrage, et d'établir plus que de la bonne intel-

ligence entre notre cour et la sienne. Comme c'est un homme rempli de vanité nationale et personnelle, j'écris à M. le prince de Croy pour le prier de lui faire quelques petits honneurs à son passage à Calais. Je ne doute pas qu'il n'y soit extrêmement sensible, et j'imagine que vous l'en trouverez plus docile et plus affectueux.

On compte ici que les paquebots seront incessamment rétablis par une simple lettre du maître des postes, comme cela s'est pratiqué aux derniers traités. On a déja envoyé quelques passe-ports au duc de Bedford, et on en enverra d'autres lorsque j'aurai reçu ceux que vous m'avez annoncés. On a aussi envoyé ordre à l'escadre du duc d'Yorck de rentrer à Plimouth pour y désarmer, et M. Bute est véritablement affligé de n'avoir pas pu l'empêcher de sortir, et de la capture qu'elle a faite d'un de nos bâtiments.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Je vous prie, monsieur le duc, de garder le plus profond secret sur tout ce que j'ai l'honneur de vous confier, qui peut avoir un rapport personnel à mylord Egremont et à M. Bute. Comme le duc de Bedford a ici la réputation

d'être fort indiscret, je dois croire qu'il serait fort dangereux qu'il en eût la moindre connaissance.

QUARANTE-SEPTIEME LETTRE.

Du même au duc de Praslin.

Londres, le 2 décembre 1762.

MON CHER AMI, il m'est vraiment impossible et de toute impossibilité de vous écrire six lignes de ma main, non seulement à cause de mon mauvais œil, mais à cause d'un brouillard que j'ai devant les yeux, et que me procure souvent le climat de ce pays-ci. Il faut pourtant que je vous dise que ce M. d'Egremont est un grand frippon et malicieux personnage; il se sert à présent de la petite vanité portugaise de M. de Mello, pour faire tant qu'il peut de petits retards, et il voudrait bien gagner le jour des débats de nos préliminaires avant d'envoyer le projet de traité. J'espere très fort empêcher qu'il n'y réussisse, mais il tient la plume, et il n'est pas aisé de lui forcer la main.

Malgré cela il vient de me donner un très

joli petit cheval de race; et moi je lui donnerai d'excellent vin de Champagne, ou quelques figures de porcelaine, quand celles que j'attends seront arrivées.

Adieu mon cher ami, j'ai peur que votre santé ne soit pas meilleure que la mienne; je m'y intéresse au moins autant je vous assure, et je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

P. S. C'est toujours la Prusse qui est ici l'ame de l'opposition. J'aurai ses mémoires.

QUARANTE-HUITIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 3 décembre 1762.

Il m'est impossible, mon cher ami, de vous écrire une lettre particuliere de ma main, parceque j'ai les yeux et la tête en si mauvais état, qu'en vérité je ne pourrais vous écrire une demi-page sans m'abymer tout-à-fait; comme je sais que les vieux amis ne vous sont pas déplaisants, je me sers de notre ancien ami Moreau

pour vous promettre que nous ferons désormais de notre mieux pour enrichir davantage votre gazette de choses anglaises; mais souvenez-vous à cette occasion, 1° que le petit d'Eon ne sait pas un mot d'anglais; 2° que M. Durand ne le sait pas encore assez pour le bien traduire; 3° enfin que le petit Boucher et le petit Bontems qui le savent très joliment, sont ainsi que tout mon monde et moi-même, votre serviteur, occupés du matin au soir, et souvent du soir au matin. Mais je vais recommander ce département à M. Durand, et vous pouvez bien compter sur son zele, car il en a beaucoup.

Quant aux deux passe-ports pour les deux vaisseaux de notre ami commun, que vous me recommandez de la part de votre cousin; je m'ingenierai de maniere à pouvoir faire ce qu'on desire sans nous compromettre et sans donner lieu aux mauvais parleurs de nous jeter aux jambes une supposition d'intérêt et de négoce. Je viens d'envoyer chercher M. Walpole, gendre de M. Vaneck, et qui fait toutes ses affaires, et je concerterai avec lui tout ce qui est faisable là-dessus, en-deçà de la taxe de prévarication qui je crois ne conviendrait pas plus à votre cousin, à vous, et à notre ami commun, qu'à moi. Il est bon que vous vous rap-

peliez à ce sujet : 1° que je n'ai jamais voulu me charger de donner *nomination* de passeports à personne; 2° que le chevalier Van-Neck et les siens sont brouillés ici avec le ministere, parcequ'ils sont liés avec l'opposition ; 3° que, toutes choses quelconques étant publiques ici dans la minute, la délivrance de deux passeports distribués séparément et sans le concours du ministere, ne saurait être un secret ni pour le ministere ni pour les négociants; 4° que toute acception de personnes venant de notre part pourrait donner aux jaloux matiere à de vilains sarcasmes, qui ne nous conviendraient point. Voilà des réflexions que je vous prie de faire à cet égard, mon cher ami ; mais après, et malgré tout cela, je vous dis que je crois avoir dans la tête une tournure, que je concerterai avec M. Van-Neck, et qui, si je ne me trompe, arrangera tout à la convenance et satisfaction de tout le monde.

Je crois que je serai en état de vous envoyer, par mon premier courier, les mémoires prussiens que vous m'avez marqué desirer. Adieu, mon très cher ami, je vous aime et je vous embrasse bien tendrement.

Vous avez à présent notre ami Guerchy; son-

gez à lui, je vous prie, et comptez que hors de là il n'y a point de salut.

QUARANTE-NEUVIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 10 décembre 1762.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint et très à la hâte les deux adresses qui ont été formées hier aux chambres du parlement. Elles n'ont pas encore été présentées au roi d'Angleterre, et elles m'ont été communiquées en grande confidence. Elles me paraissent mériter de vous être transmises avec empressement, et je crois qu'elles vous feront plaisir ainsi qu'à M. le duc de Bedford.

Les chambres se sont séparées fort tard; celle des pairs un peu avant minuit, et celle des communes un peu après. Il y a eu beaucoup de bruit dans toutes les deux. M. le duc de Newcastle et M. Hardwick ont parlé dans la chambre haute, et M. Pitt a parlé dans la chambre basse. Il n'y

a pourtant point eu ce qu'on appelle division dans la chambre des seigneurs, quoiqu'il y ait eu beaucoup de vivacité dans les débats. Il y a eu division aux communes; mais la majorité a été, pour la cour, de 319 à 65. Cela revient au compte de M. Rigby dont vous me parliez dans une de vos derniéres lettres.

Il est à remarquer qu'il ne s'est rien dit contre M. Egremont, qui est pourtant l'organe public de la paix. Je crois que ce ministre doit cette fortune à sa conduite mesurée à tous égards, et peut-être aussi à sa mauvaise santé qui l'a empêché d'aller au parlement.

M. de Mello est parti ce matin à midi, et j'envoie un de mes gens qui le joindra avant qu'il s'embarque à Douvres, et qui lui remettra ce paquet ainsi que j'en suis convenu avec lui, pour qu'il le remette à M. Caffieri à Calais. Ainsi il vous parviendra par la poste ordinaire de France.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J'apprends qu'il doit partir ce soir un courier d'Angleterre. Je n'en profiterai pas, quoique je pense qu'il arrivera plutôt que ce paquet-ci, que je vous envoie toujours par la voie de Calais.

Dans la chambre des Communes.

Résolu qu'il sera présenté à Sa Majesté une humble *adresse* de la part de la chambre pour remercier Sa Majesté de la gracieuse condescendance avec laquelle elle a ordonné que l'on nous communiquât les préliminaires de la paix conclus entre Sa Majesté, d'une part, et Leurs Majestés très chrétienne et catholique, d'autre part.

— D'assurer Sa Majesté que nous les avons examinés avec toute l'attention dont nous sommes capables; et que, quoique Sa Majesté ait le pouvoir juste et irrévocable de faire la paix ou la guerre, cependant, sachant combien il doit être satisfaisant pour son cœur vraiment royal de ne pas douter de la reconnaissance de son peuple, pénétrées de la justice et de la sagesse de ses mesures et de l'attention infatigable que Sa Majesté a mise pour veiller à leur conservation, ses fideles communes se sont empressées de témoigner à Sa Majesté leur entiere approbation des conditions avantageuses avec lesquelles Sa Majesté a conclu la paix, et de présenter à Sa Majesté le sincere applaudis-

sement de son peuple fidele, affectionné, et reconnaissant.

Que, tandis que nous admirons avec quelle prudence Sa Majesté a profité des succès dont il a plu à la divine Providence de bénir nos armes, et par lesquels Sa Majesté a procuré à cette nation des avantages solides et durables, comme on a lieu de l'espérer, nous ne sommes pas moins touchés des motifs d'humanité qui ont porté Sa Majesté à mettre fin à une guerre si longue et si dispendieuse.

Que nous emploierons les premiers moments de la paix à examiner l'état des revenus publics, afin d'établir à l'avenir la meilleure économie, que Sa Majesté nous a si justement recommandée, et pour maintenir le royaume de la Grande-Bretagne dans cet état grand et respectable dans lequel le courage et la sagesse de Sa Majesté viennent de nous placer.

Que nous sommes persuadés que la postérité, par sa propre expérience, applaudira à l'avenir avec nous à cette paix, qui ajoutera une si grande étendue de pays aux territoires de la Grande-Bretagne, et augmentera considérablement notre commerce, ce qui n'est pas moins avantageux qu'honorable pour cette nation.

Que nous supplions Sa Majesté de recevoir les plus fortes assurances de notre reconnaissance, et d'être persuadée que notre principale étude sera d'augmenter cette confiance que Sa Majesté a inspirée à toute la nation, et qu'elle a droit d'attendre à juste titre pour la conduite qu'elle a tenue dans une si importante conjoncture.

Dans la Chambre Haute.

Résolu qu'une humble *adresse* sera présentée à Sa Majesté pour lui témoigner notre très sincère reconnaissance au sujet de l'importante communication que Sa Majesté a bien voulu faire à cette chambre des articles préliminaires de paix conclus, le 3 du mois dernier, à Fontainebleau, avec les couronnes de France et d'Espagne.

Pour exprimer à Sa Majesté, de la façon la plus respectueuse, l'entière satisfaction que nous a causée l'examen d'un traité dont les articles fondamentaux font tant d'honneur à Sa Majesté, et sont si avantageux à ses royaumes, et notre confiance entière que l'on prendra le même soin à achever cet ouvrage par le traité définitif.

Que, voyant les grands objets de la guerre si pleinement remplis, toutes les attentions qu'on a prises pour assurer les intérêts des alliés de Sa Majesté, une grande étendue de pays ajoutée à la puissance anglaise, de nouvelles branches de commerce ouvertes, de nouvelles manufactures à établir, la certitude, sous la Providence divine, de la durée de tous ces avantages procurés à la nation; nous avons cru qu'il était de notre devoir indispensable de présenter à Sa Majesté ce témoignage prompt de notre vive reconnaissance.

Que nous sentons aussi bien toute la prudence et la sagesse qui ont guidé la conduite de Sa Majesté dans cette grande occasion, que son humanité et son affection paternelle pour ses sujets, dont Sa Majesté a donné des preuves en terminant une guerre nuisible et dispendieuse à des conditions si avantageuses.

Que nous nous appliquerons immédiatement à augmenter les avantages de la paix en excitant cette économie, que Sa Majesté a si sagement recommandée, et qui est si nécessaire à la dignité de la couronne et à la prospérité de ses royaumes.

Que, pour cet effet, nous demandons la permission de présenter à Sa Majesté notre ap-

probation des termes de la conclusion de la guerre, et de l'assurer de nos efforts et de notre zele pour entretenir cette confiance qu'un peuple affectionné a mise dans les vertus de Sa Majesté, et pour perpétuer cette augmentation de puissance que sa sagesse a procurée à la nation par son attention digne d'elle pour l'honneur de sa couronne, et par ses soins pour faire le bonheur de ses peuples.

CINQUANTIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 10 décembre 1762.

Je ne vous ai pas trompé, mon cher ami, sur l'article de Coromandel, et je crois que vous êtes content de la maniere dont il est exprimé dans le traité. Nous en avons l'obligation à un secrétaire principal de M. Egremont, nommé Wood, homme d'esprit, et de bon esprit, avec qui je suis fort lié. C'est, par parenthese, celui qui a donné les ruines de Palmyre; or c'est lui qui a conduit toute cette affaire des Indes vis-à-vis de la compagnie anglaise, et c'est à lui que

je me suis adressé pour faire entendre raison à qui il appartenait en cette occasion. Mais ce n'est pas ici comme chez nous ; car si le secrétaire est bon, le ministre est bien le contraire ; il en sera la dupe, et je prévois que cela ne tardera pas long-temps. Tout le monde voit que sa maladie n'était qu'une feinte pour se dispenser d'aller au parlement, et cela ne lui fait honneur d'aucun côté. Le pauvre M. Bute est un homme bien différent. Il est plein de vertus et de courage, mais avec tout cela l'Ecosse et la princesse de Galles le perdront. Je penche à croire qu'il restera pendant cette séance du parlement, et encore je ne voudrais pas en jurer. Beaucoup de ses amis craignent qu'on ne le chasse en excitant des émeutes et séditions populaires contre lui pendant cette séance. Ce que je crains le plus c'est que dans le courant de l'année prochaine il ne prenne sagement le parti de se retirer en mettant en place quelque bon serviteur. J'en serais fâché, parceque je crois son système analogue à celui qui nous convient désormais. Mais, quoi qu'il en soit, voilà la paix faite, et, quelques changements qui arrivent ici, elle ne pourra pas se défaire sitôt, car le roi d'Angleterre y est attaché, et tous ceux qui viendront en place commenceront

par le servir à sa guise. Je dois vous dire, entre nous, que cette paix qu'on critique peut-être à Paris passe ici pour un chef-d'œuvre d'habileté de notre part. Vous pouvez compter que, votre cousin et vous, vous passez à Londres pour les deux plus grands ministres qu'il y ait jamais eu, et il ne s'en faut guère qu'on ne me joigne à vous deux. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que je me tue à disputer contre cette idée, en établissant que nous avons fait une paix bien aisée et immanquable à faire, dès que le roi notre maître voulait bien se porter de bonne foi et sans retour à des sacrifices tels que ceux que l'Angleterre a obtenus de nous. Je ne persuade personne, mais j'espere que je serai plus heureux cet été aux Tuileries quand j'irai lire la gazette avec les opposants.

Vous recevrez, par ce courier-ci, une lettre de M. Durand, qui voit bien que vous êtes amoureux de votre dépôt, et qui vous servira de bon cœur dans votre amour. Il me semble qu'il a envie de rester ici jusqu'au mois de mars, et, si votre impatience amoureuse vous le permet, vous lui ferez plaisir de le trouver bon. Je dois vous dire qu'il compte mettre à profit son séjour ici pour la besogne du dépôt, et partant chaque journée de plus qu'il passera à

Londres sera un service de plus qu'il vous rendra.

Adieu, mon bon cher ami. Je ne vous dis rien sur votre Bretagne, sinon que je l'approuve fort, parceque cela sera très bon *in futuro*, et que vous avez, graces à Dieu, un futur à choyer. Je ne vous dis rien non plus sur Guerchy, parceque tous les jours je touche au doigt qu'il n'y a que cela de bon à faire; déterminez-le par un bon traitement, et comptez qu'à vue de pays il lui faudra ici 200,000 liv. par an à dépenser. Je travaille à faire un relevé et un tableau succinct des différents objets et de leur montant; je vois que cela n'ira pas loin de ce que je dis.

J'ai été obligé de vous écrire tout ceci de ma main, parceque tout mon monde est occupé: aussi j'ai les yeux en compote dans ce moment, et je ne vois plus mon papier. En vérité, c'est une furieuse chose dans la situation où il vous a plu de me mettre. Adieu, mon bon et cher ami, portez-vous bien, et comptez que tout mon cœur est à vous pour toute ma vie.

CINQUANTE-UNIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 13 décembre 1762.

Voilà notre besogne assurée dans ce pays-ci contre les attaques parlementaires; du moins je la regarde comme telle, et je vous en fais compliment, monsieur le duc, de bien grand cœur. Je vais vous instruire avec quelque détail de ce qui s'est passé à cet égard dans les deux séances de jeudi et de vendredi, en commençant par la premiere, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous mander en gros le résultat par M. de Mello, mais dont je n'avais ni le temps ni le moyen de vous transmettre les détails.

Dans la chambre des seigneurs, le duc de Newcastle, M. Temple, M. Hardwik et le duc de Grafton, ont parlé contre la cour. Le premier, en peu de mots, sans ordre, sans suite et sans effet; le deuxieme, avec moins d'emportement qu'il n'est accoutumé de parler; le troisieme, fort longuement et peu éloquemment contre son ordinaire, mais décidément

contre nos préliminaires ; le dernier, qui est un très jeune homme, avec une élégance qui a surpris tout le monde, mais sans aucuns raisonnements ni arguments sur le fond de la matiere, et avec les personnalités les plus violentes et les plus injurieuses pour M. Bute. Le duc de Devonshire n'a pas parlé, ni le duc de Cumberland non plus.

De l'autre côté, M. Bute a parlé long-temps, et ses ennemis même conviennent qu'il a parlé comme un ange. Le duc de Cumberland a dit que de sa vie il n'avait entendu un si beau discours. Mylord Halifax a parlé long-temps et avec les succès auxquels il est accoutumé, discutant et prouvant à merveille de point en point les avantages de la paix. M. Mansfield a parlé longuement aussi, et parfaitement bien, et concluant à une entiere approbation de la besogne, après avoir débattu à fond le pour et le contre. On a été un peu étonné, vu ses liaisons, de l'entendre prononcer si nettement et si affirmativement en faveur de la cour, et aussi a-t-il commencé par dire que, quoique la matiere eût été suffisamment discutée, il ne pouvait se dispenser de la discuter encore, pour rendre compte à la chambre des motifs de son opinion, se trouvant obligé d'en avoir

une qui différait de celle des personnes à qui il devait le plus d'égards, et auxquelles il est le plus attaché. On a été pareillement surpris d'entendre M. Hardwik déclamer sans réserve contre les mesures de la cour, et on s'attendait à de la modération de sa part, mais il n'en a montré aucune. Il a contredit minutieusement tous nos articles, évaluant à zéro les énormes sacrifices que nous faisons à l'Angleterre, et il n'a trouvé qu'une seule chose de bonne dans le traité, c'est, selon lui, que, vû l'abandon et la trahison que nous faisons à l'Espagne par ledit traité, il en résulte un grand mécontentement de cette puissance à notre égard, et une prochaine immanquable aliénation entre elle et nous. Cette impertinente spéculation est le fruit des discours peu mesurés de M. le prince de S. Severino, et vous en pouvez conclure qu'il ignore l'arrangement futur de la Louisiane, que je crois utile de ne pas divulguer sitôt.

Dans la chambre des communes, M. Stanley a parlé pour la paix avec beaucoup de force et de succès. On trouve ici qu'il a acquis, dans son voyage de Paris, plus d'ordre, de justesse et de netteté dans son éloquence qu'il n'en avait auparavant; car au reste il a toujours eu la répu-

tation d'un homme de beaucoup d'esprit. C'est après lui que M. Pitt a parlé, et il a parlé trois heures vingt-cinq minutes, quoiqu'il fut vraiment fort souffrant de la goutte, et ayant passé la nuit avec de la fievre. Il a embrassé un terrain immense, voulant faire le paralelle détaillé de sa négociation de l'an passé avec celle d'à-présent, pour préconiser l'une et avilir l'autre. Il a beaucoup moins bien parlé qu'à son ordinaire, il a même ennuyé; il n'a fait aucune des sensations qu'il avait dessein de faire: ce qui en a fait le plus dans son discours, et avec raison, c'est qu'il a déclaré qu'il ne tenait à aucun parti, qu'il était et voulait être entièrement isolé, et ne venait à la chambre que pour lui rendre compte de sa personnelle et individuelle opinion, croyant y être obligé pour son honneur après la part qu'il avait eue aux affaires. Cela vient de ce que le duc de Newcastle et lui n'ont pas pu s'arranger et combiner leurs mesures respectives, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander il y a quelque temps. Au reste, il a tâché de tourner en ridicule les articles de notre paix, spécialement celui de la pêche, celui des Indes orientales, et celui de l'équivalent de la Havane; mais, comme il n'a fait aucune impression, ce n'est

pas la peine de détailler celle qu'il avait envie de faire.

M. Thownsend, le secrétaire de la guerre, qui s'est démis de sa charge la veille de l'assemblée des chambres de jeudi, a cependant parlé avec beaucoup de force et d'éloquence contre M. Pitt, et pour la paix; cela doit paraître surprenant quand on ne connaît pas le personnage. Il faut savoir que c'est un homme du plus grand talent, mais en même temps la plus mauvaise tête, l'homme le plus indiscret, le plus léger et le plus vain qu'il y ait en Angleterre. Jusqu'au moment de la liaison de M. Bute avec M. Fox, ledit M. Thownsend avait la confiance de M. Bute par rapport à la conduite des affaires du roi dans la chambre des communes; en conséquence les pieces de la négociation lui ont été communiquées, il a donné son avis favorable à la paix, et l'a même donné par écrit; ainsi il ne pouvait plus se dédire quoique la préférence donnée à M. Fox l'ait vivement piqué, et lui ait fait prendre le parti de quitter sa charge et la cour. Il résulte de là que, quoiqu'il ait parlé pour la paix, il n'en est pas moins lié avec les ennemis de M. Bute, et, si l'on vient à attaquer individuellement ce ministre, comme cela est assez probable, cet homme sera un en-

nemi fort dangereux ; aussi il serait peut-être bon de le regagner, mais cela n'est pas trop facile, vu sa rivalité avec M. Fox, et aussi parceque ledit M. Thownsend n'étant point sensible à l'argent, et ne pouvant être pris que par la vanité, il faudrait lui témoigner de la confiance, le consulter sur les mesures à prendre, et le mettre au fait de celles que l'on prend. Or, dans une crise pareille à celle-ci, cela ne serait pas sans péril pour M. Bute, qui pourrait être aisément compromis par la légereté et l'indiscrétion de M. Thownsend, avec lequel il ne peut y avoir rien de secret. En vérité, la situation de M. Bute est bien critique et bien intéressante, et je crains fort qu'il ne puisse pas se tirer d'affaires d'une maniere stable, même en triomphant cet hiver. Je ne sais s'il a autant de vigilance et d'activité que ce moment-ci en exigerait de sa part.

La séance du vendredi à la chambre des communes est une preuve qu'il ne met pas autant d'ardeur à se défendre qu'on en met à l'attaquer ; il s'est un peu trop endormi sur le succès du jeudi, et, comptant qu'il ne se passerait rien d'intéressant aux communes le vendredi, il a négligé d'y rassembler la totalité de ses forces, de sorte qu'il s'y est trouvé une centaine

de suffrages de moins qu'il n'aurait dû avoir. Cependant la séance a duré aussi long-temps que celle de la veille, les débats ont été aussi vifs, et le parti de l'opposition n'espérait pas moins que de faire changer l'adresse qui n'était que projetée et non rédigée, car la chambre des communes travaille dans une autre forme que celle des seigneurs. Ceux-ci s'assemblent en comité dès qu'une adresse est résolue, et on la rédige sur-le-champ. Les communes, au contraire, remettent au lendemain ce comité, qui met le sceau à la résolution de la veille, et qui quelquefois l'altere essentiellement, et même la fait changer en totalité; c'est là ce que le parti de l'opposition espérait faire vendredi, mais c'est à quoi il n'a pu réussir malgré la petite négligence de M. Bute. Heureusement M. Pitt n'était pas à la chambre, sa santé ne lui permettant réellement pas de sortir. M. Rigby s'est signalé, il a très bien parlé à son ordinaire. M. Fox a parlé aussi, avec peu d'éloquence, mais beaucoup de force; et enfin l'adresse a passé telle qu'elle avait été projetée la veille, à quelques mots près, qui ne sont d'aucune importance. L'opposition avait eu soixante-cinq voix la veille, elle n'en a eu ce jour-là que soixante-trois. La cour avait eu plus de trois

cents voix le jeudi, et le vendredi elle n'en a eu que deux cents, parcequ'il manquait beaucoup de ses membres à la chambre.

A présent tout le monde regarde ici la paix comme faite, et j'observe une notable différence entre la sorte de persuasion que l'on en a aujourd'hui et ce qu'on en pensait il y a huit jours. C'est qu'on a vu tant de fois ici les ouvrages de la cour, les mieux concertés, être détruits en un moment par l'esprit de faction aux chambres assemblées, que, jusqu'à la présentation des adresses, un Anglais hésite toujours à regarder comme solide ce qui n'est pas revêtu de l'assentiment du parlement.

Vous trouverez peut-être ces détails trop longs, mais j'ai cru vous donner de nouvelles lumieres sur l'allure et la situation de ce pays-ci; et d'ailleurs, monsieur le duc, je vous prie de faire réflexion que celui qui voit les objets sous ses yeux ne saurait se défendre d'y mettre beaucoup de prix, parcequ'il en est très vivement frappé. Je vous demande donc votre indulgence pour ma diffusion parlementaire, si elle vous paraît trop excessive, et je finis en vous renouvelant les assurances, etc.

P. S. M. d'Usson, qui vient d'arriver, monsieur le duc, m'a remis votre lettre de recom-

mandation, en date du 3. Je serai très charmé de pouvoir lui être bon à quelque chose.

Je joins ici trois feuilles du journal du parlement; la traduction de l'adresse de la chambre des communes, et trois extraits des gazettes et papiers publics, avec une lettre pour M. le duc de Bedford, l'autre, pour M. le duc de Choiseul, et la troisieme, pour Madame de ***.

CINQUANTE-DEUXIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 18 décembre 1762.

Mon cher ami, j'espere que vous serez content de la tournure qu'a prise ici votre neutralité; et je ne doute pas que vous ne fassiez bientôt la paix d'Allemagne. Cela me fait songer qu'il vous faudra incessamment et peut-être tout-à-l'heure quelqu'un auprès du roi de Prusse; et je vous propose pour cela M. Durand, d'après la ferme persuasion qu'il y est très propre, et je crois même plus que personne; 1° il connaît le roi de Prusse et en est connu et estimé; ce prince a même souhaité dans

une occasion de l'avoir auprès de lui, et avait chargé d'Arget de le demander chez nous, ce qui mérite considération; 2° il est bien voulu à Berlin et y a des parents considérables, tels que madame de Camas, qui est la femme du pays que le roi de Prusse aime le mieux; 3° il a été long-temps en Pologne, comme vous savez, et il connaît très bien et tout le nord de l'Europe et toute la haute Allemagne; 4° il est ici actuellement, et partant très au fait, non seulement de l'allure de la chose générale, mais de l'allure personnelle du roi de Prusse, de ses intrigues ici, de leur peu d'effet, et du système actuel de l'Angleterre par rapport à lui. Ajoutez à cela que le traité d'Aix-la-Chapelle lui a passé par les mains, et qu'il a passé quelque temps en Hollande; et vous conclurez, je crois, comme moi de tout cela qu'il a tous les matériaux dont l'assemblage doit être fort utile dans la besogne dont il s'agit. Je ne vous parle pas de son personnel, que vous connaissez; vous savez qu'il a beaucoup de zele, de raison, de dignité, de conciliation et d'application; il a une santé de fer, il est fort laborieux, et toujours prêt à tout; et toutes ces qualités sont encore très considérables aussi-bien que très rares et très desi-

rables pour une pareille commission. Enfin cette commission peut et doit même probablement être de courte durée; car la paix d'Allemagne sera bientôt faite sur le pied de l'*uti possidetis* avant la guerre. Et ainsi votre cher dépôt ne périclitera pas long-temps, et son gouverneur reviendrait au printemps à Versailles en prendre soin. De tout cela combiné, mon cher ami, j'infere que mon idée est bonne, et je vous la propose avec confiance. Je n'en parle point à M. D.; mais je suis sûr qu'elle lui plairait, et qu'il vous en serait même fort obligé, parceque je sais qu'il a beaucoup de desir d'être utile et de servir sous vos ordres.

Maintenant il faut que je vous dise que l'opposition ne sait trop ce qu'elle fait, qu'elle a l'oreille basse, et que M. Bute a l'air triomphant. Cependant il se trame et se prépare de grands tracas contre lui. Il le sait bien, et travaille de son côté à la contre-mine. Je crois qu'il va ôter les emplois à tous ceux qui les ont reçus du duc de Newcastle, depuis le premier jusqu'au dernier, et y compris le jardinier de Kensington. Je crois qu'il frappera de rudes coups sur le duc de Newcastle et sur le duc de Devonshire, qui tous deux

ont des charges à-peu-près pareilles à nos lieutenances générales qui leur donnent beaucoup de considération et de clients dans leurs provinces. Enfin il me paraît avoir pris le parti de se montrer redoutable et dangereux à attaquer. Ce sera à mon successeur de vous dire l'effet qui en résultera par la suite: mais dans ce moment je crois voir que cela augmentera la haine, et que cela diminuera les moyens et les facultés des haineux.

M. Townshend est toujours flottant entre les deux partis, et je crois que M. Bute voudrait bien se l'attacher; mais il ne sait comment s'y prendre. Ce M. Townshend a résigné, comme vous savez, la place de secrétaire de la guerre. M. Stanley se flattait il y a quelques jours de l'avoir; mais il est décidé d'avant-hier au soir qu'il ne l'aura pas; et je sais que cela ne lui fait pas plaisir. Or quoiqu'il affecte de n'en être pas affecté, je ne crois pas qu'il fasse jamais ici une fortune proportionnée à ses desirs.

J'ai à présent une grande affaire pour vous, mon cher ami; et, si je ne me trompe, vous pourriez la faire à merveille par le canal de mon nouveau confrere l'abbé de Voisenon. M. le duc d'Yorck m'a prié de lui faire venir

nos bons opéra-comiques modernes qui sont dans le goût de la musique italienne. Il me semble qu'on ne peut guere refuser cela au frere du roi d'Angleterre. Ainsi ayez la bonté de les faire rassembler et de me les envoyer; mais ne les faites pas relier, car le duc d'Yorck aimera bien mieux les avoir promptement.

Adieu, mon cher ami. Ma santé va un peu mieux, c'est-à-dire mon estomac, au moyen des pilules de Stahl, qu'on me fait prendre journellement; mais mon pauvre œil gauche est en vérité presque nul, et au moment que je finis cette lettre je ne vois plus du tout ce que j'écris. Enfin j'ai depuis hier une humeur de goutte qui me fait souffrir. Hier cela me prit comme un coup de pistolet à la jambe gauche, et ce matin la jambe n'a plus rien, et l'épaule gauche est entièrement prise. Ainsi toute ma partie gauche est détruite, et je suis bien heureux que le cœur ait changé de place. Il est très sain, et bien à vous pour toute ma vie.

Embrassez pour moi notre ami commun et les... Je vous recommande, mon cher ami, le secret sur les mesures et desseins intérieurs de M. Bute, qui me les a livrés avec une confiance qu'il ne faudrait pas tromper.

CINQUANTE-TROISIEME LETTRE.

De M. de Guerchy au duc de Nivernois.

Paris, le 24 décembre 1762.

Je profite, mon cher ami, du retour de votre dernier courier pour répondre à mon aise à votre lettre du 11. Nous différons toujours d'opinion en plus d'un point; d'abord, sur celui de la chose publique, j'ai beau me tâter, avec la dose d'amour-propre attachée naturellement à tout individu, je ne découvre rien en moi qui m'assure que je réussirais dans une besogne aussi importante, et qui m'est absolument neuve. Ce même amour propre me ferait craindre d'y échouer, et en serait fort peiné; sa voix intérieure me crierait peut-être sans cesse : Que diable alliez-vous faire dans cette galere, au lieu de suivre uniquement un métier où vous aviez commencé à vous acquérir quelque réputation, qui s'est dissipée par la médiocrité qu'on a reconnue en vous dans ce nouveau genre de travail? Vous vous êtes trompé lourdement en croyant que la droiture et la sim-

plicité étaient suffisantes pour s'en bien acquitter; il faut encore bien d'autres choses qui vous manquent : un certain degré de pénétration pour juger les hommes avec qui vous avez à traiter, une éloquence naturelle et persuasive, et une diction dans vos dépêches convenable à la matiere dans laquelle vous n'êtes nullement habile. Voilà à-peu-près ce que je craindrais qu'il ne me dît, et à quoi ma présomption n'aurait pas grand'chose à répondre. Mais en supposant cependant qu'elle pût parvenir à détruire toutes ces objections, il y a un autre objet à considérer, de votre propre aveu, mon intérêt personnel. Il faut d'abord partir d'un point : je passe dans le monde pour être plus à mon aise que je ne le suis réellement; peut-être la dépense au-dessus de mes forces que j'ai faite depuis onze ans a-t-elle contribué à cette erreur, comme au dérangement très considérable de mes affaires. J'ai des enfants, une fille nubile, et un fils qu'il me tient fort à cœur de ne pas laisser sans bien. Du moment que je ne serais pas assuré (ce que je sens bien être impossible) de lui transmettre un moyen certain de se procurer un grand établissement, n'y aurait-il pas de la démence dans cette position d'aller achever de

me ruiner, pour, tout le reste de ma vie, tirer le diable par la queue, avec une femme que je chéris, qui partagerait ma détresse, quoiqu'elle m'ait apporté une dot plus que considérable pour quelqu'un de son espece? Vous mandez à la vôtre qu'avec 200 mille livres d'appointements je ne mangerais pas du mien; c'est d'abord un fait très intéressant à approfondir, et pour lequel je compte entièrement sur les soins de votre amitié pour moi. Notre ami m'a dit qu'on donnerait 50 mille écus: je ne veux pas certainement abuser de ses sentiments pour moi au point de l'engager à passer les bornes qu'il s'est prescrites; mais je veux pour un moment qu'il le fît, comment avez-vous fait votre calcul? est-ce d'après-vous, qui êtes là-bas garçon? Vous sentez bien qu'il y aurait une augmentation indispensable; une femme entraîne plus de dépense, soit pour ses vêtements, soit par un plus grand nombre de domestiques, soit enfin parceque je m'imagine qu'elle exige un état journalier plus fort. Ce sont là des choses qu'il faut nécessairement envisager avant de s'embarquer, sans quoi on est pris pour dupe; et d'un autre côté, j'aurais peur d'avoir l'air avide et insatiable en demandant

au-delà de ce qui paraîtrait suffisant au premier aspect.

C'est là, à parler vrai, mon cher ami, ce qui me retient davantage; car malgré les réflexions solides, ce me semble, du commencement de ma lettre, peut-être passerais-je par dessus, espérant que dans le cours de trois ans il n'y aurait pas de choses si délicates à traiter, d'après celles que vous auriez consommées, et que je pourrais peut-être en suivant vos errements me tirer d'affaire. Au reste, je suis impatienté à l'excès de ce qu'on ne me parle d'autre chose dans Paris depuis quelques jours. Je demande pardon à votre pauvre œil de le fatiguer par tout mon rabachage.

La promotion a paru ces jours-ci; elle est assez ample dans tous les grades.

Votre adorable épouse a eu hier un procédé charmant en venant souper chez moi avec madame de Bedford.

Le papier et l'expression me manquent pour vous dire à quel point je vous aime l'un et l'autre.

CINQUANTE-QUATRIEME LETTRE.

Du duc de Praslin au duc de Nivernois.

Versailles, le 26 décembre 1762.

Vous êtes bien indifférent, mon cher ami, sur votre traité définitif. Vous avez entre les mains depuis long-temps le projet que nous avions fait, ainsi que celui qui a été envoyé de Londres à M. de Bedford, et cependant vous ne m'en parlez point. Il n'est pas que vous n'ayiez senti comme nous les différences essentielles qui se trouvent entre ces deux projets. Vous savez aussi qu'on ne gagne rien à discuter avec M. Bedford, parcequ'il n'a aucune liberté, et qu'il n'ose s'écarter de ses instructions. J'avais donc espéré que vous auriez travaillé à Londres à faire rectifier les articles contraires aux préliminaires, et que vous auriez sollicité pour qu'il fût envoyé des instructions à l'ambassadeur par lesquelles il fût autorisé à rétablir les choses telles qu'elles étaient dans les préliminaires, et adopter les légeres additions que nous avons demandées. C'est

avec bien du regret que nous avons différé la signature du traité. Mais il était impossible de souscrire à celui qui nous a été proposé, et certainement il y a là du d'Egremont. M. de Bedford n'en est pas disconvenu. Il a sur-tout été scandalisé de l'article des Indes; mais il soutient le changement fait à l'article VII pour la Louisiane; il y est même fort obstiné; et je n'ai jamais pu lui faire entendre raison. Le raisonnement n'est pas son fort; et quand il a pris à gauche, toutes les logiques du monde ne sauraient le faire revenir.

Durand est comme Gargantua qui étendait les bras d'un bout du monde à l'autre: il voulait hier aller à Lisbonne, aujourd'hui à Berlin. Il embrasse le nord et le midi, et pourrait bien ne rien tenir. Je n'aime pas les gens qui ont tant d'ambition. Je lui ai donné le dépôt; il en a paru content: qu'il s'y tienne. S'il demande encore autre chose, je donnerai le dépôt à un autre, et il n'aura rien. Je vous assure que voilà mon dernier mot, et je lui conseille de se le tenir pour dit. Je compte aussi qu'il reviendra le mois prochain sans faute.

L'abbé de Voisenon est actuellement encore à la campagne. A son retour, vous aurez une collection complette d'opéra-comiques. C'est

une cargaison que je me plairai à vous expédier. Je voudrais qu'ils fussent tous en Angleterre, car je les hais beaucoup; c'est la perte du goût en France et de notre musique nationale. J'ai entendu des noëls à la messe de minuit; ils m'ont enchanté; je trouve qu'ils sont à la musique italienne comme le style de M. de Meaux est à celui de Marivaux.

Je vous prie de m'envoyer une douzaine d'aunes environ, en une pièce, de flanelle d'Angleterre blanche, la plus belle et la plus fine. J'en voudrais aussi deux aunes de couleur bleue, qu'on dit excellente contre les rhumatismes.

Je suis fort aise que votre estomac aille mieux; c'est le principal. Pour les rhumatismes et la goutte, voila la saison où ils dominent. J'en ai été rudement attaqué pendant huit jours : je suis mieux, mais j'ai encore mal à un pied : je marche un peu cependant, tant bien que mal.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement. Mes yeux ne vont pas trop bien non plus.

Je vous prie de ne pas vous dessaisir de la carte relative à l'article VII que je joins à ma dépêche et à la note secrète. Elle doit vous ser-

vir à convaincre M. Bute ; mais il faut la garder.

CINQUANTE-CINQUIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 1er janvier 1763.

Bon jour, bon an, etc.

Il me paraît que M. d'Egremont a plus de malice que jamais, et je soupçonne fort qu'il veut alonger la courroie pour donner aux contrebandiers anglais le temps de faire leur main dans nos isles, et peut-être n'y perdra-t-il pas. Mais ne comptez pas qu'il soit possible de faire passer la besogne par d'autres mains : cela ne se peut en aucune maniere. J'y ai bien rêvé, et j'ai bien tâté le terrain il y a long-temps, car cette idée-là m'est venue dès le temps de nos préliminaires. Il faut donc naviguer contre le vent et la marée. Je rame, et je ramerai jusqu'à la fin de toute ma force ; mais je vous avoue que je commence à être épuisé, et je vous demande de ne pas m'envoyer mes lettres de recréance plus tard que deux mois d'ici. Je ne

compte cependant en faire usage qu'après Pâques, mais il me les faut six semaines avant d'en faire usage.

Quant à présent, il s'agit du traité. Vous voudriez que j'eusse fait des représentations sur le projet; mais, mon ami, je n'en avais garde, et j'ai bien fait de m'en abstenir; car j'aurais bien fait plusieurs des vôtres, mais non pas toutes, je vous l'avoue: cela aurait donc fait une cacophonie dont, par la grace de M. d'Egremont, nous aurions eu bien de la peine de nous tirer. Comptez donc que j'ai fait très sagement, que ce que j'aurais dit de mon crû aura bien plus de poids aujourd'hui qu'il porte votre nom, et que ce que je n'aurais pas dit aurait nui aux observations que vous faisiez pendant ce temps-là, et que moi je ne faisais pas. Je me suis contenté de dire que j'étais bien surpris de voir en plusieurs articles de la non conformité avec les préliminaires. Je l'ai même dit au roi, mais sans en marquer aucun mécontentement, et seulement pour donner à penser. Je ne vous en ai rien mandé, parceque cela était inutile, et que je ne voulais ni prévenir, ni croiser, ni gêner votre jugement sur la chose. D'ailleurs je croyais le duc de Bedford bien plus autorisé que vous ne me le dépei-

gnez, et je le crois encore tellement que je soupçonne qu'il y a ou de l'humeur de sa part, ou quelque autre vue que je ne me permets pas d'articuler ; mais je songe que peut-être quelqu'un de ses secrétaires pourrait penser comme les négociants d'ici, qui regardent un retardement de quelques semaines comme un très grand bien, non pour leur pays, mais pour eux.

Le courier que je vous envoie, avec une hâte qui n'a point d'exemple, est dédié à M. votre cousin, pour cette diable d'algarade de Vesel. Pour l'amour de Dieu, qu'il n'aille pas batailler, et qu'il fasse son évacuation comme un bon-homme, fermant les yeux à droite et à gauche; sans cela, et la paix d'Allemagne, et celle d'ici, et le traité, et les préliminaires, pourraient bien se noyer dans le Bas-Rhin, *quod Deus avertat.* A vous dire vrai, je m'imagine que la dépêche qu'il m'a écrite sur cela était ostensible et à deux fins, c'est-à-dire pour être montrée ici comme il la montrait à M. de Staremberg, et que dans le fond de son ame il n'avait nul dessein de faire la démarche. Mais quoi qu'il en soit, il est grandement à souhaiter qu'elle ne se fasse pas.

Le bon Durand ne veut que vous complaire.

Je ne vous dis rien de ma santé.

CINQUANTE-SIXIEME LETTRE.

Du duc de Praslin au duc de Nivernois.

Versailles, le 3 janvier 1763.

J'ai vu, mon cher ami, dans les extraits de papiers anglais que vous m'avez envoyés, que l'on avait arrêté le colporteur de l'écrit dont je vous avais porté des plaintes. Nous soupçonnons que cet écrit n'a pas été imprimé en Angleterre, et qu'il a été envoyé à Londres de ce pays-ci. Ne pourrait-on pas savoir par le colporteur arrêté d'où il le tenait, par quelle voie il lui est parvenu, et quel en est l'auteur? Je vous aurai une véritable obligation si vous pouviez me donner des renseignements sur cet ouvrage qui me missent à portée de découvrir quelle est la boutique d'où il sort.

J'espere que vous ne vous endormirez pas sur votre traité définitif, et que vous presserez le ministere de le renvoyer à M. de Bedford. Il serait bien desirable de terminer au plutôt cette importante besogne.

J'ai chargé l'abbé de Voisenon de la grande expédition du recueil d'opéra-comiques.

Adieu, mon cher ami, je ne vous aimerai pas mieux cette année que toutes celles qui l'ont précédée, car cela est impossible, mais je vous aimerai également tous les temps de ma vie.

CINQUANTE-SEPTIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 8 janvier 1763.

Je n'ai pas le temps ni la force de vous écrire en particulier, mon cher ami, parceque tout mon monde travaille à copier; je n'ai personne pour dicter, je ne vois pas clair de mon œil gauche, et suis vraiment tué de travail. Vous ne sauriez croire à quel point la négociation est pénible ici à tous égards, sur-tout avec un secrétaire d'état tel que mylord Egremont, et dans un moment de crise nationale, où le principal ressort du gouvernement ose à peine agir, et n'ose pas du tout se montrer. Quoi qu'il en soit je crois dans ma conscience qu'il n'était pas possible de faire mieux que je

n'ai fait, et d'obtenir plus que je n'ai obtenu; mais je suis pourtant bien fâché de ne vous avoir pas procuré une entiere satisfaction sur tous les points. Au moins je suis sûr que personne n'aurait travaillé avec plus de zele ni avec plus d'activité, et en vérité quand je me sens bien languissant et bien assommé, je reprends de la force ou du moins du courage, en me disant que je travaille pour l'amitié. J'espere que vous allez signer la paix, et je crois dans ma conscience qu'elle est meilleure que nos circonstances, très connues ici, ne le comportaient naturellement. Peut-être me préviens-je en faveur de votre ouvrage; mais pourtant vous devez croire que l'intention de ce que je vois ici combinée avec ce que je sais de chez nous, me mettent en état de raisonner juste sur cette matiere importante.

Adieu, mon cher ami, la plume me tombe des mains et des yeux, et je veux pourtant écrire encore quatre lignes à madame de ****. Je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

Je compte que vous n'oublierez pas mes lettres de recréance pour la fin du mois prochain. Vous ne craignez sûrement pas que j'en fasse usage mal à propos.

CINQUANTE-HUITIEME LETTRE.

*Du même à Madame de***.*

Londres, le 8 janvier 1763.

MADAME, enfin j'envoie à Versailles par ce courier-ci le projet de traité, réformé non pas comme j'aurais voulu, mais comme j'ai pu; et je crois pouvoir m'assurer que j'ai fait tout ce qui était faisable. Ainsi je pense dans ma conscience que nous devons signer par mille bonnes raisons, dont la premiere dispense de dire les autres; c'est qu'il me paraît impossible d'obtenir mieux. En vérité ce pays-ci est un cruel pays pour la négociation, il y faut une ame et un corps de fer. Je me suis fais l'une relativement aux gens à qui j'ai affaire; mais l'autre, je veux dire le corps, est bien loin d'être d'acier d'Angleterre. Je n'en puis plus réellement, je ne vois pas clair, et j'ai l'estomac détruit tout à fait, sans compter un assez vilain petit enrouement, qui me prend tous les soirs, et que j'attribue à l'éternel et glacial brouillard de ce climat-ci. Je n'ai personne dans ce moment à

qui je puisse dicter, et je suis obligé de vous écrire ces quatre mots, en fermant mon mauvais œil et le tenant dans une baignoire. Cela ne m'empêche pas d'être bien votre fidele serviteur, Madame, de continuer à desirer ardemment votre bonne santé et votre bonheur, et cela m'oblige seulement à finir bien vîte ce griffonnage en vous renouvellant l'hommage du sincere et fidele respect qui vous attache pour la vie votre, etc.

CINQUANTE-NEUVIEME LETTRE.

Du duc de Praslin au duc de Nivernois.

Versailles, le 8 janvier 1763.

Tâchez, mon cher ami, de tranquilliser les ministres de Londres sur nos dispositions dans les Pays Bas et le Bas-Rhin, et persuadez-les bien que nous n'avons pas fait la paix pour recommencer la guerre en faveur de l'Impératrice: nous l'aimons beaucoup, mais notre amour n'est pas sans bornes, il est circonscrit dans celles de nos intérêts. M. le duc de Choiseul s'explique plus clairement que je n'ai pu

faire dans ma dépêche. M. de Staremberg n'ayant pas donné son consentement à la proposition de remettre directement au roi de Prusse les états conquis par les armes françaises sur le Bas-Rhin, je ne pouvais vous autoriser ministériellement à faire cette proposition; mais la cour de Vienne y consentira sûrement, et sera trop heureuse d'acheter à ce prix la neutralité des Pays-Bas, si la négociation qui est entamée à Leipsick ne réussit pas. Vous pouvez donc aller en avant sur cette idée, et me la proposer dans vos dépêches comme venant du ministere anglais; il faut bien sortir du mauvais pas où nous nous trouvons, et je crois que c'est la meilleure tournure. La cour de Londres elle-même doit sentir l'indécence de laisser envahir et piller les Pays Bas.

Je suis toujours fort occupé de Guerchy, je ne sais cependant si nous lui rendrons un bon office; il n'est pas aimé dans ce pays-ci; je crains ses dépêches, et vous savez combien les dépêches déparent un homme et sa besogne quand elles ne sont pas bien faites. On juge souvent moins un ministre sur la maniere dont il fait les affaires que sur le compte qu'il en rend.

Je crois que notre ami fera bien; je ne crois

pas en avoir de meilleur à employer; mais il ne sait pas écrire, nous ne saurions nous abuser là-dessus; d'un autre côté je ne voudrais pas qu'il se ruinât; vous faites monter la dépense à 200,000 livres : cela ne m'effraie pas, je peux lui donner 150,000 livres d'appointements et 50,000 livres de gratification, mais il il y aurait encore de la marge en y joignant la dépense qu'il ferait à Paris, mais je ne saurais lui donner plus de 200,000 de première mise; c'est le traitement le plus fort; la dépense de son établisement montera beaucoup plus haut, elle sera d'autant plus forte qu'il n'a plus de vaisselle d'argent. Je voudrais que vous fissiez à vos heures perdues un petit calcul des premiers frais d'établissement.

Votre femme est venue aujourd'hui dîner avec moi, vous pouvez croire que nous avons un peu parlé de vous.

Le roi est fort enrhumé et a eu de la fievre cette nuit; mais il n'y a nul danger, c'est la maladie courante.

Adieu, mon bon ami, je vous aime de toute la tendresse de mon cœur. M. de Choiseul vient de me montrer la lettre qu'il vous écrit, il l'a faite dans l'intention qu'elle fut ostensible. Je

crois en effet que vous pouvez la montrer à MM. Bute et Halifax.

SOIXANTIEME LETTRE.

Du même au même.

Versailles, le 8 février 1763.

Tenez-vous assuré, mon cher ami, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les sots propos qui se tiennent et qui se mandent sur le prétendu refroidissement qu'il y a entre mon cousin et moi. Madame de Grammont serait bien capable de nous raccommoder si nous étions brouillés, elle en aurait la volonté, le crédit et le talent, car elle a beaucoup d'ascendant sur nous deux, et l'empire que donne l'amitié; mais elle n'a aucun usage à faire de tous ces moyens. Il arrive rarement que M. le duc de Choiseul et moi ne soyions pas de même avis, parcequ'en général nous avons les mêmes principes sur la politique et le gouvernement; cependant aucun de nous n'a fait vœu de n'être jamais d'un avis contraire à l'autre, nous n'avons ni l'un ni

l'autre de prétention à l'infaillibilité, et nous n'aurions pas voulu des jésuites parceque leur institut leur interdit d'avoir d'autre sentiment que celui du général: vous pouvez conclure de là que nous sommes ensemble comme nous l'avons toujours été; je vous assure même que nous disputons beaucoup moins sur les affaires que nous ne disputions autrefois sur l'opéra et la comédie, et si l'on dit que nous sommes brouillés c'est qu'on voudrait que cela fut, et les mêchants esperent y réussir en le publiant.

Voilà ma profession de foi: je suis sûr que celle du duc de Choiseul serait la même, et vous pouvez m'en croire; il y a assez longtemps que vous lisez dans mon cœur, les caracteres n'en sont pas changés. Adieu, mon cher ami.

Le duc de Praslin.

SOIXANTE-UNIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois à M. Bute.

Londres, le 13 janvier 1763.

Le duc de Nivernois a l'honneur d'informer avec empressement V. E. qu'il est convenu ce matin avec M. Halifax d'une démarche que ce ministre doit faire vis-à-vis des Prussiens relativement à la neutralité des Pays-Bas. C'est pour la leur proposer sous une forme qui doit être saisie avidement par le roi leur maître, puisqu'en même temps on le réintégrerait à l'amiable dans ses états du Bas-Rhin. J'ai proposé cette idée à ma cour; et je ne doute nullement qu'elle n'y soit agréée, et que la cour de Vienne ne l'agrée aussi, et que ce ne soit une nouvelle base solide pour la paix prochaine de l'Allemagne.

Je demande pardon à V. E. de cette lettre sans ordre qui est commencée en forme de billet: je l'écris extrêmement à la hâte, et je profite avec bien du plaisir, Mylord, de cette occasion pour renouveler à V. E. l'hommage de mon fidele et inviolable attachement.

SOIXANTE-DEUXIEME LETTRE.

Du même au duc de Praslin.

Le 12 janvier 1763.

Mon très cher ami, je n'ai rien de particulier à vous mander, sinon que je me suis levé ce matin pour travailler à ce que je vous envoie, et que si je fais bien je me recoucherai dans peu d'heures; car j'ai un mal de tête et une courbature abominables qui accompagnent un fort gros rhume. Voilà le sixieme depuis que je suis ici. Je ne dis pas cela pour vous les reprocher; mais je vous prie de ne pas oublier le temps de Pâques.

Je joins ici trois lettres, que je vous prie de faire remettre promptement; une à ma femme, une à mon pere, et une à madame de Rochefort. Je ne leur parle de mon rhume qu'en miniature, et je vous prie de faire de même si vous les voyez.

Je vous prie encore, mon cher ami, de vouloir bien faire mes excuses à madame la duchesse de Praslin en lui remettant la lettre de

bonne année, que je joins ici pour elle. Je découvre dans ce moment qu'elle a été oubliée dans ma secrétairerie depuis le 31 décembre. Elle est la seule à qui cela soit arrivé ; et le choix n'est pas mal-adroit pour un ambassadeur.

P. S. Comme j'envoyais mon paquet à la secrétairerie d'état, mon courier Luci est arrivé à cinq heures après midi. Je ne fais que vous en informer, n'ayant ni le temps ni la force de faire plus. Comptez et assurez M. votre cousin que je ferai le meilleur usage possible de ce que vous me mandez l'un et l'autre.

Je vous supplie de me mettre aux pieds du roi notre maître, dont le rhume m'afflige beaucoup plus que le mien ; et je vous prie aussi de dire à madame **** qu'elle aura les treize commissions dont elle me charge par mon premier courier. Je ne veux pas vous dire ce que c'est, mon cher ami ; et je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

J'ai déja pensé de moi-même à cet état arithmétique dont vous me parlez ; mais en vérité il faut que j'aie un peu plus le temps de respirer que je ne l'ai eu depuis quinze jours.

SOIXANTE-TROISIEME LETTRE.

Du duc de Praslin au duc de Nivernois.

Versailles, le 14 janvier 1763.

Je vous donne bien de la peine, mon cher ami; mais c'est un dernier coup de collier que je vous demande, et vous sentez combien il nous est difficile de consentir que Dunkerque soit mis dans un état qui le rende inhabitable, et qui expose tout son territoire à être submergé.

Le changement d'époque pour la compagnie des Indes me paraît bien injuste et entièrement contraire aux préliminaires. L'Angleterre se prévaut par trop de sa supériorité. Je lui pardonnais dans le courant de la négociation, parceque chacun est maître de stipuler les conditions qui lui conviennent, et la partie adverse peut les accepter ou les rejeter; mais il est vilain de revenir sur des choses écrites et sur des articles signés, ratifiés, approuvés par le parlement, et enfin authentiques.

N'ayez pas peur, je ne vous laisserai pas

croupir à Londres, et j'ai grande impatience de vous revoir. Mais je ne pense pas vous envoyer vos lettres de recréance que le roi n'ait nommé votre successeur. Guerchy ne se décide pas ; il est parti pour son régiment et ne reviendra qu'à la fin du mois. Je vous demande grace jusque-là ; mais alors je vous promets que je le ferai expliquer ; et s'il refuse j'engagerai le roi à se déterminer pour un autre. Il m'a paru sur les derniers temps qu'il se rapprochait, et j'espere que je le gagnerai.

Je suis persécuté pour l'eau de Bristol de madame de Mazarin qui devait vous renvoyer de la santé en retour. C'est un air de sa part : mais ce que femme veut Dieu le veut ; ainsi il faut bien que je le veuille aussi.

Si Guerchy va à Londres ; êtes-vous d'avis de lui laisser d'Eon ? j'aurais de la peine à lui en donner un meilleur dans ce moment-ci : dites-moi ce que vous en pensez.

Adieu, mon cher ami. Je suis excédé de fatigue aujourd'hui et je ne peux plus tenir ma plume ; mais mon cœur ne se ressent pas de la fatigue, il a toujours le même ressort pour vous, et je vous aime, en vérité, bien tendrement.

SOIXANTE-QUATRIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois à M. Egremont.

Londres, le 17 janvier 1763.

MYLORD EGREMONT,

J'ose supplier V. E. de vouloir bien m'informer du parti qu'elle prend par rapport à Dunkerque; et à ce sujet je dois avoir l'honneur de vous informer, Mylord, que par un courier que j'ai reçu aujourd'hui, je vois que ma cour pense, ainsi que je l'ai toujours pensé, que la conservation de la cunette est un point d'absolue nécessité, parceque de cette cunette dépend la possibilité d'habiter la ville de Dunkerque et le pays adjacent, dont elle enleve les eaux. Il serait donc contre l'humanité et le droit naturel d'exiger des conditions qui tendent visiblement à détruire un pays et à le submerger. L'Angleterre a autant d'intérêt que nous à ne pas faire en sorte que Dunkerque, qui est port franc, ne soit plus du tout un port marchand; on sait de reste qu'il n'y a aucune

possibilité d'en faire autre chose, et que nous n'en avons aucune intention ni moyen; et au reste nous prendrons à cet égard tels engagements qu'on voudra: mais quant à la cunette, qui est nécessaire pour la salubrité de l'air, ainsi que le reconnaît lui-même votre ingénieur chicaneur, et qui n'est pas moins essentielle pour la cultivation du pays circonvoisin, vos lumieres et votre équité, Mylord, vous feront sentir aisément que ce n'est pas un sacrifice à nous demander. Je me presse d'avoir l'honneur de transmettre ce détail intéressant à V. E., et en même temps j'attends de sa justice, et des sentiments nobles, humains, et équitables du roi son maître, une réponse favorable.

J'ai l'honneur, etc.

SOIXANTE-CINQUIEME LETTRE.

Du même au duc de Praslin.

Londres, le 20 janvier 1763.

Oh! mon cher ami, la terrible besogne dont je me suis chargé en venant ici! Je suis en vérité hors de combat, et il me faut, comme à la

France, dix bonnes années de repos absolu. Je ne saurais vous dire à quel point ce malheureux article de Dunkerque m'a assommé de fatigues, de travail, et d'anxiété. Ces gens-ci sont bien loin d'être des hommes à l'ordinaire, et la négociation dans ce pays-ci est vraiment un métier de galérien. Cela me fait trembler pour notre ami quand j'y pense. Il a bien toutes les qualités qu'il faut, mais il est neuf à la négociation, et il aura diablement de peine. Vous me demandez s'il faut lui laisser le petit d'Eon; vraiment ce serait bien fait, mais cependant je crois que d'Eon, qui est un excellent sujet, vous sera plus utile à Pétersbourg qu'ailleurs, et peut-être est-il le seul en état de vous bien servir à Pétersbourg. Ici il sera très bon sans doute; mais si vous trouviez quelqu'un qui eût été long-temps en Angleterre, qui sût l'anglais, qui connût les allures d'une opposition, qui eût une idée des lois et des formes judiciaires d'ici, c'est cet homme-là qu'il faudrait donner. Le petit d'Eon apprendra tout cela, si vous voulez et s'il veut; mais le pays ne lui plaît pas, la maniere de négocier de ces gens-ci le révolte, et je crois entrevoir qu'il s'aimerait mieux à Pétersbourg, et qu'il s'y trouverait mieux placé pour lui et pour la chose. Au de-

meurant, il vous aime de cœur; et s'il était sûr que vous fussiez éternellement en place, il aimerait autant se fixer en enfer qu'en paradis, pour vous plaire, avec la certitude que ce serait pour vous servir. Partez de la combinaison de toutes ces vérités, mon cher ami, je n'ai pas d'autres matériaux à fournir à votre décision.

Mais une chose que je dois vous dire encore ici sur notre ami, c'est que s'il amene ici sa femme il fera très mal. Je ne parle pas pour la dépense: mais une femme française ne réussira jamais ici; et sachez que madame de Mirepoix, qui est très aimable, qui a même l'humeur très prévenante, les manieres très flatteuses, et le caractere extrêmement flexible, n'a point réussi du tout, et a même, dit-on, fait tort à son mari. D'ailleurs je suis fortement d'avis qu'il convient que l'ambassadeur de France ici aille tous les étés passer trois ou quatre mois à Versailles: il en fera bien mieux ses affaires ici le reste de l'année. Cet arrangement rendrait une femme bien embarrassante, et aussi je pense qu'au moyen de cet arrangement la femme de notre ami consentirait à le laisser aller sans elle. Je me crois obligé de vous tout dire, et je vous dis tout autant qu'une

lettre le comporte. Quand nous nous reverrons je vous en dirai encore davantage ; et en attendant, si vous voulez questionner sur cela M. Durand, qui va vous rejoindre bientôt, qui connaît ce pays-ci, et qui y a vu madame de Mirepoix, il pourra vous éclaircir vos idées. En vérité, c'est une bien vertueuse et honnête créature, que le bon Durand ; c'est en même temps un bien bon serviteur, et dont la tête est extrêmement bien meublée, et, par-dessus le marché, je lui crois un sincere et véritable attachement pour vous. Je sais toute l'amitié que vous avez pour lui, et non seulement je la trouve bien placée, mais je vous assure que vous la lui devez, et que vous ne sauriez mieux faire que de lui en donner des marques.

Mon cher ami, l'affaire de mes Suissesses, où en est-elle? Je vous en prie, ne l'oubliez pas, et finissez-la le plutôt possible. Vous ne sauriez croire combien vous me ferez de plaisir.

Souvenez-vous encore que vous m'avez promis une petite pension de 200 liv. pour les Lironcourt femelles, à raison et sous prétexte des mémoires que je vous ai remis.

Tout ce que j'ai fait de perquisitions au sujet de cet écrit insolent qui a paru ici le jour de l'ouverture du parlement, me conduit à

croire qu'il ne vient point de France, mais qu'il est l'ouvrage de deux Françaises qui sont ici, l'une desquelles est une certaine madame de Vaucluse, auteur des Mémoires de madame de Pompadour; l'autre est une madame dont j'ai oublié le nom, et qui d'ailleurs n'a pas mauvais renom. J'ai tout lieu de croire que l'écrit en question est leur ouvrage : ne pourriez-vous pas savoir à Paris, par la police, si elles ont des relations chez nous, et avec qui? De mon côté, je ne crois pas pouvoir découvrir autre chose. Il n'y a vraiment point eu de colporteur arrêté, je m'en suis informé; et à dire vrai, un colporteur n'est guere arrêtable ici; et puis quand on l'arrêterait, ce ne serait que pour vingt-quatre heures, et on n'aurait aucun moyen de lui faire dire ce qu'il n'aurait pas eu envie de dire. Au reste, mon ami, je n'ai sur ces deux femmes écrivantes qu'on m'a indiquées autre chose que des soupçons, des inductions, des probabilités, sans aucune certitude. Cela peut suffire pour chercher à connaître, mais non pas pour molester leurs correspondants : je vous prie de faire attention à cela.

Adieu, mon bon cher ami; je ne vous dis rien de ma santé, et vous en pouvez conclure

qu'elle est détestable ; mais le printemps et le repos viendront, s'il plaît à Dieu ; et j'en ai, je vous assure, un furieux besoin.

Je vous conseille de ne pas perdre de temps à signer, car ces gens-ci sont bien prêts à recommencer, et ce serait bouillir du lait aux neuf-dixiemes de la nation. C'est, en vérité, un furieux pays que celui-ci, et une furieuse besogne qne celle dont je suis chargé. Nallez pas croire pourtant que je vous la reproche ; mais *rendez-moi ma houlette ;* et en attendant comptez que je vous aime autant que je suis capable d'aimer.

SOIXANTE-SIXIEME LETTRE.

Du méme au méme.

Londres, le 31 janvier 1763.

MONSIEUR LE DUC,

Je ne cesse pas de travailler pour améliorer, s'il était possible, notre situation par rapport à Dunkerque. J'ai encore vu M. Bute, et j'ai conféré longuement avec lui sur ce sujet. Le

résultat de tout ce qu'il m'a dit est que, lui personnellement, regarde cet article comme une chose peu importante au fond, mais jugulante pour lui, à raison du préjugé public et de l'authenticité de l'article des préliminaires; que les batteries élevées, depuis la guerre, le long du canal de Dunkerque, et les forts ou redoutes élevés à l'entrée, ont fait et font ici une impression d'inquiétude profonde; que nous devrions d'abord après la signature travailler de bonne foi à la démolition de ces ouvrages; qu'alors il serait aisé aux deux ministeres de s'entendre sur des arrangements pour la confection ou conservation d'un canal servant à l'écoulement des eaux du pays, et qu'on ne nous chicanerait certainement pas à cet égard. Tout cela se rapporte à ce que je vous ai mandé par mon dernier courier; et en vérité je crois pouvoir vous assurer, avec les plus grands motifs de certitude, qu'il n'est pas possible de porter l'affaire à un meilleur état. J'ajouterai ici que mon avis serait que, si les nivellements du terrain le permettent, nous changeassions quelque petite chose à la direction de la cunette, et sur-tout que nous lui ôtassions son nom de cunette, qui est ici en abomination depuis la négociation de l'année 1761, où il fut prononcé,

et où il occasionna de violentes déclamations de la part de M. Pitt dans le conseil d'Angleterre. J'ajouterai encore que l'escadre de Thurot, partie du port de Dunkerque, a laissé de fortes traces ici dans toutes les têtes, et que la ville de Londres, dont tout le commerce, qui est immense, s'exploite par la Tamise, ne cesse de représenter et de démontrer que, pour mettre sondit commerce dans le plus grand péril, et le rendre, pour ainsi dire, dépendant de la France, il suffit que notre port de Dunkerque soit en état de contenir des frégates de vingt canons; car c'est là ce qu'on craint ici, et non pas de nous voir ériger Dunkerque en établissement de marine royale comme Brest; car on sait bien que cela n'est pas possible. Enfin, j'ajouterai qu'excepté le roi d'Angleterre, M. Bute, le duc de Bedford, le comte de Viry, et moi, il n'y a peut-être qui que ce soit dans Londres qui ait envie de voir consommer l'ouvrage de la paix; qu'on est ici complètement en état de recommencer la guerre, et que M. Bute est assiégé de donneurs d'avis, qui lui promettent qu'en se retournant du côté de la guerre il se réconciliera avec le public. Il me paraît résulter de tout cela que nous ne devons

pas insister sur des difficultés qui ne nous meneraient à rien de bon, et qui pourraient nous mener à une mauvaise fin. Il y a des circonstances où il est expédient de laisser et même de faire traîner une négociation; mais je crois fermement que la circonstance présente, considérée relativement à la France et relativement à l'Angleterre, demande de nous précisément le contraire.

Le baron de Knyphausen a reçu depuis peu ses lettres de rappel; il doit incessamment prendre son audience de congé pour se rendre à Leipsick auprès du roi de Prusse. M. Mitchel restera seul ici en qualité de ministre prussien. Il y a long-temps que le baron de Knyphausen avait demandé ses lettres de rappel, et la dernière fois que je l'ai rencontré il m'a dit qu'il partirait après la signature de notre traité définitif.

J'ai l'honneur d'être, etc.

SOIXANTE-SEPTIEME LETTRE.

Du duc de Praslin au duc de Nivernois.

Versailles, le 8 février.

Enfin vous allez vous reposer, mon cher ami; cette idée augmente en moi le plaisir d'avoir fini notre traité. Il est moins bon ou plutôt plus mauvais que les préliminaires, mais nous n'avons pu faire mieux, et nous n'avons rien à nous reprocher, puisque, de part et d'autre, vous à Londres, et nous ici, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous.

Durand est arrivé; il m'a remis vos états; Guerchy en a le double; il est rassuré sur la dépense, et je compte à mon travail prendre le bon du roi pour sa destination; mais je ne le nommerai pas, parcequ'il ne peut pas y avoir deux ambassadeurs payés en même temps; je le crois ainsi du moins, mais je compte que le roi l'en dédommagera par une gratification. Tout bien considéré, il me semble que je ne pouvais pas mieux choisir, et que de son côté il fait bien d'accepter. Je n'ai pu lui rien pro-

mettre sur ses récompenses, et je ne sais véritablement ce qu'il en retirera, mais c'est une partie à laquelle il ne peut rien perdre, et à laquelle il doit naturellement gagner des récompenses et de la considération.

Adieu, mon cher ami, tranquillisez-vous à présent, choyez bien votre santé. Durand m'a fait grand plaisir, il m'a dit qu'il vous avait laissé en meilleur état que vous n'aviez été; vous m'avez souvent affligé par vos lettres lamentables, mais il y a long-temps que nous sommes convenus de ne nous jamais bien porter, et cependant nous allons toujours. Adieu, mon bon ami, vous n'en avez sûrement ni de plus ancien, ni de meilleur, ni de plus tendre. J'ai eu plus d'un remords depuis quatre mois, mais à présent je suis bien aise de vous avoir engagé d'accepter une commission qui pouvait être scabreuse, et qui vous fait beaucoup d'honneur.

Je vous prie de me mander si l'on fera à Londres des réjouissances pour la paix, et jusqu'à quel point on donnera des démonstrations de joie.

Madame de *** devait vous écrire, mais elle vient de me faire dire qu'elle n'en avait pas

trouvé le moment, et qu'elle me priait de vous faire ses excuses.

SOIXANTE-HUITIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 9 février 1763.

Non, mon cher ami, je n'ai pas écrit autre chose à M. Bute ni à M. Egremont, que ce dont je vous ai envoyé copie. Vous pouvez en être sûr, et vous pouvez croire que je vous aurais envoyé pareillement copie de cette autre chose, si je l'avais écrite. Au demeurant, quoique vous ne me disiez pas pourquoi vous me demandez cet éclaircissement, je le devine fort bien, et c'est qu'on vous aura fait des plaintes du style dur de mes lettres au sujet de Dunkerque. Or c'est l'épithete de chicaneur que j'ai pris la liberté de donner, dans ma lettre, au sieur Desmarets, dont on s'est formalisé ici un moment. Je le savais fort bien quand je vous ai écrit, mais je n'ai pas cru que cela valût la peine de vous être mandé. Quoi qu'il en soit, voilà la pure et exacte vérité; je ne vous en dirai pas

davantage, et je finis, mon très cher ami, en vous embrassant de tout mon cœur.

P. S. A propos, M. d'Usson m'a dit qu'on lui mande que vous avez fait un discours admirable à votre réception au parlement. Cela ne m'étonne nullement, mais ce qui m'étonne c'est que vous ne me l'ayez pas envoyé, et je vous prie de réparer incessamment cette faute capitale.

SOIXANTE-NEUVIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 13 février 1763.

1° Je ne sais pas, mon cher ami, ce que le bon Durand a pu vous dire de ma santé, mais je puis vous assurer qu'elle est bien mauvaise, et que vous n'en douterez pas quand vous me verrez. Je suis en vérité usé de la tête aux pieds, et, si je ne prenais pas tous les jours des pillules de Stahl, je ne digérerais aucunement, ni ne pourrais par conséquent vaquer à ma besogne. Voilà au vrai ma situation, et je ne crois pas

que vous la trouviez douce; mais cela n'empêche pas que je n'aille et ne vienne et ne travaille du matin au soir, et c'est peut-être en partant de là que Durand me croit en bonne santé, d'autant que, de ma nature, je n'aime pas à me plaindre, et que lui, de sa nature, ne sait pas ce que c'est que de souffrir. Quoi qu'il en soit de son opinion, faites en sorte, mon cher ami, que vous puissiez juger bientôt par vos yeux de mon existence, qui ne fera certainement envie à personne, et ne tardez pas à m'envoyer mes recréances, car songez qu'il faudra bien compter deux mois entre leur réception et mon départ possible. Au reste, vous sentez bien que je n'en ferai pas usage mal à propos, c'est-à-dire pas une minute plutôt qu'il ne conviendrait.

2° Je ne vois pas pourquoi vous ne nommeriez pas mon successeur, moi étant ici par commission extraordinaire, et non sur le pied d'appointements. Vous aurez vu, dans mes états que Durand vous a portés, que je compte laisser ici à son profit tout ce qui m'a paru laissable. Je n'y ai pas compris la vaisselle, 1° parcequ'elle est à mes armes; 2° parceque je croyais que celui qui viendra en avait une; mais, comme vous m'avez mandé qu'il n'en a point, je vous

offre de bon cœur de la lui laisser, et ne croyez pas que ce soit un grand sacrifice de ma part. Si cependant l'intention du roi est que je la garde, je la garderai avec plaisir, mais bien entendu que cela ne portera aucun préjudice à mon successeur, qui m'est beaucoup plus cher que des assiettes d'argent. Vous me ferez plaisir, mon cher ami, de prendre les ordres du roi là-dessus, et ceux de mon successeur.

3° Vous ne m'avez rien répondu sur les propositions que je vous ai faites par rapport au petit d'Eon, et je n'en suis pas étonné, car, comme disait le bon homme Beauregard qui a élevé votre serviteur, *vous aviez d'autres prunes à vendre quand vous m'avez écrit;* mais cela n'empêche pas que tout ce que je vous ai mandé à son sujet ne soit très vrai, très raisonnable, et très convenable, et j'espere que vous y ferez droit; je crois que vous ne pouvez mieux faire, je ne dis pas pour son bien, mais pour celui du service.

Le 14 février.

Mon bon ami, je voudrais bien que vous eussiez entendu hier le roi d'Angleterre me parler de la paix, et de vous, et de votre cousin, et de moi-même, moi chétif, dont votre amitié

est le seul mérite, comme aussi mon amitié pour vous est mon seul talent dans tout ceci. En vérité, c'est un prince excellent que ce jeune roi Georges III, et bien digne d'être l'ami de notre bon roi Louis XV. Il le desire beaucoup, et je regarde cela comme une chose sûre; car, de notre côté, comptez sur ma parole que nous devons le desirer aussi.

Adieu, mon très cher ami, je me flatte que Durand me mandera que vous dansez sur la corde, mais du moins j'espere que le succès et la fin de votre bonne besogne vous donneront un état de santé supportable. Je vous embrasse tendrement, mon cher ami, et vous prie de me mettre aux pieds de notre maître.

Je ne sais, mon cher ami, si vous vous appercevrez, au style de mes lettres, que j'ai un peu d'humeur, mais je vous le dis parcequ'il ne m'est pas possible de vous rien cacher, et je vous prie seulement de ne le dire à personne, parceque c'est une vilaine chose que d'avoir de l'humeur. Adieu encore, mon cher ami; je vous embrasse pourtant de bien bon cœur.

N'oubliez pas, je vous prie, mon cher ami, de faire ma cour et mon compliment à madame de ***. Je lui écris pourtant un mot, et quant

à notre maître je ne lui écrirai qu'après l'arrivée du traité.

SOIXANTE-DIXIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 14 février 1763.

J'ai l'honneur de vous écrire cette lettre séparée, M. le duc, pour vous dire un mot sur l'article de Dunkerque, qui est le seul dont je ne sois pas parfaitement satisfait. Je vous avoue que j'aurais voulu que vous n'y eussiez parlé de la Cunette en aucune maniere, et que vous eussiez rédigé l'article simplement et brièvement, comme il suit: « La ville et le port de « Dunkerque seront remis dans l'état fixé par « le traité d'Aix-la-Chapelle, et par les traités « antérieurs. » C'est ce que je vous ai proposé par mes différentes dépêches n° 87, 90, et 91; c'est sur ce pied que j'ai négocié ici, c'est à cela simplement que s'attend le ministere anglais, et je vous confesse que j'aurais mieux aimé cette tournure que toute autre. Je sens que la clause

que vous y avez ajoutée peut s'être présentée à votre esprit comme favorable, mais je n'aime ni l'expression de la destruction de la Cunette, ni les mots *à la satisfaction du roi d'Angleterre.* Enfin j'aurais, je vous l'avoue, beaucoup préféré l'article court et sec ainsi que je vous l'avais proposé après en être convenu ici, et en tout il faut que je vous dise, pour vous ouvrir tout-à-fait mon cœur là-dessus, qu'il y a long-temps que je m'afflige de voir cette Cunette nommée dans nos propositions. Dès qu'elle a commencé à faire un objet de chicane, les ministres d'ici m'ont dit et répété que c'était notre faute de l'avoir mise sur le tapis dès la négociation de 1761, et que si nous ne l'avions pas nommée, on ne se serait jamais avisé de nous en parler. Je n'ai pas voulu vous le mander pour ne vous pas donner des regrets inutiles, et je ne vous le dis aujourd'hui qu'en confiance d'amitié intime, c'est pour cela que je vous écris ici en lettre séparée sans numéro, afin que vous puissiez n'en faire usage que pour vous. Au demeurant cela est fait, et il n'y a pas grand mal puisqu'il n'y en a que dans la forme; mais n'oubliez pas ce que je vous ai déja mandé, et sur quoi vous pouvez compter, c'est que tant que ce ministere-ci et ses dispositions dureront,

il suffira pour contenter l'Angleterre, que vous démolissiez les batteries ou fortins qui sont sur le canal de Dunkerque, et que vous changiez quelque chose en quelque partie à la direction de la Cunette. Voilà ce dont je suis convenu ici; à quoi j'ajoute, comme mon avis, qu'il est à propos en faisant cela de débaptiser la Cunette, et de l'appeler le canal Saint-Louis, ou le canal Saint-Georges, comme on voudra; mais plus de Cunette, et nous serons tranquilles en conservant le même ouvrage avec quelque petit changement.

Je vous parle avec bien de la franchise, et je ne parlerais à personne comme cela; mais je ne sais rien vous cacher, j'ai à cœur que vous voyiez mon ame entiere, et vous y verrez que je voudrais que vous eussiez suivi mon avis tout entier en rédigeant l'article XIII. Je puis bien me tromper, et si vous persistez à croire votre article meilleur que le mien, je me rendrai volontiers; mais j'ai cru vous devoir ce détail parceque je crois devoir vous dire tout ce que je me dis à moi-même.

D'ailleurs votre traité est très beau et bon dans tous ses points, il est même aussi solidement fait qu'il est possible: nous sommes bien heureux d'avoir mis fin à une telle guerre par

une telle paix, et on doit vous en avoir bien de l'obligation.

J'ai l'honneur, etc.

J'aurai soin de vous informer de ce que l'on se propose de faire ici pour les réjouissances de la paix; mais je puis vous assurer d'avance que le peuple n'y prendra aucune part de joie; et peut-être même si on fait ici des réjouissances publiques seront-elles insolemment troublées par la populace. Je crois vous l'avoir déja mandé, et que par cette raison il ne fallait pas que le roi songeât à faire donner ici aucune fête par son ambassadeur, cela pourrait avoir les plus grands inconvénients, et M. Durand est en état de vous les détailler, ainsi que je l'en ai prié. Quant à des réjouissances à Paris, c'est une autre affaire, et je sens bien qu'elles ne seront pas honnies par le peuple, aussi je ne les proscrirais pas tout-à-fait; mais si on en fait, au lieu d'y substituer quelque soulagements pour le peuple, ainsi que je vous l'ai proposé il y a quelque temps, je voudrais qu'elles fussent médiocres, et comme de gens qui se réjouissent d'avoir fait une paix qui était nécessaire, et non pas qui se glorifient d'avoir fait une belle paix; ainsi si c'était à moi à en

décider, je ne voudrais point de fêtes à la cour, mais seulement dans les villes ces petits feux de joie qui ne coûtent guere, qui amusent le peuple, et qu'il y aurait peut-être de l'inconvénient à supprimer tout-à-fait, parcequ'ils sont d'un usage immémorial.

SOIXANTE-ONZIEME LETTRE.

Du même au duc de Choiseul.

Londres, le 16 février 1763.

M. de Neuville est arrivé hier au soir, M. le duc, et nous a apporté la fin de nos travaux. Il m'a remis votre lettre du 10, et je suis bien fâché que vous l'ayez écrite de votre main, fatigué comme vous l'étiez sans doute.

Je vous avoue que je suis étonné de ce que vous me mandez au sujet de la déclaration pour la neutralité. Vous trouvez que j'ai été un peu vîte, mais je vous prie de vous mettre un moment à ma place. Il s'agissait ou d'obliger le ministere anglais en me prêtant à cette opération, ou de le désobliger en m'y refusant, et de plus qu'aurais-je refusé? La même besogne

que j'avais inspirée et sollicitée comme convenable et nécessaire. Songez d'ailleurs que j'ignorais alors les répugnances de la cour de Vienne à votre plan de neutralité, que je croyais même, d'après vos lettres, qu'elle l'adopterait, et que je suis fermement persuadé qu'elle ne saurait mieux faire que de l'adopter. Si elle fait une spéculation gauche ce n'est pas ma faute, et il me semble que voici le vrai point de vue de l'affaire. Ou la paix entre Vienne et Berlin se concluera, ou elle ne se concluera pas. Si elle se fait, ma déclaration n'est que du papier perdu; si la paix manque, la neutralité que j'ai conclue est la chose du plus grand avantage pour la France, et même pour Vienne; pour nous, parceque sans cette neutralité la guerre ne saurait durer entre Vienne et Berlin sans que nous nous y trouvions rengagés, et peut-être sans qu'il se rallume une nouvelle guerre générale; pour Vienne, parceque sans cette neutralité le roi de Prusse entrera dans les Pays-Bas avant que Vienne puisse les défendre, qu'il s'en emparera, et qu'il ôtera pour toute la guerre à la cour de Vienne les ressources d'argent qu'elle en tire. Les Hollandais l'empêcheraient-ils? l'Impératrice a-t-elle des moyens pour s'y opposer à temps? et aurait-elle alors d'autre res-

source qu'une armée française? Or, de ce moment n'ariverait il pas le cas que je disais tout-à-l'heure, d'un renouvellement de guerre pour nous, et probablement pour toute l'Europe? Voilà les réflexions qui m'ont déterminé, et j'avoue qu'elles me paraissent évidemment justes. J'y ajouterai que dans la ressource de la déclaration signée par moi *sub spe rati*, j'ai choyé avec grand soin la dignité et même la hauteur de la cour de Vienne; et si cette cour persiste à blâmer le plan de neutralité, je croirai qu'elle ne serait pas intérieurement fâchée de nous compromettre; car prenez-y garde: lorsqu'elle dit qu'elle veut bien de la neutralité si sa paix ne se fait pas, mais qu'elle n'en veut qu'après l'offre de sa négociation, elle dit une chose absurde selon moi. 1° Comme il est certain que sa paix se fera ou ne se fera pas, la neutralité conclue *a parte ante* n'est qu'indifférente, à moins qu'on ne prétende qu'elle peut détourner le roi de Prusse de la paix, ce qui serait fort mal raisonné, puisqu'il est vrai que ce prince est privé par la neutralité de l'espoir prochain d'une entreprise lucrative pour lui, et ruineuse pour l'impératrice; 2° Si on attentendait la rupture de la négociation d'Hubersbourg pour opérer la neutralité des Pays-Bas,

je crois qu'alors on la demanderait vainement au roi de Prusse, et qu'il la refuserait. Du moins à son tour il ferait traîner sa réponse et son acceptation jusqu'à l'issue de la négociation de ses troupes pour ramasser tout l'argent des Pays-Bas. C'est par la prévision de cette conduite probable de sa part que j'ai inséré et fait passer dans la déclaration la clause qui dit que la neutralité aura provisoirement lieu en attendant la ratification des cours, et je suis bien sûr que ce prince ne saura pas gré à ses ministres d'avoir adopté cette clause. Voilà, monsieur le duc, quels ont été mes motifs pour faire ce que j'ai fait, et quels ils sont pour croire que j'ai bien fait. J'ai cru devoir vous en faire le détail, et je le soumets bien volontiers à votre décision.

Les ratifications ne tarderont pas à vous être envoyées, je ne sais pas encore qui les portera. On dit que M. de Neuville ne doit pas retourner à Paris, mais cela n'est pas sûr à ce que m'a dit M. d'Egremont. Si M. de Neuville veut retourner, ce sera lui qui portera la ratification.

On ne fera pas d'autres réjouissances ici qu'un feu d'artifice à l'ordinaire, et M. Bute, qui me l'a dit, a ajouté que par le temps qui court on a plus besoin d'économie que de fêtes.

Cette vérité peut bien être aussi vraie en France qu'en Angleterre.

Je profite du départ d'un courier anglais qu'on dépêche ce soir à M. le duc de Bedford, pour avoir l'honneur de vous écrire cette lettre. M. d'Egremont m'a dit que ce courier n'était dépêché au duc de Bedford que pour lui témoigner la satisfaction du roi d'Angleterre, et lui dire que les ratifications seront expédiées dès qu'elles seront scellées; peut-être aussi l'informe-t-on de quelques arrangements particuliers qui le regardent; on croit ici que la présidence du conseil doit lui être offerte, et je compte avoir vendredi audience de S. M. B., pour lui faire mon compliment sur la paix, et j'aurai l'honneur d'écrire au roi notre maître par le courier des ratifications, si, comme on me l'a assuré, elles partent promptement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. On a donné ici une gratification de mille guinées à M. de Neuville.

SOIXANTE-DOUZIEME LETTRE.

Du même au duc de Praslin.

Le 28 février 1763.

Mon cher ami, depuis qu'on vous a dit que ma santé n'est pas trop mauvaise, il semble que le diable s'en mêle pour faire en sorte qu'on vous ait trompé, ainsi qu'il convient à tout honnête ministre de l'être. Voilà qu'en outre de mes infirmités habituelles je possede depuis deux jours une grande fluxion de la tête avec un violent mal de gorge accompagné d'un peu de fievre. Ce mal de gorge était un abcès, qui heureusement est crevé depuis hier. Ainsi j'espere que j'en serai bientôt quitte, à moins qu'il ne m'en vienne autant de l'autre côté de la gorge; ce qui pourrait bien arriver, car j'y ai déja de l'enflure et une petite pointe de douleur: si cela vient cela passera comme le reste. Mon séjour à Londres passera aussi bientôt à ce que j'espere; mais je connais une chose qui ne passera point, c'est, mon cher

ami ; la très tendre amitié qui m'attache à vous pour toute ma vie.

P. S. Je vous prie de ne pas dire ceci à mes parents et amis ; car je ne leur peins mon mal de gorge qu'en miniature et je leur dis toujours du bien de ma santé. Ce n'est pas que je ne leur croie le cœur moins tendre qu'à vous, Monsieur : c'est que je ne leur crois pas la tête si ferme.

A propos de la nomination de mon successeur, qui me paraît embarrasser pendant que je suis encore ici, je songeais hier que moi qui vous parle j'ai été nommé ambassadeur à Rome au mois de novembre 1747 ; que M. le cardinal de la Rochefoucauld était à Rome alors, qu'il n'avait pas encore reçu ses lettres de rappel, et qu'il n'est revenu à Paris que dans le carême de 1748. L'abbé de la Ville peut s'en souvenir si vous ne vous en rapportez pas à ma mémoire, qui pourtant est assez sûre ; comme vous savez.

Depuis cette lettre écrite, mon cher ami ; j'ai vu mon médecin et mon médecin a vu ma gorge ; il a trouvé ce que je prévoyais ; c'est-à-dire un commencement d'abcès à l'autre côté. Il percera, et puis cela se séchera, et j'espère que cela sera moindre que l'autre côté, par-

ceque je souffre moins et que je n'ai plus du tout de fievre. Ainsi, mon ami, ne soyez en nulle peine de moi. Aimez-moi, et comptez que je vous aimerai bien tendrement toute ma vie.

SOIXANTE-TREIZIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 28 février 1763, au soir.

Je vous récris une seconde petite lettre, mon cher ami, pour vous dire du bien de M. d'Usson; et en vérité c'est bien sincèrement que je vous en dis. Je viens d'apprendre par lui qu'il souhaiterait d'être employé à Berlin par préférence à tout autre lieu; et si vous n'y envoyez pas celui auquel nous pensions il y a six mois, je crois, d'après la connaissance que j'ai du pays et des personnes, que vous trouverez difficilement quelqu'un de plus propre que M. d'Usson: il me paroît avoir l'humeur flexible sans légèreté, de l'instruction sans pédanterie, de l'esprit sans prétention, et une maniere d'être tout-à-fait avenante et conci-

liante. Je me reprocherais de ne vous pas dire tout cela dans le moment où vous pensez probablement à remplir cette place ainsi que plusieurs autres de votre département. C'est ce qui fait que je vous écris ce petit subrécot en vous recommandant notre petit d'Eon, et en vous embrassant, mon cher ami, avec toute la tendresse de mon ame.

SOIXANTE-QUATORZIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 1er mars 1763.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami, et il me serait impossible de faire plus. Je suis tué au moral et au physique, mais pourtant je n'ai plus de fievre; et j'espere que mon mal de gorge se terminera en douceur. Il y a quatre jours que je ne sors pas de ma chambre; et tout cet Egremontage d'aujourd'hui est venu bien mal-à-propos, car je n'avais pas dormi quatre heures cette nuit. Je ne peins ma gorge à mes parents et amis qu'en beau couleur de rose, quoiqu'elle soit bien

rouge; et je vous prie de ne me pas démentir auprès d'eux.

Adieu, mon cher ami. Je vous rembrasse encore bien tendrement. Je suis bien souffrant et j'ai de l'humeur; mais je n'en aurai que plus de plaisir à vous revoir, et je ne vous en aime pas moins.

Je vous demande et recommande deux choses, mon cher ami, c'est-à-dire de m'envoyer mon petit d'Eon avec diligence et de me le renvoyer avec honneur.

SOIXANTE-QUINZIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 3 mars 1763.

Mon cher ami, mon mal de gorge est sur sa fin; il n'y a presque plus d'inflammation et on compte pouvoir me purger demain. Le sommeil est revenu, et j'espere que dans deux ou trois jours je ne serai plus malade, mais seulement malingre à mon ordinaire.

Je suis bien aise que vous ayez été une bête en croyant qu'il était inexécutable de faire por-

ter les ratifications anglaises par le secrétaire de France. C'est que vous ne savez pas à quel point va la bonté et l'estime qu'on a ici pour votre ambassadeur, et il n'y a pas de mal que vous l'ayez touché au doigt en cette petite occasion ; car sans cela vous auriez été homme à me mépriser toute votre vie, au lieu qu'à présent vous me considérerez sans doute un peu.

Dès que ma gorge me permettra de sortir je m'acquitterai de votre commission pour le roi d'Angleterre, et je vous promets qu'elle sera reçue avec amour.

Quant à la vaisselle, mon cher ami, faites ce que vous aviserez être le mieux pour tout le monde, et sur-tout pour notre ami : mais, mon cher ami, je vous prie cependant de ne me pas faire donner une somme d'argent par mon successeur, ni même par le roi ; car cela me répugne. Si le roi veut que j'aie une vaisselle en mémoire de la paix, qu'il fixe d'abord quelle somme il y veut bien mettre ; après cela ordonnez à un orfevre de prendre mes ordres pour la forme et composition d'icelle. Je voudrais qu'elle fût perlée, pour raison que je vous dirai ; et je ne me soucie pas qu'il y ait d'assiettes, car je n'aime pas les assiettes d'argent. Mais en vous ôtant le poids des assiettes, je

voudrais vous affubler de quelques livres anglais, et de quelques tables, armoires, etc. de bois anglais, le tout pouvant monter à vue de pays à une dixaine de mille francs. En disant que je voudrais vous affubler de cela vous comprenez ce que je veux dire : c'est que j'emporterai d'ici ladite pacotille anglaise ; que je la paierai ici avec l'argent du roi ; qu'il me serait assez commode de n'avoir pas à le restituer; que cela me paraît assez convenable entre le roi et moi, et que cela me paraît aussi assez juste en considérant tout ce que je laisse à mon successeur en meubles, chevaux, carrosses, et porcelaines. Au reste faites sur cela et sur tout ce qu'il vous plaira, mon cher ami, le tout sera bien.

Vous finissez votre lettre particuliere du 25 par me dire que vous m'embrassez du fond de votre cœur, et que vous m'enverrez incessamment mes lettres de recréance. Voilà deux bien délicieuses choses, mon cher ami, l'une pour mon cœur, et l'autre pour mon corps. J'userai de l'une toute ma vie avec délices, et de l'autre dans le commencement de mai, à ce que j'espere.

Adieu, mon très cher ami. Vous n'en aurez jamais de meilleur que moi ; et si tous vos

ambassadeurs et domestiques vous servent d'aussi bon cœur, vous serez, je vous assure, un ministre bien servi au dedans et au dehors.

Je vous avoue que je suis bien aise que mon mal de gorge s'en aille; vous savez que ces maux-là ont droit de me déplaire et de m'attrister.

Un de mes deux secrétaires (le petit Boucher), qui est un excellent sujet, a aussi un mal de gorge furieux, et il a été saigné hier au soir. Voyez en quel état est le physique de l'ambassade de France à Londres, et dépêchez-vous d'y mettre quelqu'un qui soit sain et vigoureux.

SOIXANTE-SEIZIEME LETTRE.

De M. d'Eon au duc de Nivernois.

Versailles, le 1er mars 1763.

MONSIEUR LE DUC,

Aussitôt que j'ai eu fini dimanche dernier l'épître que j'ai eu l'honneur de vous adresser par un prêtre canadien qui s'en va *proprio motu* consoler les Acadiens, je me suis rendu

à Versailles. J'ai passé tout l'après-midi chez M. le comte de Guerchy à lire toutes vos notes, à causer sur l'Angleterre, et à nous entretenir sans fin sur tout ce qu'a fait M. le duc de Nivernois pour captiver et enchaîner les suffrages de l'amour et de l'estime de toute l'Angleterre. M. de Guerchy est convenu que cela était bien plus facile à raconter qu'à exécuter. Il a été un peu épouvanté des difficultés journalieres que vous avez éprouvées, et que l'on éprouve habituellement à Londres dans le cours même d'une négociation cent fois moins difficile que la vôtre. Je l'ai un peu rassuré en lui faisant bien connaître que vous n'aviez pas attendu, monsieur le duc, les ordres du ministre pour l'annoncer de la maniere la plus convenable et la plus avantageuse, et il n'a pas eu la moindre peine à me croire. Après l'avoir bien préparé sur tous les objets en général, je l'ai préparé en particulier sur les objets qui vous touchent le plus, afin qu'il me prêtât secours et assistance auprès du duc de Praslin pour leur plus prompte exécution. Ces objets intéressants sont, 1° la promptitude des ordres pour les prisonniers français et nos chers, braves, et fideles Acadiens; 2° vos lettres de recréance; 3° l'affaire de M. Dromgold et celle de M. son frere

l'abbé, etc. Ensuite, M. le comte de Guerchy et moi avons été, sur les huit heures du soir, chez M. le duc de Praslin, et nous y sommes restés jusqu'à minuit et demi, à lire, à commenter toutes vos notes, et à raisonner sur le passé, le présent, et l'avenir de l'Angleterre. Il serait impossible, monsieur le duc, de vous rendre ici un compte détaillé de tout ce qui a été dit, d'autant plus que votre courier Dommanges retourne ce soir à Londres, et que je suis obligé de perdre la moitié de mon temps dans les antichambres ou les bureaux des ministres. Mais n'importe, je vous raconterai sans beaucoup d'ordre et de précision, ce que je sais, et votre indulgence ordinaire me pardonnera en faveur de la vérité, de mon zele, et de la brièveté du temps.

Le duc de Praslin a été fort content de vos deux lettres au roi, de la dépêche secrette écrite de la main de M. Moreau, de vos deux mémoires sur nos prisonniers. Il a été bien fâché de ne pas les avoir reçus huit jours plutôt, parceque M. le duc de Choiseul a fait partir, il y a quelques jours, un commissaire français pour retirer nos prisonniers: c'est celui qui a déja rempli cette commission dans la derniere guerre. Malgré cela, M. de Guerchy et moi

avons soutenu que jamais ledit commissaire, malgré toute son habileté, ne pourrait parfaitement s'en acquitter sans le secours de la Rochette, et il a été décidé en conséquence entre M. le duc de Praslin et M. le duc de Choiseul, que la Rochette serait commissaire en second pour exécuter conjointement vos ordres avec le commissaire français et le commissaire anglais.

Je n'ai point parlé de M. de Gorman de Cahir Murphy pour l'Irlande, parceque j'ignore quelle sera la réponse qu'il aura l'honneur de faire à votre excellence sur ce sujet.

Je serai porteur de vos lettres de recréance et des présents du roi pour M. le comte de Viry. J'ai rendu justice à son zele et à son désintéressement; mais la confidence en question a été trouvée importante, et a beaucoup étonné. Malgré cela, l'affaire du Plaisantin ira bien; mais l'échange des ratifications ne se fera qu'après l'arrivée de celles d'Espagne. M. le duc de Praslin vous a expliqué dans sa dépêche d'hier au soir la raison qu'a donnée le duc de Bedford. On serait charmé que votre santé pût vous permettre de ne pas vous précipiter dans l'usage que vous en ferez : pour moi, je desire dans la plus grande sincérité de mon ame, que

vous n'en fassiez d'usage qu'à l'extrémité ; car mon plus grand tourment est de vous voir partir et moi rester. J'ai rassuré les deux ministres sur votre prétendue précipitation à cet égard ; j'aurais bien voulu pouvoir les rassurer également sur votre santé ; j'en ai fait le tableau fidele, le chagrin qu'en ressent le roi d'Angleterre et toute la cour, et j'ai fait connaître qu'il vous fallait un grand mois pour prendre congé de la famille royale et dispersée d'Angleterre, ainsi que des grands, qui ne cessent de vous caresser, etc... On approuve votre retour par la Hollande.

Vos arrangements économiques pour votre successeur ne sont pas approuvés dans leur totalité. Pour moi j'ai dit à M. le duc de Praslin que je les désapprouvais absolument ; que votre désintéressement à cet égard était contre toute regle d'usage ; et que vous finiriez glorieusement votre carriere par n'avoir pas un sol de tous vos travaux ; qu'il ne vous resterait donc que vos papiers et les cartons que j'ai fait faire pour les arranger. Votre Excellence fera là-dessus tout ce qui lui plaira ; mais vous en serez absolument la dupe. Le bien acquis au vu et au su du maître est bien à nous.

L'affaire de vos Suissesses et celle de Lironcourt sont arrangées.

Je n'ose pas dire à votre excellence, mais il faut bien lui dire, puisque M. de Guerchy en a été le témoin, que M. le duc de Praslin s'est mis en colere lorsqu'il a vu sur mes notes l'abbaye que devait demander madame la duchesse de Bedford pour M. l'abbé de Dromgold. Il a dit qu'on n'avait jamais vu une chose pareille, que la femme d'un ministre protestant demandât une abbaye pour un catholique. J'ai laissé tout dire, et puis j'ai dit à mon tour que cette ambassadrice protestante demandait naturellement pour un de ses parents qui était catholique, bon Français, bon sujet, et protégé par Mesdames et M. le comte de Clermont ; que ce qui paraissait si extraordinaire à Versailles ne l'aurait pas paru à Londres. Ici a commencé l'histoire de Charles Pointz, de madame Pointz, de la lettre, de la conduite de M. Spincer ; et l'histoire a fini par l'obtention des deux graces que vous avez fait accorder à la famille Pointz, malgré le juste courroux de M. Bute, que vous aviez fléchi sur-le-champ.

On a répondu : M. Bute est maître de faire ce qu'il veut. J'ai fait voir qu'il était moins maître qu'un ministre du nom de Choiseuil à Versailles.

On a répliqué : Ce n'est pas moi qui donne

les abbayes ; il faut s'adresser à l'évêque d'Orléans. J'ai répondu, Il est vrai que vous ne les donnez pas, mais vous pouvez les faire donner. M. le comte de Guerchy a en vérité parlé de toutes ses forces en faveur de l'abbé de Dromgold ; mais M. le duc de Praslin n'a voulu en aucune façon se prêter à cela ; il a persisté par dire que tout cela avait l'air d'une intrigue ; que le roi trouverait fort mauvais que l'ambassadrice d'Angleterre demandât une abbaye catholique ; et qu'au surplus il vous écrirait là-dessus.

J'ai encore dit (car, quoique timide, je suis hardi) qu'il n'y avait nulle intrigue à cela ; que M. Dromgold tenait aux meilleures familles d'Angleterre ; qu'il était votre ami depuis un temps infini, et de la meilleure compagnie de Paris ; qu'il avait bien servi le roi à l'armée ; qu'il vous avait été joindre à Londres, où il était très aimé et considéré même du roi, etc. ; et que sa bonne conduite à Londres contribuait à vos succès tant personnels que pour les affaires de l'ambassade. M. le comte de Guerchy pourra dire à votre excellence que j'en ai certainement dit plus que je n'en écris ici. M. le duc de Praslin a rabattu par dire que pour M. Dromgold personnellement il lui

rendrait service à votre retour et au sien.

Ne perdez pas courage pour le bénéfice; avec le temps et la patience on vient à bout de tout: et quand je serai de retour à Paris je ferai pousser adroitement une botte secrete qui ira jusqu'à Versailles et jusqu'à Orléans. Je ne me compromettrai point; j'espere que vous m'entendez et M. Dromgold. Je ne veux ni ne puis lui écrire à ce sujet, parceque cela est disgracieux pour tout le monde; ainsi votre excellence saura bien mieux que moi ce qu'il lui faut dire pour ne point l'attrister.

M. le duc de Praslin ne veut point du tout acheter de maison à Londres. Il a combattu en présence de M. de Guerchy, toutes vos raisons: il ne veut pas faire un bail plus long de sept ans. Je ne finirais pas si j'avais l'honneur de décrire ici toutes ses raisons; vous les sentez parfaitement, et on ne peut pas dire absolument qu'il fait mal. Par le fond des mêmes raisons, il ne goûte pas non plus l'idée d'un agent. La meilleure raison qu'il donne est que l'agent serait expulsé à la premiere déclaration de guerre, et par conséquent l'objet principal manqué. J'ai voulu prouver qu'avec la tournure qu'on donnerait dès à présent à la chose, l'agent ou commissionnaire français resterait

sûrement à Londres pendant la guerre. On ne veut pas me croire. J'ai donné l'exemple de cette guerre où tous les commerçants français avaient joui à Londres d'une liberté bien plus grande qu'à Paris; que tout ce qui portait l'empreinte et l'idée du commerce était respectable, respecté, et sacré à Londres; on ne veut pas me croire dans l'étendue absolue de cette idée: quand votre excellence sera ici, on l'a croira certainement, si elle veut appuyer fortement ce bon projet en faveur de la R.... ou plutôt de la France. M. le duc de Praslin a beaucoup agité la question de la résidence, a voulu prouver que cela était inutile; qu'il n'y avait pas d'exemple; que le titre de secrétaire d'ambassade était suffisant lorsque l'ambassadeur y était, et le titre de chargé d'affaires lorsqu'il n'y était pas. Je ne puis pas dire qu'il n'a pas raison, mais j'ai dit que je demandais cela comme grace, sans augmenter la dépense; et sans vouloir me soustraire à la subordination entiere, légitime, et nécessaire de l'ambassadeur; qu'il n'y avait point de secrétaire d'ambassade à Londres; que j'étais tout seul, que jusqu'à présent je n'avais vu aucun des secrétaires des autres ministres, et vous en savez bien la raison, Monsieur le duc; que le

titre de résident me donnerait plus d'agrément à Londres, et plus de moyens pour servir utilement l'ambassadeur. Enfin, m'a dit le duc de Praslin, quelle est donc votre véritable raison? car en tout il y a un but. Puisque vous voulez que je parle naturellement, ai-je répondu, c'est que je ne sais sur quoi compter en France. Il y a dix ans que je sers le roi, et j'ai vu une succession d'une quinzaine de ministres, qui tous me connaissaient, me protégeaient, voulaient tous m'élever, me faire une petite fortune; ils ne sont plus; je suis ruiné, et toujours secrétaire d'ambassade. Ce petit tableau l'a fait rire et moi aussi. Il dit alors: vous croyez donc que tous les Choiseul de la terre vont être culbutés, chassés, ou pendus, ou mourir subitement? J'ai répondu, je ne crois point cela, et je serais au désespoir de me le figurer; mais, dans ce bas-monde, j'ai vu tant de choses arriver, que je regarde tous les matins en l'air pour voir si le soleil tient toujours bien au firmament, et j'ai appris en Angleterre ce proverbe: *On ne sait pas ce qu'il y a de caché dans la matrice de la Providence.*

Je raisonne comme le docteur Pangloss, et mes raisonnements, qui ne sont pas si déraisonnables qu'ils le paraissent, ont fait leur ef-

fet après la révolution de vingt-quatre heures. M. le duc de Praslin me dit hier, avec beaucoup de bonté : Nous verrons à arranger l'idée de votre résidence avec le titre de secrétaire d'ambassade. Je serai bientôt content, Monsieur le duc, si vous avez encore la bonté de dire deux mots là-dessus. M. le comte de Guerchy en a déjà dit plus de cent cinquante en ma faveur sur cet objet, et il est bien gracieux pour moi de lui avoir obligation avant qu'il me connaisse. Vous ne me croyez pas assez sot pour ne pas bien sentir, Monsieur le duc, que c'est à vous seul à qui je dois tout le bien qui pourra m'arriver.

La paix du roi de Prusse et de l'impératrice reine rend inutile toute explication sur la déclaration de neutralité que vous avez conclue; néanmoins j'ai répété à M. le duc de Praslin les bonnes raisons qui vous y ont déterminé. Je n'ai pas oublié de parler de l'article de Dunkerque; mais je ne pourrai avoir l'honneur de vous entretenir à ce sujet que lorsque j'aurai le bonheur d'être bientôt auprès de votre excellence, attendu que les raisons déterminantes du duc de Choiseul et du duc de Praslin, dans l'existence de l'article 13 tel qu'il est, sont des

raisons particulieres, que je ne puis vous communiquer que de vive-voix.

Vous verrez, par la lettre du duc de Praslin, que l'on donne à votre excellence le nombre d'Acadiens qu'elle voudra prendre pour son isle de Bouen. C'est-là un grand projet, qui n'est connu que de votre excellence et de moi ; madame la duchesse de Nivernois en aura bientôt l'explication par moi, mais il est nécessaire de garder le silence sur cet objet jusqu'à la parfaite maturité des choses. Le cœur du duc de Praslin a été attendri au récit de l'histoire tragique des Acadiens à votre égard, et certainement ce récit a été simple, et je n'y ai pas entendu malice.

Ici finit la soirée du dimanche 27 février. Le duc de Praslin est allé chez madame la marquise de *** avec une humeur de goutte, et le lendemain 28 la goutte s'est déclarée plus forte, et il n'a pu sortir.

Hier matin j'eus l'honneur d'aller chez M. le comte de Guerchy, qui me conseilla d'aller au château me mettre sur le chemin du roi lorsqu'il irait à la messe, que lui comte de Guerchy me parlerait pour exciter la curiosité du roi. Le fait est arrivé ; S. M. a demandé quel était cet officier de dragons. M. de Guerchy lui

a dit qui j'étais, et le roi a répondu qu'il me connaissait par mes caravannes moscovites ; que, de lieutenant, il m'avait fait capitaine, en 1757, pour tirer des armes avec l'empereur Pierre III, de glorieuse mémoire, qui voulait toujours se battre pour périr par une misérable colique hémorroïdale.

De là j'ai été chez madame la marquise de ***, pour lui remettre la lettre de votre excellence. Elle m'a demandé, avec beaucoup d'intérêt, des nouvelles de votre santé; je lui ai dit que, toutes les vingt-quatre heures, vous pouviez compter sur une incommodité réelle au moins; que d'ailleurs l'excès de travail, de zele, et le climat, la nourriture, le genre de vie et de négociation à Londres, vous avaient maigri; qu'elle pouvait juger par-là de votre situation, que vous étiez fort incommodé d'un œil lorsque vous travailliez quelques heures de suite, que vous n'aviez pas pu écrire de votre main votre seconde lettre à Sa Majesté. Je lui ai parlé de la considération dont vous jouissez à Londres; elle n'en a pas été étonnée. J'ai dit, avec vérité, qu'elle passait tout le récit que j'en pouvais faire. Elle m'a fait quelques questions sur le roi d'Angleterre et sur mylord Bute, qu'elle aime de passion. Je lui ai dit qu'elle avait grande

raison, et qu'il serait à souhaiter que ce fût son frere, Mackensie, qui fût ambassadeur en France, pour maintenir le systême pacifique de Mylord Bute. Je me suis ensuite retiré en lui disant que je viendrais prendre ses ordres avant de partir. Elle doit vous écrire avant cette époque, mais j'y retournerai uniquement à cause de votre excellence, et nullement à cause de moi, car je n'ai rien à lui demander, et ce que j'aurais à lui demander elle ne me l'accorderait pas; il faudrait trop de temps pour lui faire connaître la vérité, et la vérité habite fort loin du palais des rois.

L'après-dînée j'ai été voir de votre part madame la duchesse de Choiseul, qui m'a beaucoup demandé de vos nouvelles; il y avait beaucoup de monde à son cercle, et M. le duc de Choiseul, qui m'a apperçu, m'a dit de descendre chez lui, qu'il allait me joindre pour me parler. Il est descendu; je lui ai remis d'abord la carte de La Rochette pour lui parler de nos prisonniers et du tableau effrayant de leur misere. Son cœur en est véritablement touché; vous savez ce qu'il vous a écrit à ce sujet. Sur cette entrefaite, M. le comte de Guerchy est entré, ainsi qu'il me l'avait promis, et le duc a commencé à se fâcher sur ce que vous ne lui

aviez pas adressé directement les deux mémoires, au lieu de les envoyer à son cousin, en disant : « Chacun a son département, le duc « de Praslin a gardé trois jours ces mémoires, « il ne fait que de me les envoyer; si je les avais « eu plutôt j'aurais déjà décidé le sort de ces « prisonniers, etc. »

J'ai répondu que vous saviez qu'il y avait une porte de communication entre les cabinets des deux cousins, qu'ainsi en les adressant à l'un c'était les adresser à l'autre ; qu'au surplus, le duc de Praslin était votre ministre, et que vous l'aviez déjà prié plusieurs fois de ne pas trouver mauvais que votre excellence adressât la plus grande partie des choses à M. le duc de Praslin, parceque vous étiez souvent accablé d'ouvrage, de maladie, de devoirs à remplir ; que les mémoires étaient si longs, et que mon départ avait été si précipité, que l'on n'avait pas eu le temps d'en faire double copie. Je me suis bien donné de garde de parler des copies que vous avez envoyées à madame la duchesse, car toutes mes raisons seraient tombées d'elles-mêmes.

Il s'est mis ensuite à lire vos deux mémoires, et vous verrez par la lettre qu'il vous écrira à ce sujet qu'il a bien sabré le compte futur des Anglais. Il ne veut point payer la nourriture

des morts; il a grande raison. Il ne veut réclamer que les matelots français, les soldats de marine, et les matelots maltais et gênois, parcequ'on leur a promis protection. Quant aux déserteurs ou gens sans aveu et passagers pris prisonniers, paiera leur nourriture qui voudra; à la paix on les mettra sûrement en liberté, et ils reviendront en France, s'ils le veulent. Votre excellence fera là-dessus les réflexions qu'elle voudra. Je lui ai fait lire ensuite vos notes, et nous avons causé plusieurs heures sur l'Angleterre, ce qui n'a pas manqué d'ennuyer beaucoup ceux qui attendaient dans l'antichambre. Il a fini par me parler de moi, je lui ai remis le petit mémoire ci-joint. M. de Guerchy a parlé et a dit qu'il m'avait vu à la guerre, où je n'ai pas oublié de dire que j'avais été aide-de-camp du maréchal et du comte de Broglie, et je l'ai fait ressouvenir que c'était lui-même qui m'avait placé auprès d'eux; le duc de Choiseul, qui a bonne mémoire, s'en est bien souvenu; il a dit: C'est bon, c'est bon, vous aurez la croix de S.-Louis, vous la porterez au duc de Nivernois, qui vous fera chevalier; je souhaite, a-t-il ajouté, que le duc de Praslin vous traite aussi bien que moi; je veux que vous soyez content. Il a fait, en vérité, la chose le

plus galamment du monde. Il ne m'a pas recommandé le secret sur la croix de S.-Louis, mais je n'en dis rien parceque je veux ménager à votre excellence le plaisir de faire un heureux, qui vous est bien tendrement et sincèrement attaché. Le premier dîner que vous donnerez donc après mon arrivée sera le jour que vous choisirez pour me donner des coups d'épée sur les épaules en présence des Anglais, et ces coups seront bien doux pour moi.

M. le duc de Choiseul m'a envoyé porter chez M. Acaron votre mémoire sur les Acadiens, avec ses observations de vive-voix pour venir travailler avec lui le lendemain matin, avec ordre de vous donner pour l'isle de Bouen tous les Acadiens que vous voudriez; j'ai prévenu que vous n'en prendriez guère que trente à quarante familles, lorsque vous seriez plus instruit sur l'état actuel de votre isle. Il m'a dit: J'enverrai vraisemblablement les autres à l'isle S.-Pierre. J'ai parlé de la Bretagne par préférence, et M. Acaron m'a dit qu'il allait inviter le marquis de Mirabeau à prendre un certain nombre de ces infortunés dans ses terres. Je lui ai dit que cela pourrait vous faire plaisir, que je savais combien M. de Mirabeau était patriotique, et votre ami.

J'ai remis ensuite, par ordre de M. le duc de Choiseul, le mémoire des prisonniers français à M. Rodier, autre premier commis de la marine, qui est fort poli, ainsi que M. Acaron, pour venir travailler avec M. le duc de Choiseul aujourd'hui matin sur cet objet, avec ordre d'expédier à La Rochette une patente de second commissaire, dont vous réglerez les appointements.

J'ai passé toute la soirée d'hier, jusqu'à une heure après minuit, chez M. le duc de Praslin, avec Saint-Foix.

Aujourd'hui, 1er mars, j'ai été ce matin voir, de votre part, M. le comte de Saint-Florentin, où j'ai resté une heure à lui parler de vous et de l'Angleterre. Cela lui a fait un grand plaisir, et il a paru charmé de me revoir, car il y a long-temps que j'ai l'honneur d'être connu de lui, et il m'a dit qu'avant-hier le roi lui avait fait plusieurs questions à mon sujet, et sur deux de mes oncles qui ont eu le bonheur de servir Sa Majesté, et d'en être connu.

J'ai été ensuite, de votre part, chez le prince Xavier, pour l'objet que vous savez. Il a été sensible à cette attention de votre part, surtout dans ce moment où il est beaucoup question de Liege. Ce prince m'a reconnu tout de

suite pour lui avoir porté les ordres de faire le siege de Wolfembutel, d'avoir été à la tranchée avec lui, et pour avoir emporté le tronçon de l'Espagnol marquis de Silyva, qui a eu les deux jambes emportées entre lui, le comte de Broglie, et moi, et plusieurs autres derriere lui.

Je n'ai pas encore pu voir M. le contrôleur général pour les objets dont votre excellence m'a chargé. Je compte le voir demain matin, et aller ensuite à Paris me rendre aux ordres de madame la duchesse. Je dois dîner demain chez M. de Guerchy.

J'ai rendez-vous ce soir chez M. le duc de Praslin. Il est près de neuf heures, je me hâte de finir cette lettre, que je n'ai pas même le temps de relire. Le premier courier portera à votre excellence le supplément de ma gazette; en attendant je renouvelle les assurances du très respectueux et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le duc, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur, D'EON DE BEAUMONT.

P. S. Comme je n'ai encore pu voir M. le bailli de Solard, je ne puis encore avoir l'honneur d'écrire à M. le comte de Viry. Je voulais écrire aujourd'hui à M. Moreau pour le prier,

de la part de M. le duc de Praslin, de remplir la commission dont la note est ci-jointe, pour M. le vicomte de Choiseul, mais je n'en ai pas le temps : oserais-je prier votre excellence de la lui remettre? Je n'ai pas oublié la commission que vous m'avez donnée auprès du duc de Praslin, pour la récompense honnête à donner à M. Moreau, à MM. Boucher, Bontemps, l'Escalier, et autres personnes de votre maison, dont vous avez lieu d'être très content. Certainement M. le duc de Praslin est disposé à approuver tout ce que vous ferez à ce sujet.

J'ai l'honneur de faire mille tendres compliments à M. Dromgold; il doit être persuadé que j'oublierai plutôt mes commissions que les siennes propres.

Si je faisais la liste de toutes les personnes qui me demandent des nouvelles de votre santé, je n'aurais jamais fini.

Copie du mémoire remis à M. le duc de Choiseul par le sieur d'Eon, le 28 *février* 1763.

Le sieur d'Eon de Beaumont, capitaine au régiment d'Autichamp, dragons, censeur royal, et secrétaire de l'ambassade de France à Londres, a l'honneur de supplier M. le duc de

Choiseul de se ressouvenir de la demande de la croix de Saint-Louis que fait pour lui M. le duc de Nivernois.

Le sieur d'Eon joint ici les certificats de ses services. Il espere que Monseigneur n'aura pas oublié le bien qu'il lui voulait anciennement, et qu'il lui a déja fait à son troisieme retour de la Russie, où il a été un des premiers, au risque de sa liberté, pour la réunion des deux cours.

Le sieur d'Eon a eu la jambe cassée en 1757. Blessé à la cuisse en 1761, il a apporté à Versailles les trois premiers traités de la Russie, et, en dernier lieu, les ratifications du traité définitif de paix par ordre du roi d'Angleterre.

Le duc de Nivernois desirerait avoir la satisfaction de donner lui-même la croix de Saint-Louis au sieur d'Eon, à son retour à Londres.

Le 28 février au soir.

N. B. Le duc de Choiseul a promis au sieur d'Eon la croix de Saint-Louis; qu'en s'en retournant dans huit à dix jours à Londres il la porterait à M. le duc de Nivernois, qui recevrait ledit sieur d'Eon chevalier de Saint-Louis. M. le duc de Nivernois est prié de ne rien dire jusqu'à l'exécution de ladite réception.

SOIXANTE-DIX-SEPTIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 7 mars 1763.

Je suis guéri de mon mal de gorge, mon cher ami; mais la médecine qu'il m'a fallu prendre m'a un peu pincé les entrailles, et beaucoup affecté les nerfs; de sorte que je suis fort misérable. Mais vous, mon ami, vous avez eu, à ce qu'on me mande, un peu de goutte, et vous me dites que vous ne sauriez lire sans lunettes. Je n'ai pas besoin de mon mal aux yeux pour vous plaindre du vôtre. Je ne saurais vous conseiller le remede dont j'userai bientôt, qui est le repos et l'abstinence de lecture et d'écriture; mais en revanche les lunettes vous soulagent, et à moi elles ne me font rien du tout.

Je vous remercie du fond de mon cœur du bon accueil et traitement que vous faites à mon petit ambassadeur. Achevez votre ouvrage en arrangeant cette résidence dont je

vous ai fait la proposition, et comptez que ce sera très bien fait.

Vous avez raison de souhaiter un homme sociable, traitable, et intelligent. Je crois que vous l'aurez tel que vous le souhaitez, et je vous manderai un de ces jours ce que j'aurai fait de votre idée à cet égard.

Je vous rends vraiment grace, mon cher ami, de mes lettres de recréance. Je compte partir au mois de mai seulement; et alors vous n'aurez plus que faire de moi ici, et il faut bien laisser quelque chose à mon successeur.

Il n'est pas encore question du retour de M. de Neuville. Le bruit public est qu'on lui destine une place à l'amirauté; mais il faut qu'il en vaque une. A vue de pays je ne crois pas que vous le revoyez de quelques semaines. C'est un bien digne et aimable homme. Le duc de Bedford essuie en effet une perte d'environ six à sept mille livres tournois. On croyoit d'abord qu'elle irait presque au double; mais M. Rigby m'a dit qu'elle ne monterait pas plus haut que ce que je viens de vous dire: et c'est bien assez. On compte qu'il aura ici quelque indemnité considérable.

Vous ne voulez point de maison; et je crois que vous avez tort: mais il n'importe, car je

suis plus faillible que vous. Le diable est que je ne trouverai à louer rien qui approche de ce que voudrait notre ami.

Vous me demandez si j'aurais dans mes poches quelqu'un pour un endroit où j'ai été jadis. Je me rapporte sur cela à une lettre que je vous ai écrite dernièrement, et je vous assure que je ne vous ai rien dit que je ne croie vrai.

Quant à la vaisselle, je me rapporte aussi à ce que je vous ai mandé dernièrement. 1° Tout ce que vous ferez sera bien fait pour moi, et je vous le répete du fond de mon cœur ; 2° je présume que vous adopterez l'arrangement que je vous ai proposé, et je compte aussi qu'il ne déplaira pas à ma femme, qui est avec raison très délicate en cette matiere. Mais à propos j'ai ici deux services de porcelaine pour le fruit; un de Sévres, que vous m'avez envoyé, qui est complet et admirable; et puis un de Saxe, moins complet, que j'ai acheté ici de l'ambassadeur de Hollande, avant que celui de Sévres fût venu. Dois-je les laisser tous deux à mon successeur? Nul doute d'abord pour celui de Sévres, mais je vous demande vos ordres pour celui de Saxe.

Adieu, mon bon cher ami. Je vous em-

brasse, en vérité, avec toute la tendresse de mon cœur.

SOIXANTE-DIX-HUITIEME LETTRE.

*De Madame de*** au duc de Nivernois.*

Versailles, le 11 mars.

M. d'Eon m'a bien dit, ***, des nouvelles de votre chétive santé: l'air de France la raccommodera, à ce que j'espere, ainsi que vos méchants yeux. Ce M. d'Eon est, dit-on, un fort bon sujet, et MM. les Anglais ont été très polis de lui donner à apporter le traité. Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve bien. J'aime ainsi que vous le roi d'Angleterre: il me paraît rempli de candeur, d'humanité, et de toutes les vertus qui forment un bon roi. C'est le plus grand éloge à mon gré. Les conquérants ne sont que des tyrans qu'à tort on appelle grands hommes. Ah! les vilaines bourses que vous nous avez envoyées! elles sont grosses comme des cordes: aussi notre ami Praslin en a-t-il été gratifié. Quand je ne vous rappellerais pas au souvenir de notre très aimé maî-

tre, la besogne que vous avez faite ne vous aurait pas laissé oublier. Elle est enfin terminée. Embrassons-nous, ***, pour nous en féliciter l'un et l'autre.

Les petites dames vous saluent.

SOIXANTE-DIX-NEUVIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 14 mars 1763.

Le sommeil m'est un peu revenu, mon cher ami, et cependant s'il ne revenait pas encore mieux, je ne serais guere content, car cela se borne à environ six heures par nuit. Ce n'est pas à beaucoup près ma pitance ordinaire: en même temps mon diable d'œil gauche est empiré de beaucoup depuis quelques jours, et même je sens dans toute la paupiere une cuisson très importune; je ne puis réellement pas écrire dix lignes sans avoir une vraie douleur, et je vais pourtant vous griffonner une couple d'articles: mais *brevis esse laborabo;* et si je suis obscur, vous êtes assez clair pour y suppléer, et assez bon pour me le pardonner.

J'ai conversé à fond avec M. Bute au sujet de l'ambassade : il est vraiment très touché des sentiments que je lui ai témoignés de votre part, et il aurait bien envie de vous envoyer son frere ; mais je ne sais si les circonstances personnelles le lui permettront. Il a besoin de son frere dans la chambre basse, et d'ailleurs il a dessein de lui donner une charge en Ecosse qui lui serait lucrative et honorable, et qui ne l'empêchera pas d'être ici au parlement, où le ministere a grand besoin de toutes ses pieces, malgré la supériorité actuelle dont il jouit. Le choix ne se décidera qu'après l'arrivée des ratifications ; et si vous n'avez pas Makensie, vous aurez, je crois, M. Harford, qui est sage, discret, honnête, noble et aimable dans ses façons, et suffisamment éclairé, quoique non lumineux. Quant à ce que vous a dit le duc de Bedford sur M. Halifax, je ne saurais comprendre d'où lui est venue cette notice : personne ici n'en a la moindre idée, à commencer par M. Bute.

Comme je vous aime trop pour vous rien cacher, mon cher ami, je vais vous avouer que ce M. Guillot me fait bouillir le sang dans les veines depuis qu'il est ici. C'est un bon et honnête vieillard, mais c'est le vieillard le plus

entêté, le plus inepte et le plus impatientant qui ait vécu depuis Adam : il n'entend ni affaire ni raison, et vous pouvez compter qu'il me donne à lui seul plus de peine que n'a jamais fait M. d'Egremont et tout le parlement anglais. Ceci soit dit tout-à-fait entre nous, mon cher ami ; c'est un épanchement de cœur qui me soulage, et dont j'avais besoin pour supporter la contrariété que ce bon-homme me cause par bêtise et non par malice. Je serais au désespoir de lui nuire le moins du monde ; je ne parle ici qu'à mon ami de trente ans, et je supplie le ministre d'être tout-à-fait à l'écart et de ne pas même entendre ce que je dis à mon ami.

Je vous recommande de toute ma force mes pauvres Acadiens ; je conserve dans ma main la direction de ce qui les concerne ; et je laisse l'affaire des prisonniers à M. Guillot; mais je l'aide et l'aiderai tant que je serai ici de toutes mes lumières, de toutes mes explorations, de tous mes matériaux, et de toute ma protection. Je ne saurais l'aider de ma direction autant qu'il le faudrait, parceque l'homme n'est pas dirigeable. Mais il aura de ma part tous les secours possibles en idées, conseils et services.

Adieu, mon bon cher ami. Je n'en puis

plus, en vérité; mais je vous aime aussi tendrement que si la besogne dont vous m'avez chargé m'avait engraissé et rajeuni.

J'ai encore deux mots à vous dire: 1° je vous prie de recommander à votre cousin l'officier de marine qui me sert aujourd'hui de courier; je crois, en vérité, que c'est un excellent sujet; 2° je suis obligé pour l'acquit de ma conscience de vous dire à vous un bien infini du petit Boucher, mon secrétaire; et je ne saurais vous en trop dire. Vous pouvez compter que ce sera un excellentissime secrétaire d'ambassade, et même mieux: depuis le départ de d'Eon ce qu'il a fait d'ouvrage est énorme et excellent.

QUATRE-VINGTIEME LETTRE.

Du même au duc de Choiseul.

ETAT des prisonniers français qui se trouvaient en Angleterre, l'Ecosse, et l'Irlande, le 28 février 1763.

EN ANGLETERRE.

Dans la bande du Sud,	En prison.	18,360	20,614.
	Dans les hôpitaux. . . .	1,584	
	Sur parole	670	
Dans le Nord et le milieu.	En prison.	1,720	2,905.
	Dans les hôpitaux. . .	149	
	Sur parole.	1,036	
			23,519.

EN ÉCOSSE.

A Edimbourg.	En prison.	478	534.
	A l'hôpital	56	

EN IRLANDE.

Répandus dans toute l'Irlande.	En prison.	1,347	1,740.
	Dans les hôpitaux. . . .	286	
	Sur parole.	107	
TOTAL. . .	En prison.	21,905	25,793.
	Dans les hôpitaux. . . .	2,075	
	Sur parole.	1,813	

Nota. La proportion des malades des prisons est d'un dixieme, et en supposant qu'il meurt un centieme de ces malades par jour (supposition qui sûrement n'est pas exagérée), le nombre des morts par jour passe 20; ce qui fait plus de 600 par mois.

QUATRE-VINGT-UNIEME LETTRE.

Du même au duc de Praslin.

Londres, le 17 mars 1763.

M. de Neuville partira bientôt à ce qu'on croit pour retourner à Paris, on lui donnera sûrement une place ici; mais il n'est pas bien sûr que ce soit avant son départ. Je fais de mon mieux sans faire semblant de rien, pour hâter son retour auprès de vous.

Je vous assure que je ferai bien de ne pas rester ici, supposé que M. d'Egremont reste en place; car je suis bien mal dans ses papiers, et ce n'est pas ma faute. Voici ce qui en est cause: le duc de Bedford, qui est avec lui aux couteaux tirés, a écrit en lettres rouges sur son compte, et après avoir répandu toute son humeur et tous ses griefs personnels, après avoir dit qu'il n'y a pas moyen de travailler avec un tel homme; il ajoute qu'il n'est pas le seul à penser de la sorte, et que le duc de Nivernois en pense tout autant. Je ne saurais, à vous dire vrai, savoir mauvais gré à M. d'Egremont de me

haïr après cela, et après une petite tracasserie que je vous compterai quelque jour, et qu'a produite une indiscrétion incroyable de mon ami M. Halifax. Au demeurant tout cela ne me fait rien du tout, mais à bon compte je vous supplie de tenir cette anecdote fort secrete.

J'ai l'honneur, etc.

M. de Neuville doit prendre congé du roi dimanche, il partira peut-être mardi.

QUATRE-VINGT-DEUXIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 17 mars 1763.

Vous avez grande raison, mon cher ami, sur la vaisselle, votre décision est tout-à-fait selon mon cœur. Il est convenable pour le roi, pour vous, pour moi, et même pour mon successeur que ma vaisselle me reste en nature. Ce sera une galanterie à l'anglaise que notre maître m'aura faite, et tout autre arrangement aurait été un tripotage qui n'aurait pas valu grand'-

chose. Comme notre ami ne viendra sans doute ici que vers septembre, sa vaisselle aura tout le temps d'être finie; mais si elle ne l'était pas, et qu'il voulût la mienne, soit en partie soit en totalité, vous pouvez bien croire que je la lui prêterai de grand cœur. Elle ne me servira d'ici à long-temps que pour des Anglais.

Quant à la porcelaine de Saxe que j'ai achetée provisoirement de l'ambassadeur de Hollande ici, quand il est parti, elle consiste en plats et assiettes de dessert, et il n'y a point de pieces d'ornement. Je ne l'ai jamais regardée que comme une provision momentanée, et j'ai même pensé la vendre pour le compte du roi, il y a deux mois. Je pense encore de même, elle serait tout à fait inutile à notre ami qui sera en porcelaine de Sevres, comme S. Roch en chapeaux, et qui aura même bien des choses inutiles ici, mais bonnes en France. J'emporterai donc cette porcelaine de Saxe, soit pour mon usage, auquel cas j'en tiendrai compte au roi, soit pour la vendre, auquel cas le roi jugera s'il veut en toucher l'argent, ou s'il veut qu'il serve à l'aquit de ma pacotille anglaise. Je mande à-peu-près la même chose à notre ami, et je crois que cela est raisonnable. Au reste ma pacotille anglaise consistera en meubles et en ustenciles

de bois des Indes pour environ quatre mille livres, en flanelle, verres, et autres drogues pour quelques centaines de francs, et en une collection de livres anglais pour environ 3000 livres.

Je vous envoie ci joint, sous le secret, une note que je ne crois pas devoir vous cacher malgré ma répugnance naturelle à desservir qui que ce soit, et même les anonymes. Je recommande cette note à votre prudence, et je m'assure que si vous en faites usage, vous ne me compromettrez pas. Au demeurant vous pouvez compter sur la certitude de l'anecdote.

Je ne vous parlerai plus de ma santé, mon cher ami, elle m'est réellement insupportable. J'ai un œil dont je souffre beaucoup, et que je suis obligé de fermer en vous griffonnant ceci, mais le pire c'est que je ne dors point, et je me sens tout à la fois abattu et échauffé à un point insupportable. Portez-vous mieux que moi, mon bon ami, et aimez-moi autant que je vous aime.

Note jointe à la lettre quatre-vingt-deuxieme.

M. Touchet a acheté, il y a environ deux mois, un passe-port pour 28,500 livres, qui

lui donne permission d'introduire des negres à Saint-Domingue dans un vaisseau de tel port qui lui conviendra. Le passe-port est n° 6. Il y a en outre une lettre de M. le duc de Choiseul au vicomte de Belsunce, pour le prévenir de la validité du transport, etc. Silva, juif de Bordeaux, l'a acheté; et pour être sûr de tout, M. d'Humel, banquier de Paris, fut consulter M. Acaron, qui lui dit que le passe-port était excellent. On a demandé seulement une caution de 20,000 livres, que M. d'Humel a donnée, pour les droits du domaine d'Occident.

C'est un marquis dont on ne dit pas le nom, qui a vendu le passe-port.

Nota. La lettre-de-change de 28,500 livres a été acquittée, il y a huit jours.

Les noms sur le passe-port sont en blanc, c'est-à-dire ceux du lieu du départ, du nombre de tonneaux, du bâtiment, du capitaine, etc.

Deuxieme nota. Le passe-port est n° 6; ainsi il y en a déja eu probablement cinq d'expédiés.

On peut croire que ces six bâtiments porte-

ront chacun mille à douze cents negres dans nos colonies. Ainsi nos négociants se trouveront privés d'un article de commerce montant à plus d'un million quatre à cinq cents mille livres. De plus, il y a apparence que ce ne seront pas les seuls passe-ports qui seront accordés.

QUATRE-VINGT-TROISIEME LETTRE.

Du même au même.

Le 21 mars 1763.

MONSIEUR LE DUC,

Je dois avoir l'honneur de vous informer qu'un anglais, nommé Harrison, a trouvé un instrument propre à ce qu'on croit par sa justesse à fixer la longitude. C'est une espece de pendule qui, dans le voyage de la Jamaïque (l'allée et le retour, pris ensemble) n'a souffert qu'une minute et cinquante-quatre secondes de variation : cette machine va être examinée publiquement, et en même-temps on donnera environ cent mille livres de récompense à l'in-

venteur; ces cent mille livres seront à compte du prix total promis à la découverte de la longitude, et la somme entiere du *prœmium* ne sera adjugée au sieur Harrison qu'après une nouvelle épreuve dans un voyage aux isles qu'il fera encore cet été. Les savants ou artistes qui voudront assister à l'examen de l'instrument doivent donner incessamment leurs noms pour être enregistrés, et doivent se rendre ici de leurs personnes entre cinq et six semaines. On m'a chargé de vous demander si vous voudriez envoyer ici un Français pour être témoin et partie de l'examen; on m'a dit qu'il faudrait que ce fût un habile et savant horloger, comme nous en avons. Si vous jugez cela à propos, il faudrait faire promptement votre choix, et m'envoyer d'abord le nom de l'artiste que vous aurez choisi, afin que je le fasse enregistrer. C'est M. Mackensie de qui je tiens tous ces détails, et son frere, qui est grand amateur et protecteur des arts, s'intéressse beaucoup à cet évènement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

QUATRE-VINGT-QUATRIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 29 mars 1763.

MON CHER AMI, je vous rends mille tendres graces de ce que vous avez fait et fait faire pour mon petit d'Eon, que j'attends avec bien de l'impatience. Je sais que vous l'aimiez avant que je le connusse; mais je suis sûr que l'amitié qu'il a pris pour moi vous le fait aimer encore davantage, et cela m'est bien doux à penser. J'aurai soin de lui payer ses appointements conformément à ce que vous me dites là-dessus dans votre lettre particulière, c'est-à-dire sur le pied de 3,000 liv. par an; mais, chemin faisant, et non pas relativement à lui, il est bon que vous sachiez qu'avec 3,000 liv. de France à Londres on ne fait pas autant qu'avec 1,500 liv. à Paris.

Je vous remercie du fond de mon cœur de mes lettres de rappel; je n'en ferai usage que dans cinq semaines environ, mais je les ai sous ma main, je les regarde avec amour de temps en temps, et elles me consolent à chaque chape-

chûte qui arrive à ma santé. Je suis actuellement dans ce cas par un nouveau mal de gorge qui m'est survenu, et aussi par le retour de ma diable d'insomnie que votre courier m'a rapportée; je le prie de la remporter, mais je n'ai garde de la mettre dans mon paquet, car je serais bien fâché qu'elle vous parvint. Je vois avec bien de la douleur que vous avez à vous plaindre de votre santé. Eh! mon Dieu, est-ce que ce n'est pas assez pour moi d'en avoir une si mauvaise! Mais je songe avec plaisir que vous êtes foncièrement beaucoup plus fort que moi, et partant que vous durerez bien davantage. Oui, mon ami, vous me clorez mes petits yeux noirs, qui ne voient déjà bientôt plus goutte; mais, en attendant, j'espere que nous nous aimerons et nous soignerons encore un bon petit bout de temps.

Je ne sais que vous dire sur mes Acadiens, car, d'un côté, leur établissement dans mon isle me serait fort doux, et, d'un autre côté, ma femme me mande qu'elle croit qu'il n'y aura pas de place pour eux. J'attends à ce sujet un éclaircissement positif, mais en attendant je vous remercie bien tendrement du dessein que vous avez de lever, à ma satisfaction, toutes les difficultés qui pourraient survenir au sujet de leur

subsistance s'ils viennent chez moi. Il me semble qu'elles ne seraient pas bien fondées; car, quelque part qu'on mette ces bonnes gens en France, ils seront certainement sur un territoire appartenant à quelqu'un, et pourquoi ne leur donnerait-on pas sur mon territoire les mêmes secours qu'on a intention de leur donner sur tout autre? Aussi je vous avoue, mon cher ami, que je ne saurais croire qu'on fasse vraiment ces difficultés-là; mais, si le cas y échoit, il sera très doux à mon cœur de vous avoir une obligation en cette occasion.

N'ayez pas peur, mon cher ami, que je laisse marcher le bon M. Guillot tout seul à travers les brouillards de Londres, où il ne voit ni ciel ni terre; je suis toujours avec ma lanterne à ses côtés; je ne le quitte pas d'un pas, et voilà ce qui me tue; car je vous confesse que cette opération est un hydre de combinaisons et de détails, quand on a à travailler avec quelqu'un qui n'entend pas. C'est le plus bon-homme du monde, et ce n'est pas sa faute s'il est vieux de corps et d'esprit, il mérite autant d'estime par sa droiture qu'il donne d'impatience par ses entêtements; ainsi je regarde comme un devoir de prendre cette tribulation en douceur et patience. Vous pouvez être certain que je l'aide

et le conseille comme s'il était mon pere. Je m'assure qu'il ne sera pas mécontent de moi, et je vous promets que je serai content de lui, parcequ'enfin la besogne va et ira; je crois même que, d'ici à une couple de semaines, elle sera au point de n'avoir plus aucun besoin de mon assistance, parcequ'il n'y aura qu'à laisser aller la boule. Voilà *quod erat inveniendum*, et, que j'aie un peu plus ou un peu moins de peine, ne fait pas grand'-chose. Je ne sais pas si vous serez ministre des affaires étrangeres à la premiere paix que nous ferons avec l'Angleterre, dans deux ou trois cents ans d'ici, mais je sais bien que si vous l'êtes, et que vous m'engagiez encore alors à être votre ambassadeur, vous devrez m'en savoir quelque gré.

Le 30.

Pardon, mon bon ami, si je me lamente avec vous sur ma santé, mais ma foi c'est qu'elle vient à bout de ma patience. J'ai dormi au plus quatre heures cette nuit en dix reprises, et je n'en puis plus; c'est que j'ai les nerfs dans une combustion et irritation insupportables, et c'est l'effet de sept mois de travail continuel. Cela est trop fort pour ma machine; et, pour mon malheur, cela se rencontre avec le mois

de mars de Londres, qui est une des belles époques du spleen. J'ai grand besoin que d'Eon revienne; et à propos n'apportera-t-il pas toutes ses flûtes de chargé d'affaires? car songez que je dois prendre congé dans quatre ou cinq semaines, et en vérité ce ne sera pas trop tôt. Adieu, mon excellent ami, je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

Mylord Bute s'est bien fourvoyé dans cette diable de taxe de cidre, et cela lui fait perdre bien des amis.

QUATRE-VINGT-CINQUIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 31 mars 1763, à six heures du matin.

Je vous écrivais hier au soir, mon cher ami, à minuit, et je vous écris ce matin à six heures. Vous pouvez juger de ma nuit. La cunette, les écluses, et les canaux ne me sont pas sortis de la tête; mais j'ai eu beau y penser au lieu de dormir je n'ai rien trouvé de satisfaisant à vous mander, sur-tout si vous vouliez absolument

des explications claires de ce côté-ci, comptez qu'elles seront toujours dures comme l'acier d'Angleterre. Ainsi je ne nommerai, dans les conversations que j'aurai là-dessus, ni le canal de Bergue, ni son écluse, ni le bassin, et je vous conseille de ne les jamais nommer à Paris. Il faut commencer la démolition de la cunette, et travailler à la construction de notre nouveau canal, attendre ce qu'on nous dira, et voir ce que M. Desmarets opposera. Il n'est pas question du canal de Bergue ni de son écluse dans notre traité, ainsi je ne puis croire qu'on ordonne à Desmarets de l'empêcher, à moins que par-là notre nouveau canal n'eût le même avantage, qu'avait la cunette, d'entrer dans le port de Dunkerque pour le nettoyer et l'améliorer, car c'est ici ce qu'on ne veut absolument pas; on me l'a toujours dit bien nettement, et je vous l'ai mandé plus d'une fois. Mais, quoi qu'il arrive, menons cette affaire doucement, contentons-nous d'être en exécution de l'article 13; ne demandons point d'explications, voyons-les venir au contraire, et fatiguons l'Angleterre par notre patience. L'affaire allant ainsi ne finira peut-être pas sitôt, mais elle finira mieux, car ne craignez pas qu'on veuille

ici recommencer la guerre pour cet objet quand la paix aura duré six mois.

Votre présent au comte de Viry est bien royal et magnifique; on lui a donné aussi ici, il y a quelques jours, un portrait enrichi de diamants, mais il n'est pas, à beaucoup près, si beau que le vôtre, et puis la tapisserie et le tapis feront une petite addition assez notable. Il y a en vérité plaisir à vous rendre service.

J'envoie à Monsieur votre cousin, dans une lettre particuliere, une copie de ce que je vous mande dans celle-ci sur Dunkerque. Adieu, mon cher et très cher ami. D'Eon ne me parle que de vous, de votre excellent cœur, et de votre tendre amitié pour moi; il ne m'a rien appris, mais cela est bien doux à entendre. Pour moi, mon cher ami, vous savez comme je vous aime, et vous pouvez être bien sûr que c'est pour toute ma pauvre chienne de vie.

QUATRE-VINGT-SIXIEME LETTRE.

Du méme au duc de Choiseul.

Londres, le 31 mars 1763.

MONSIEUR LE DUC,

Je prends la liberté de faire copier ici-dessous ce que j'écris à Monsieur votre cousin dans une lettre particuliere au sujet de l'affaire de Dunkerque. N'ayez pas peur que je la néglige, mais comptez que je ne vous donne, qu'en grande connaissance de cause, le conseil que je prends la liberté de vous donner.

Quant à la demande de l'introduction de nos troupes à Sainte-Lucie avant l'époque fixée, je la ferai, mais je vous avoue que je n'espere pas qu'elle réussisse; mais soyez sûr que je la ferai avec toute la chaleur et toute l'adresse dont je suis capable; je ne dis pas avec toute la force, car en vérité je n'ai pas celle de tenir ma plume, et je suis dans un piteux état.

Pour nos prisonniers, Monsieur le duc, il faut, ainsi que je vous le mande, que vous

envoyiez vos bâtiments le plutôt possible, et aussitôt qu'ils arriveront il faut qu'ils donnent avis de leur arrivée à M. Guillot, et les prisonniers partiront tout de suite; du moins cela est convenu bien clairement avec l'amirauté d'Angleterre.

Je finis, Monsieur le duc, ce griffonnage en vous renouvelant le parfait et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble, etc.

Copie de la lettre particuliere sur Dunkerque à M. le duc de Praslin, qui commence par ces mots :

Je vous écrivais hier, etc.

Après cet article :

Pardon, Monsieur le duc, de la liberté que je viens de prendre avec vous, j'ai en vérité bien besoin de ménager mon temps et mes forces.

Je vous renouvelle ici mes remerciements pour toutes les bontés dont vous avez comblé le petit d'Eon, et les assurances de mon parfait et inviolable attachement.

QUATRE-VINGT-SEPTIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 23 mars 1763.

J'ai l'honneur de vous envoyer deux exemplaires du traité qui a été imprimé ici.

La paix a été proclamée ici hier mardi 22. La curiosité a attiré un prodigieux concours de peuple à cette cérémonie, mais il y régnait le plus grand silence. Il n'y a eu aucun *huzza*, ni cris de joie; et dans les endroits où il y a eu des cris, comme par exemple, à la cité, ces cris n'ont pas été de satisfaction. Le soir il y a eu, ou du moins il a dû y avoir des illuminations par toute la ville; j'y ai fait assez de chemin en carrosse, et je me suis fort bien trouvé d'avoir des flambeaux.

M. de Neuville doit partir demain matin, mais, comme la poste part demain au soir, je crois qu'il y aurait fort peu à gagner, pour le temps, à le charger de mes paquets; je compte les envoyer par la poste; peut-être les donnerai-je à M. d'Usson pour qu'il les porte à Calais,

où il doit aller demain au-devant de madame sa femme.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Depuis cette lettre écrite, j'ai vu M. Egremont, qui m'a mis en état de répondre cathégoriquement à M. le duc de Choiseul au sujet des restitutions et évacuations. J'ai l'honneur d'écrire à ce sujet à M. votre cousin, en le priant de vous communiquer ma lettre.

La poste, non seulement celle qui devait arriver aujourd'hui, n'est pas arrivée, mais celle qui devait arriver avant-hier ne l'est pas non plus; ainsi il manque deux ordinaires de France, il en manque aussi deux d'Ostende, et trois de Hollande et d'Allemagne.

QUATRE-VINGT-HUITIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 24 mars 1763.

Mon cher ami, M. de Neuville est parti ce matin; on ne lui a rien donné parcequ'il n'y a rien qui lui convienne, mais on lui a promis

positivement, et M. Bute est homme de parole; ainsi M. de Neuville part content. Je partirai de même dans six semaines d'ici, parceque j'aime bien l'emploi qui m'attend dans la rue de Tournon. Ma santé est un peu meilleure, et mes nerfs sont moins en combustion parceque le sommeil est revenu assez passablement depuis quelques jours. Je vais me mettre incessamment à faire mes petites courses çà et là, et elles me feront certainement du bien; je les commencerai peut-être dès lundi, et je les diviserai par petits morceaux, quoique cela me soit moins commode, mais pour être moins long-temps absent de Londres. Ce n'est pas qu'il y ait désormais rien à faire, mais vous savez que je suis exact en fait de devoirs à remplir, et c'est pour cela que je crains de m'en imposer. Je ne bougerai pas que mon aide-de-camp ne soit revenu, et je l'attends avec grande impatience; il me semble qu'il devrait arriver aujourd'hui.

Quand le fond de ma santé va mieux je sens plus vivement l'incommodité de mes yeux, qui me rend le travail très pénible : réellement cela est insupportable, car la dicterie prend un temps infini ici; on est toujours pressé. Grace à Dieu, cela est bientôt prêt à finir, et je l'en

loue de grand cœur. Ce qui ne finira jamais, mon cher ami, c'est notre vieille et tendre amitié, avec laquelle je vous embrasse du plus profond de mon cœur.

QUATRE-VINGT-NEUVIEME LETTRE.

Du duc de Choiseul au duc de Nivernois.

Versailles, le 3 avril 1763.

Le roi, Monsieur le duc, vient d'apprendre, avec une surprise extrême, par une lettre de M. le vicomte de Belzunce, gouverneur-général de Saint-Domingue, que la corvette *le Saint-Esprit*, que Sa Majesté avait fait expédier à S.-Domingue pour y porter la nouvelle de la signature et de l'échange des préliminaires, avait été prise auprès du Cap Français par le vaisseau de guerre anglais *la Défiance*, capitaine Mackensie, lequel l'a conduit à la Jamaïque, sous prétexte que le passe-port du roi d'Angleterre, dont ledit capitaine anglais s'est saisi, n'est pas en regle, quoique ce passe-port soit un de ceux qui ont été remis par M. le duc de Bedford, et que le commandant de la corvette fût porteur

d'une instruction patente du roi, qui annonçait l'objet de sa mission. M. le vicomte de Belzunce espere qu'en conséquence de la lettre qu'il a écrite à l'amiral Keppel, pour réclamer ce bâtiment, il lui sera incessamment renvoyé. En le supposant de même, comme je le présume, ce retardement ne peut que faire un grand tort au service de Sa Majesté à Saint-Domingue et au commerce de ses sujets, et laisser même beaucoup d'inquiétude pour les autres bâtiments qui sont partis presque dans le même temps de France avec les mêmes passe-ports. On ne peut pas taxer de précipitation le départ de la corvette *le Saint-Esprit*, puisqu'elle n'est partie que le 16 décembre dernier, quoique les préliminaires eussent été signés le 3 novembre, et que l'échange en eût été fait le 22; ce qui avait laissé un temps suffisant à la cour d'Angleterre pour donner d'avance les instructions nécessaires aux commandants de ses vaisseaux.

Je vous prie, Monsieur le duc, de vouloir bien éclaircir tous ces points avec M. d'Egremont. Je vous avoue qu'en recevant cette lettre de M. le vicomte de Belzunce, dans le temps que je dressais les instructions pour les gouverneurs et commissaires du roi qui doivent aller reprendre possession des Isles-du-Vent,

je me suis trouvé dans une espece de crainte sur les retardements que les gouverneurs anglais pourraient apporter à leur restitution, n'ayant pas d'autre sûreté à leur donner que le duplicata des ordres du roi de la Grande-Bretagne qui m'ont été remis, et auxquels ils refuseront peut-être d'obéir, si la cour d'Angleterre ne leur a pas fait parvenir directement ces mêmes ordres, n'étant pas possible de présumer qu'ils veuillent remettre la colonie dont ils sont chargés à la présentation de ces duplicata, tandis qu'un capitaine de vaisseau de ligne a cru pouvoir méconnaître un passe-port du roi son maître, auquel il n'aurait pas manqué de déférer s'il avait été prévenu de la signature des préliminaires par son amiral : il n'est pas vraisemblable que M. Keppel eût négligé de l'en informer, s'il avait été instruit lui-même à temps des passe-ports que les deux cours s'étaient fait remettre réciproquement.

Je vous serai très obligé, Monsieur le duc, de vouloir bien me faire part incessamment de la réponse que M. d'Egremont vous aura faite sur ces objets, ainsi qu'à ceux contenus dans le mémoire que je vous ai communiqué par ma lettre du 1er de ce mois au sujet des époques du départ de nos vaisseaux destinés pour la

reprise de possession des isles cédées ou restituées, afin de ne rien donner au hasard dans des opérations que le public doit supposer concertées dans la meilleure intelligence, et dont le défaut d'exécution ne peut que diminuer sa confiance, et occasionner des dépenses considérables à Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, Monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le duc DE CHOISEUL.

QUATRE-VINGT-DIXIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 5 avril 1763.

JE vais vous dire ici, mon cher ami, une chose que je n'ai pas voulu mettre dans ma dépêche sur l'affaire de Liege, parceque je ne veux pas que mes dépêches puissent jamais nuire à personne, et je ne veux pourtant pas vous laisser ignorer cette chose-là, parceque vous êtes mon ami intime. C'est que mylord Halifax m'a dit que les affaires du prince Clé-

ment, à Liege, avaient été ruinées par la conduite hautaine du ministre que nous avons là. Comme j'ai répondu d'abord à mylord Halifax que je ne pouvais pas le croire, il s'est fait apporter la lettre par son secrétaire, et m'y a fait lire cet article au sujet de notre pauvre ministre liegeois dont il m'a demandé le nom, que je n'ai pu lui dire parceque je ne le sais pas. Au demeurant, il se peut très bien faire que cette accusation ne soit pas fondée, et que comme cette cour-ci a témoigné s'intéresser au prince Clément, on ait cherché à se disculper du mauvais succès en en rejettant la faute sur le ministre de France. Vous êtes sage et vous êtes bon, mon cher ami, c'est à ces deux qualités de votre excellente excellence que je confie ce détail qui ne doit pas sortir d'entre nous deux.

Je devrais et je voudrais, mon cher ami, avoir avec vous la même discrétion que vous avez avec moi sur l'article de la santé, c'est-à-dire ne vous en point parler, mais je sais de vos nouvelles par tout le monde, et vous ne pouvez savoir des miennes que par moi, d'autant que je ne dis la vérité qu'à vous sur cet article. Je suis assommé en vérité, mon cher ami. Je ne dors quelques heures que par arti-

fice, c'est-à-dire en prenant le soir un peu d'opium. Mon mal de gorge est passé, mais j'ai depuis quelques jours un mal de tête et une courbature universelle qui me sont insupportables. J'ai toujours la bouche amere, la peau brûlante, et je touche au moment d'être tout-à-fait incapable d'application d'esprit. Je travaille pourtant comme vous verrez par cette expédition-ci, qui porte cinq ou six belles lettres à M. votre cousin, indépendamment des votres; mais en bonne foi le travail me tue, et ma machine est tout-à-fait au bout de son mouvement. Je le savais bien, et je vous l'avais dit que je n'avais que six mois de travail dans le ventre, or en voilà bientôt huit, et chacun de ces mois-là a été furieusement plein. Patience! voici le mois de mai qui vient après le mois d'avril, ainsi dans six ou sept semaines j'aurai la douce consolation de vous embrasser, après quoi sera bien fin, je vous promets, qui m'attrappera à me servir d'une écritoire politique!

Pardon de tout ce verbiage, mon cher ami, mais je cause avec mon vieux ami de trente ans, je lui ouvre mon cœur, et il m'est si doux de bavarder avec vous que vous me le pardonnerez, car cela me fait grand bien. Notre pauvre petit

d'Eon est toujours malade depuis qu'il est ici, et presque hors d'état de travailler. Le petit Boucher est malade aussi, mais il travaille; mon ami Dromgold est malade aussi. Enfin, rien n'est égal à l'éclopement de l'ambassade de France. A propos de cela, songez-vous à envoyer au petit d'Eon les pancartes de résident pour l'*intérim*, et songez-vous qu'il faut que je l'accrédite au commencement de mai? Je vous prie, mon cher ami, d'avoir cela en considération, et supposé que vous ne vous en rapportiez pas à moi là-dessus, demandez à cette vieille amie dont vous avez le scandaleux portrait au chevet de votre lit, s'il ne convient pas de se presser pour toutes les besognes relatives à mon départ d'ici. Jugez comme elle vous tourmenterait si elle savait au juste le brillant état de ma santé. Donnez-moi de meilleures nouvelles de la vôtre, mon cher ami, cela fera grand bien à la mienne. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

Vous m'avez empêché d'aller à Newmarket voir les courses, avec toute la diable de besogne dont il vous a plu de m'assommer depuis huit jours. J'espere que la semaine prochaine vous ne m'empêcherez pas d'aller voir les eaux

de Bath et Bristol, et chemin faisant quelques maisons de campagne, cela me fera un voyage de cinq ou six jours, et on dit que cela fera grand bien à ma santé. Dieu le veuille; mais je n'ai guere de confiance qu'aux eaux de Saint-Maur.

Le 6.

Le pauvre petit d'Eon s'est toujours mal porté depuis son retour ici; mais cette nuit il est vraiment malade. C'est un catharre violent avec fievre et grande oppression de poitrine, en même temps qu'il a presque la jaunisse. Le médecin y est bien embarrassé, et moi je suis bien fâché.

On va le saigner, et lui donner l'émétique deux heures après; vous trouverez peut-être cela un peu roide, mais il faut bien être traité ici à l'anglaise.

QUATRE-VINGT-ONZIEME LETTRE.

Du duc de Praslin au duc de Nivernois.

Versailles, le 6 avril 1763.

Vous me rendez malade, mon cher ami, en me disant toujours que vous l'êtes, et en vérité

je ne sais si je souffre autant de mes maux que des vôtres, et j'envie plus volontiers les uns que les autres, car je suis accoutumé à souffrir, et je ne puis m'accoutumer de même à vous savoir malade. Il est vrai que nous faisons tous deux un métier qui ne nous convient pas; vous en serez bientôt dehors, et je vous assure que je serais bien content si j'avais la même perspective.

Je ne sais comment nous nous tirerons de tous nos canaux de Dunkerque, je crains que nous ne finissions par nous noyer dans ce déluge de difficultés. Je suis cependant de votre avis, il faut gagner du temps, afficher la démolition, travailler en effet, ne guere avancer, attendre les représentations et les instances, et éviter les explications précises.

Je vous prie de presser autant qu'il dépendra de vous le retour de nos prisonniers, car je voudrais bien que cette affaire fut finie avant votre retour.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse et je vous aime aussi tendrement que si nous nous portions bien l'un et l'autre.

QUATRE-VINGT-DOUZIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin et au duc de Choiseul.

Londres, le 5 avril 1763.

J'AI eu une grande conférence avec M. d'Egremont sur Dunkerque ; nous avions à la main l'article 13 du traité, et l'instruction de M. Ramsault, qu'on ne trouve pas ici conforme audit article, parcequ'elle semble ordonner qu'on ne commencera à détruire la cunette qu'après que le nouveau canal qui doit y suppléer sera entièrement construit. M. d'Egremont m'a dit que le roi, M. Bute, M. Halifax, et M. de Grenville pensaient absolument comme lui là-dessus ; qu'ainsi il n'y avait pas moyen de faire servir cette instruction de base à celle du sieur Desmarest; que lui, M. d'Egremont, était au désespoir de tenir la plume, et de porter la parole dans une occasion où on ne peut se dispenser d'être rigoureux sur un point qui intéresse le ministere de France ; qu'il ne demande pas mieux que de quitter sa place tout-à-l'heure, si on croit qu'on aurait meilleur mar-

ché d'un autre, mais qu'il pouvait m'assurer qu'on ne trouverait pas un seul gentilhomme en Angleterre *qui fut assez téméraire, assez extravagant, et assez suicide* (tels ont été ses propres termes) pour oser ne pas insister avec la derniere force sur une matiere qui est dans ce pays-ci l'objet capital d'un préjugé universel; que la clause de l'article 13 qui porte qu'on pourvoira à la salubrité de l'air, doit être sans doute regardée comme sacrée; mais que dès qu'il est solennellement convenu que les moyens seront à la satisfaction du roi d'Angleterre, c'est comme si on avait dit qu'ils devront être à la satisfaction de la nation anglaise, attendu que le roi ne pouvait ici en aucune maniere se donner pour satisfait là-dessus si la nation ne l'était pas; qu'ainsi l'objet de la nation étant que la cunette soit détruite, parcequ'elle servait à améliorer le port de Dunkerque, il est nécessaire et qu'on la détruise et qu'on n'y supplée pas par un autre canal qui ferait le même effet: enfin, qu'il faut que la ville et le port de Dunkerque soient remis dans l'état fixé par le dernier traité d'Aix-la-Chapelle, et par les traités antérieurs. Voilà la substance des arguments de M. d'Egremont dans un discours d'environ trois quarts d'heure

que je n'ai point interrompu. J'ai répondu que je ne voulais rien lui disputer sur tout ce qu'il venait de dire; mais que tout cela provenait d'un mal entendu que j'allais lui expliquer: qu'on se trompait ici dans l'interprétation de l'instruction de M. Ramsault, et dans celle de l'article 13; que le sens de l'instruction et la valeur des termes qui y sont employés était que comme la cunette doit être suppléée par un autre canal nécessaire à l'écoulement des eaux pour la salubrité de l'air, la destruction entiere de ladite cunette ne devait être consommée que lorsque le canal de supplément, seul moyen de prévenir la peste et l'inondation, serait en état de recevoir les eaux; qu'aux termes clairs de l'article 13 ces deux ouvrages devaient marcher d'un pas égal, et que telle était sûrement votre intention, en sorte que la destruction de la cunette se commencerait, se poursuivrait, et se consommerait en même-temps que se commencera, se poursuivra, et se consommera la confection du nouveau canal; que c'est pour cela qu'il est intéressant et nécessaire qu'on donne pour instruction à M. Desmarest de se concerter avec M. Ramsault pour ledit ouvrage à faire en même-temps qu'il veillera à celui de la démolition de la cu-

nette; que nous n'avions aucune intention ni idée ni possibilité de vouloir améliorer notre port de Dunkerque, dont l'inutilité militaire nous est parfaitement connue, ainsi qu'elle l'est ici aux gens sensés et instruits; et enfin que tout ce que nous voulions était la prompte, exacte, et parfaite exécution de l'article 13. J'ai ajouté que je ne répondais point à ce qu'il m'avait dit sur sa disposition à quitter sa place; mais que je devais répondre à la tournure obligeante pour nous qu'il avait donnée à cette phrase affligeante, et qu'il pouvait s'assurer que nous avions rien plus à cœur que le maintien et l'affermissement du ministere actuel; que ce sentiment avait même été souvent pour nous un motif de condescendance dans la négociation, et spécialement pour l'article de Dunkerque, que nous savons faire ici jusqu'à un certain point un objet national sur lequel nous avons voulu aider le ministre anglais à se concilier ce qu'on appelle ici de la *popularité;* qu'ainsi nous étions bien loin de penser à revenir de notre complaisance; qu'encore une fois nous ne demandions que l'exacte exécution de l'article 13; mais que cet article ne pouvait pas se morceler, et que toutes les clauses qu'il ren-

ferme devaient être exécutées en un seul et même temps.

M. d'Egremont m'a témoigné beaucoup de satisfaction de ma réponse, de l'assurance de vos intentions qu'elle contenait, et de l'interprétation que je donnais à la partie de l'instruction de M. Ramsault qui a donné de l'ombrage. Il est convenu que la destruction de la cunette et la construction du nouveau canal qui sera jugé nécessaire devaient marcher d'un pas égal. Il m'a dit qu'en envoyant au sieur Desmarest l'article 13 pour regle de sa conduite, il l'informerait que le roi d'Angleterre a autant à cœur que le roi de France la conservation du pays, la salubrité de l'air, et la santé des habitants, et qu'il lui prescrirait de se concerter avec M. Ramsault pour toutes les opérations tendantes à cet objet, bien entendu qu'elles s'accordassent avec l'esprit et la lettre de l'article 13.

Tels sont les ordres qu'on va expédier à M. Desmarest. J'ai dû en paraître content puisqu'ils expriment exactement les conventions du traité, et de plus parcequ'il est certain qu'il n'y a aucun moyen d'obtenir mieux. Je n'ai parlé ni du canal de Bergues, ni de son écluse,

ni de celle de la porte royale : je ne connais même pas assez le local ni l'historique de nos divers travaux à Dunkerque, où je n'ai pas été depuis vingt-six ans, pour me hasarder ici là-dessus; mais je puis vous dire bien positivement que si la construction de ces ouvrages s'accorde avec le traité d'Aix-la-Chapelle, et si la direction desdits canaux et l'emplacement desdites écluses ne tendent pas à l'approfondissement et à l'amélioration du port de Dunkerque, vous n'éprouverez de ce côté-ci aucunes chicanes à cet égard; mais que si au contraire ces divers ouvrages, par leur direction et leur situation, tendent à opérer dans le port le même effet qu'y opérait la cunette, jamais vous ne devez espérer aucune condescendance de la cour d'Angleterre à cet égard. Je suis au reste plus que jamais d'opinion qu'il faut bien nous garder de demander dorénavant aucunes explications sur cette matiere; il faut nous mettre évidemment en devoir d'exécuter le traité à la lettre, c'est-à-dire travailler d'une main à la destruction de la cunette, de l'autre à la construction du nouveau canal pour la salubrité de l'air; et avoir grand soin que ces deux travaux aient leur progression en temps égaux; mais dans tout cela ne rien dire du tout ici, et attendre que cette cour-ci nous dise.

J'ai eu bien de la peine à voir M. Bute qui est accablé, depuis l'affaire de l'*excise* sur le cidre, d'embarras et d'inquiétudes dans son administration intérieure; mais enfin je l'ai vu, et tout ce qu'il m'a dit est entièrement conforme à ce dire de M. d'Egremont, dont je viens de vous rendre compte. Il s'est rappelé fort aisément de m'avoir promis qu'on ne nous chicanerait pas, et il compte que nous n'éprouverons aucune chicane. Mais il compte en même temps que nous travaillerons de bonne foi à remplir les clauses de l'article 13, et il se croit dans une totale impuissance de n'en pas exiger l'exécution dans tous les points exprimés audit article. Il faut convenir que ce ministre, étant responsable à la nation entiere de l'exécution des articles signés, et étant guetté par une foule d'ennemis sur tous les points où sa conduite pourrait donner prise, a les mains véritablement liées par rapport à tout ce qui ne serait pas entièrement conforme à la lettre du traité. Au reste il m'a paru toujours conserver la sincere intention de maintenir la paix tant qu'il pourra, et de la consolider par une vraie harmonie entre les deux gouvernements; mais quelque besoin qu'il puisse avoir personnellement du maintien de ce système, il ne le

poussera certainement jamais jusqu'à une connivence dont son caractere fier et droit le rend incapable, et à laquelle d'ailleurs il ne pourrait se prêter sans un péril éminent.

J'ai l'honneur d'être, etc.

QUATRE-VINGT-TREIZIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois au duc de Praslin.

Londres, le 6 avril 1763.

Mon cher ami, vous me dites dans votre lettre particuliere, venue par d'Eon, de rappeler à M. Bute tout ce qu'il m'a dit avant la signature du traité par rapport à Dunkerque, comme quoi on ne nous chicanerait pas, etc., que je vous l'ai promis sur sa parole, etc.; tout cela est vrai, mon cher ami; mais prenez garde à une chose bien importante, c'est que quand M. Bute m'a dit tout cela, et quand je vous l'ai mandé, nous comptions lui et moi que l'article de Dunkerque serait rédigé ainsi: *La ville et le port de Dunkerque seront remis dans l'état fixé par le dernier traité d'Aix-la-Chapelle, et par les traités antérieurs.* De cette

façon il n'y aurait point eu d'époque fixée pour la destruction, et ainsi M. Bute pouvait promettre et tenir; mais de la façon dont l'article a été signé, il a été spécifié que la cunette sera détruite *immédiatement*, et quant au moyen d'y suppléer pour la salubrité de l'air, que ce moyen sera à *la satisfaction de Sa Majesté Britannique*. Or aujourd'hui que ces deux clauses sont signées, ratifiées, publiques, et passées au parlement, comment M. Bute pourrait-il user de condescendance? Si vous aviez été ministre ici seulement un mois, vous sauriez à quel point ils sont responsables de leurs moindres démarches, et comme quoi ils ont les mains liées par la lettre des actes publics, soit extérieurs soit intérieurs.

Quand M. d'Egremont me dit que sur l'exécution d'un article qui intéresse un préjugé national, le roi d'Angleterre ne peut pas se donner pour satisfait si la nation ne l'est pas (bien entendu qu'on n'aille point par-delà les clauses exprimées), il dit une vérité certaine et incontestable. M. Bute ne saurait dire autre chose, et quand vous auriez ici un ministre corrompu à vos gages, il n'oserait ni parler ni agir différemment, à moins qu'il ne fut déterminé à passer en France, et à quitter

son pays. Ainsi donc il n'y a pas à aller par quatre chemins ; si le canal de Bergues, si son écluse, si l'écluse de la porte royale ne s'accordent pas avec les clauses de notre article qui nous renvoient à Aix-la-Chapelle, jamais il ne sera à la satisfaction du roi d'Angleterre que vous conserviez ou construisiez ces ouvrages-là ; et ce serait s'attacher à une chimere très dangereuse que de s'opiniâtrer à cette idée-là. Il faut que Dunkerque soit remis dans l'état d'Aix-la-Chapelle, il faut que la cunette soit détruite, et qu'elle ne soit pas suppléée par un autre canal qui entre comme elle dans le port, et qui soit garni d'écluses propres à approfondir le port au moyen de la retenue, et de la chasse des eaux. En faisant cela faites d'ailleurs pour la salubrité de l'air et la cultivation du pays tout ce qu'il vous plaira on le trouvera bon ici. Mais si vous voulez faire des ouvrages non d'accord avec l'article 13, ou vous dispenser de ceux qui y sont convenus, et dans le temps convenu, on vous accusera ici de mauvaise foi et de mauvaise intention ; on ne rompra pas la paix pour cela d'abord ; mais on guettera toutes vos mesures pour l'amélioration de la marine et du commerce, et avant que vous y soyez parvenus on brouillera les cartes pour vous empêcher d'y parvenir. De

plus, comme on se défiera de vous on intriguera par-tout contre vous pendant la durée de la paix, et on vous rendra la négociation infructueuse par toute l'Europe autant qu'on le pourra. Ainsi vous ne retirerez point du tout de notre paix ce qu'il en faut retirer, et elle ne sera, ainsi que tant d'autres, que l'époque d'un nouvel ordre d'embarras.

J'ai voulu vous dire tout cela mon cher ami, mais je ne veux le dire qu'à vous. Si, comme je le crois, vous trouvez mes idées saines, servez-vous-en comme d'idées vôtres, et ayez soin de ne me citer ni compromettre. Ce n'est pas que je craigne de dire franchement mon avis quand il est fondé en connaissance de cause bien complette, mais c'est que je ne veux contrarier ni choquer personne, et que l'acquit de ma conscience me suffit.

Adieu, mon bon cher ami, je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur (1).

(1) Toutes ces lettres sur Dunkerque, et plusieurs autres, quoiqu'écrites au courant de la plume, sont des monuments remarquables de l'excellent esprit du duc de Nivernois. On en jugera mieux un jour, si l'on peut imprimer ses dépêches officielles, plus soignées que ne pouvaient l'être de simples lettres familieres, comme celles qu'on donne ici. Voyez dans son Eloge, premiere partie de ces OEuvres posthumes, la note de la page 37.

QUATRE-VINGT-QUATORZIEME LETTRE.

Du duc de Praslin au duc de Nivernois.

Versailles, le 12 avril 1763.

Vous me faites grand plaisir, mon cher ami, de m'apprendre que notre petit d'Eon est hors de danger. Mais je suis bien fâché des nouvelles que vous me mandez de M. de Dromgold. Je ne le connais point; mais vous l'aimez, cela suffit pour m'intéresser à lui.

Votre maudite santé me cause bien des chagrins. Je n'avais pas besoin de cette raison pour desirer votre retour; mais elle redouble mon impatience. Votre femme était déja alarmée et craignait que la retraite de M. Bute ne prolongeât votre séjour. Je l'ai assurée que cet évènement ne changerait rien à mon style envers vous, et que je ne retirerais point la permission que le roi vous a donnée de revenir quand vous jugeriez que votre départ ne pourrait porter de préjudice notable à ses affaires.

En effet, mon cher ami, vous avez à présent la bride sur le cou; vous êtes votre maître, et vous ne dépendez que de vous-même: quand vous voudrez partir vous en êtes le maître; et si vous croyez que les circonstances exigent de votre part quelques jours de retard, je vous approuverai, je reconnaîtrai en vous la continuation d'un zele patriotique dont vous avez donné des preuves si utiles (1); mais je n'exige rien de vous.

Je suis bien fâché de l'indigestion de cidre que M. Bute s'est donnée: c'est un honnête et digne ministre. Je crains que nos négociations n'en deviennent plus épineuses et plus désagréables; mais je n'imagine pas que sa retraite nous ramene la guerre.

Adieu, mon cher ami. Je ne vous dis rien de ma santé, qui n'est pas meilleure que la vôtre; mais je vous aime trop pour vouloir vous faire de la peine.

(1) Pour connaître la récompense de *ce zele patriotique* que le ministre reconnaît lui avoir été *si utile*. Voyez ce qu'on a dit dans l'Eloge du duc de Nivernois, premiere partie de ces OEuvres posthumes, page 44, et les Remarques insérées dans la même partie, page 240.

QUATRE-VINGT-QUINZIEME LETTRE.

Du duc de Nivernois à M. d'Eon.

Oxford, le jeudi 21 avril 1763.

Voilà que je vais être doctorifié *in facultate juris;* cela n'empêche pas que je ne sois rendu de fatigue : mais pourtant je me porte mieux qu'à Londres. Je serai encore plus las quand j'arriverai mardi *in Albemarle-street :* car j'ai furieusement à courir jusque là, et le sommeil n'augmente pas à proportion de la fatigue : mais pourtant je me porte moins mal, en vérité, mon cher ami; et j'espere que quant à vous, vous vous portez tout-à-fait bien.

Je vous envoie deux lettres pour la poste de lundi prochain, et vous prie de recommander à Moreau de ne pas oublier de les faire partir. Je vous prie aussi de recommander à qui il appartient mon dîner de mercredi. Je ne sais qui s'est chargé de la liste; il faut arranger cela, si vous voulez bien, et faire arranger le dîner en lui-même par le grand bonnet. Il va y avoir bien des bonnets dans la maison, car

Dromgold sera doctorisé aussi ; et jugez comme il disputera désormais.

Adieu, mon cher ami. Songez aussi à mon amitié pour vous, qui est bien sincere et qui durera toute ma vie.

Faites bien ma cour à madame de Boufiers, et soignez bien monsieur notre historiographe mon confrere (M. Duclos.)

QUATRE-VINGT-SEIZIEME LETTRE.

Du même au duc de Praslin.

Londres, le 6 mai 1763.

Mon cher ami, les rhumes de votre ami de Londres sont comme les sorties de Dom Quichotte : me voici à mon huitieme ; mais j'espere que celui-ci ne sera pas si rude que le dernier. Je n'ai eu de fievre qu'une nuit et un demi-jour ; mais pour mon malheur c'était le jour de mon audience de congé, et j'avais bien de la peine à me tenir si long-temps sur mes jambes. Je continuerai jusqu'à mon départ à voir le roi d'Angleterre, car il a la bonté de le vouloir ; et, en vérité, je n'ose pas vous dire (du

moins vous mander) jusqu'à quel point il m'honore de ses bontés. Ce n'est pas pour cela que je le trouve un prince excellent : il l'est, je vous assure, à tous égards, et je ne saurais vous en dire trop de bien. Vous lui devez vous-même une vraie reconnaissance, car il pense et parle de vous d'une maniere à laquelle il me serait à moi-même impossible de rien ajouter.

Vous verrez dans ma lettre au roi que je compte partir du 20 au 22; après cela il y a l'histoire du vent. Ainsi je ne saurais fixer le jour de mon arrivée; mais je dépêcherai de ma route un courier à ma femme, et ce courier arrivera vingt-quatre heures avant moi, et il vous portera un petit mot de moi pour vous instruire avec précision de mon arrivée. Je m'en irai par où je suis venu, ainsi que *Jean*, d'heureuse mémoire; mais je ne prendrai à Douvres qu'un paquebot, et je ne demande point d'yacht. De Calais je prendrai la route d'Arras, parceque celle de Picardie est détestable au dire des voyageurs. Je prévois à vue de pays que j'arriverai à Paris vers le 30. Ma femme me mande que notre bon ami Praslin veut venir à Paris à mon débotté. Dites-lui, je vous prie, à cet honnête ministre, combien j'en suis touché, et engagez-le à effectuer ce dessein amical.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIEME LETTRE.

Du même au même.

Londres, le 12 mai 1763.

Mon très cher ami, je vous embrasse faiblement, parceque le dévoiement bilieux, dont je jouis depuis trois jours, a un peu abattu cette brillante vigueur que le duc de Bedford m'a trouvée. Quoi qu'il en soit, je vous embrasserai de toute ma force quelconque à la fin du mois; et, en vérité, je ne sais comment je suis bien aise de partir d'ici, car on m'y marque une amitié presque ridicule, et un véritable regret de me perdre. Malgré cela je vous avoue que j'ai grande impatience de retrouver l'air et la société de France, et encore plus cinq ou six personnes, parmi lesquelles Votre Exc. est comme il convient *in capite libri*.

Mon petit Boucher, qui vous porte ceci, est un bien joli sujet. Si vous en avez le temps parlez-lui un peu de l'Angleterre, et vous verrez qu'il n'a pas perdu son temps. En vérité,

je crois que cette ambassade anglaise profitera beaucoup un jour à votre département : d'où je conclus qu'il est juste que votre département lui profite.

M. d'Eon vous a déja répondu sur votre projet de gazette littéraire, qui m'est entièrement inconnu ; et il vous a dit vrai en vous disant que je ne vois point du tout ici les savants, qui dans ce pays-ci ne sont point dans la société.

J'ai ici la Condamine et Duclos, qui ne s'entendent pas plus au moral qu'au physique. J'espere qu'ils ne se battront pas ; et quand cela arriverait, on n'en serait pas ahuri ici, parceque c'est la mode.

Adieu, mon excellent ami. Je vous embrasse bien tendrement. Je compte toujours partir du 20 au 22 ; mais je vous avertis que j'irai très doucement d'ici à Douvres, ayant quelque chose à voir en chemin, c'est-à-dire les chantiers et arsenaux de Chatam, si l'on veut bien me les montrer, ce qui n'est pas sûr. Cela joint à l'incertitude du vent, fait que je ne saurais fixer le jour de mon arrivée à Paris ; mais je dépêcherai de ma route un courier qui vous en avertira.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIEME LETTRE.

Du même à M. d'Eon.

Calais, le 24 mai 1763, sept heures du matin.

Je suis arrivé hier au soir ici, mon cher ami, à onze heures. Notre passage a été heureux et prompt, puisqu'il n'a été que de trois heures et demie. Je vous adresse une lettre pour madame de Bouflers. Je ne sais pas où la lui adresser, parcequelle voyage actuellement; mais on pourra le savoir chez mylord Holderness ou chez elle.

Nous avons rendu tous trois notre méchant dîner d'hier, et puis quant à moi j'ai dormi. Pour cette nuit je n'ai point vomi, mais guere dormi non plus. On m'a assommé de compliments malgré la nuit, et je m'enfuis bien vîte, en vous embrassant de tout mon cœur, mon cher ami, et regardant Albemarle-street Saint-James' avec tendresse. Embrassez pour moi le bon docteur que j'aime bien (1).

(1) M. Matty.

Je vous prie, mon cher ami, d'aller chez mademoiselle Pitt lui dire de mes nouvelles, et l'assurer de mon tendre respect. Vous feriez bien aussi d'aller chez mylord d'Egremont.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIEME LETTRE.

Du même au même.

Paris, le 28 mai 1763

Je suis arrivé, mon cher ami, mercredi 25, à Senlis, où j'ai trouvé ma femme et mes enfants en assez bonne santé : mais la mienne est bien loin d'être bonne. J'ai les nerfs plus délabrés que jamais. J'ai très mal dormi depuis que je vous ai quitté. Je suis ce matin d'une faiblesse excessive, avec une espece de courbature générale; et cependant je vais partir pour Versailles, d'où je ne reviendrai que demain au soir. J'ai vu M. le duc de Praslin à mon arrivée, et hier Guerchy. Je me suis entretenu de vous avec l'un et l'autre, et vous pouvez bien penser, mon cher ami, tout le mal que je leur ai dit de vous.

Le 30.

Je suis revenu de Versailles, où j'ai été bien souffrant. J'ai trouvé en arrivant hier au soir votre lettre charmante du 24 : je ne saurais vous dire combien j'en suis touché et attendri ; les larmes me viennent aux yeux en y pensant : cela m'arrive souvent quand je songe à vous, au bon docteur Matty, et à toute l'amitié qu'on m'a témoignée en Angleterre. On m'en témoigne aussi beaucoup ici, et je commence à recueillir le seul fruit de mes peines que vous savez que j'ai desiré. Tout cela ne m'empêche pas de me bien mal porter, et je suis au moins aussi malade qu'en Angleterre, si ce n'est plus. A dire vrai je suis terriblement harcelé depuis mon arrivée ; mais je compte être à Saint-Maur dans huit jours, et je n'attends que là mon rétablissement. Ma femme, ma fille, et madame de Rochefort vous font mille tendres amitiés, et je vous prie d'embrasser pour moi de toutes vos forces le bon Matty. J'ai le cœur bien serré quand je pense à ses larmes, et à la mine que vous aviez tous deux sur le port de Douvres. Continuez, je vous prie, à voir mes amis, et à les bien assurer que je leur serai véritablement attaché toute ma vie. Mylord et mylédi Bute seront à Londres quand cette lettre y arrivera, et je vous prie de leur bien

dire et faire dire combien je serai toute ma vie leur serviteur. Je n'ai pas la force d'écrire à mylord d'Egremont, et je vous charge de lui dire que je me suis acquitté de ses commissions obligeantes pour MM. de Choiseul, qui en sont bien reconnaissants l'un et l'autre.

Je vous envoie une lettre pour madame de Bouflers, que j'ai trouvée ici, et je vous envoie aussi une lettre d'un monsieur de Chamboran. Je vous prie de faire, si vous pouvez, ce quil desire : je lui mande de s'adresser à vous désormais.

Adieu, mon cher ami. Je ne vous parle point du lit-de-justice qu'on tient demain pour la forme, et qui ne laisse pas d'occuper le contrôleur-général assez pour qu'on ne puisse pas lui parler d'autres choses d'ici à quelque temps.

On dit que la poste part tout-à-l'heure, et je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur (1).

(1) Ces lettres à M. d'Eon sont d'un ton si affectueux, qu'on a peine à comprendre l'acharnement avec lequel M. d'Eon s'est élevé ensuite contre le duc de Nivernois; il est vrai qu'en l'enveloppant dans sa querelle, trop fameuse, contre les Praslin, les Guerchy, etc., il n'a pu reprocher au duc de Nivernois d'autre crime et d'autre grief, *qu'une coquetterie d'esprit qui voulait plaire à tout le monde.*

CENTIEME LETTRE.

Du méme au méme.

S.-Maur, le 16 juin 1763.

Je vous remercie tendrement de votre lettre du 8, mon cher ami; et tous mes parents et amis qui l'ont lue avec délices vous en remercient avec moi. Je suis bien touché des sentiments qu'on me conserve où vous êtes, et je vous prie de les entretenir, en témoignant à toute occasion ceux dont je suis pénétré. Les Bute, mademoiselle Pitt, lédi Hervey, lédi Bolengbrocke, lédi Susanne Stuart, miss Pelham, mylord Gower, mylord March, le comte de Viry, le comte de Woronzoff, sans compter le ministere, qui va sans dire, ainsi que les Bedford; voilà à qui je vous prie de me remémorer souvent et de dire de mes nouvelles. Je commence à me rétablir un peu et le sommeil commence à revenir; mais j'ai encore les nerfs bien agités et la tête bien épuisée. Je ne suis réellement pas capable d'écrire une page sans me faire mal. Les champs, le cheval, et

la liberté raccommoderont ma pauvre machine; et je sens qu'elle ne demande pas mieux. Dites-le au bon Matty, à qui je n'écris point, mais que j'aime de tout mon cœur.

Je vous recommande, mon cher ami, un certain M. Binois, qui s'en va incessamment à Londres pour une affaire qu'il vous expliquera: elle me paraît juste et je vous prie de l'y servir. Il est vivement protégé par l'oncle de ma femme; et ainsi vous sentez que je m'y intéresse. Je crois que vous ferez son affaire par le canal et le conseil de mylord Shelburn, à qui je vous prie aussi de recommander encore le sieur Georges Patullo, gentilhomme écossais.

Voici encore une autre affaire. Toutes mesures bien prises, mon appartement ne saurait convenir avec bonne grace à des tableaux qui auraient plus de sept à huit pieds de haut y compris la bordure et les ornements. Ainsi je vous prie d'engager M. Ramsay de réduire à cette mesure les deux portraits que le roi d'Angleterre à la bonté de lui faire faire pour moi: ils peuvent même être plus petits, s'il l'aime mieux, et, par exemple, de six pieds y compris la bordure; mais sur toutes choses qu'ils n'en aient pas plus de huit. On me fait un portrait du roi notre maître qui figurera

entre ces deux-là, et qu'on réduit aux proportions convenables à la place.

Adieu, mon très cher ami. Portez-vous bien, divertissez-vous, et instruisez-nous. Notre ami Dromgold se porte mieux. L'affaire de son frere n'est pas consommée ; mais elle le sera, ou toutes les regles de la métoposcopie sont fausses. Le petit Boucher est encore en Bretagne, et a besoin d'y être pour sa santé. Guerchy est à son régiment; mais il en va revenir pour les fêtes de Paris. Elles dureront trois jours, et l'on dit que cela sera bien beau. J'irai les voir.

Adieu, monsieur le ministre. N'oubliez pas de me mettre souvent aux pied de leurs M. M. B. B., et n'oubliez pas que je suis et serai toujours le meilleur de vos serviteurs.

Je vous rends mille tendres graces de votre lettre du 13, venue par Torsay, et je vous prie, mon cher ami, d'être fort tranquille sur ma poitrine. Mon crachement de sang venait uniquement d'échauffement : il n'en est plus du tout question, et l'eau de la Seine l'a emporté. Je suis bien touché de ce que le roi vous a dit sur celle de Bristol, et je vous prie de me mettre bien souvent à ses pieds.

Votre lettre au duc de Praslin et votre mé-

moire sont très bien : mais les vieilles dettes sont bien difficiles à acquitter. Je ferai de mon mieux, comme vous pouvez croire ; mais gardez-vous de compter sur rien. Soyez sûr seulement qu'on vous aime, qu'on vous veut du bien, et qu'un jour ou un autre on vous en fera.

Adieu, mon cher ami. Ma femme vous fait mille compliments, ainsi que ma fille et madame de Rochefort. Je n'en puis plus ; et je vous quitte pour reposer ma tête et mes pauvres nerfs que l'air de Londres a tués. Je n'ai point d'autre mal, et même je commence à être un peu mieux depuis que je suis ici à la pâture dans de beaux prés presque anglais ; mais j'ai grand besoin d'être à ce régime pour toute nourriture. Je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que le bon Matty.

FIN DE LA TROISIEME PARTIE.

PQ 2015 N4 1807 ptie.3
Nivernais, Louis Jules Barbon Mancini Mazarini
Oeuvres posthumes du duc de Nivernois

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY